BULLETIN

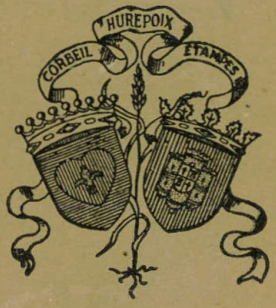
DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE CORBEIL

D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

77e Année (1971)



CORBEIL - ESSONNES
1972

ANNEE 1971 — BULLETIN N° 41

TABLE DES MATIÈRES

Vie de la Soicété (conseil d'administration, nouveaux membres, assemblée générale à La Ferté-Alais) 5

Mlle N. MONCOURIER. — Etude démographique de Corbeil au XVIIe siècle 9

M. R. BISCH. — Histoire de l'église Notre-Dame de Valenton 25

Mlle S. LEFEVRE. — Les forêts disparues entre Dourdan et Etampes 41

Mme A. CAUTRU. — Essai d'étude du symbolisme dans l'architecture de Notre-Dame d'Etampes 47

Mme CAZAUBON, Mlle SPIESS et MM. AMAURY, CATTANT, LAUGIER, NOEL, PAYEN, PETIT. — Fouilles à Corbeil-Essonnes, Etiolles, Linas, Palaiseau, Saclas, Vayres-sur-Essonne 51

BIBLIOGRAPHIE 69

CHRONIQUE 81

NECROLOGIE 87

TABLE DES PLANCHES

Pl. I. — Corbeil en 1610.

Pl. II. — Corbeil. - Courbes des mariages, baptêmes, sépultures.

Pl. III. — Corbeil. - Courbes des conceptions, mariages, sépultures.

Pl. IV. — Corbeil. - Moyennes mobiles de 9 ans.

Pl. V. — Corbeil. - Crise de 1661-1662.

Pl. VI. — Corbeil. - Prix maxima du blé et conceptions.

Pl. VII. — Fiche du couple Duhamel-Telier.

Pl. VIII. — Fiche du couple Doucet-Soin.

Pl. IX. — Fiche du couple Barbier-Cothais.

Pl. X. — Fiche du couple Semele-Simon.

Pl. XI. — Plan de l'église de Valenton.

Pl. XII. — Zones boisées entre Dourdan et Etampes.

Pl. XIII. — Etiolles. - Silex paléolithiques.

Pl. XIV. — Saclas. - Plan du site gallo-romain.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE CORBEIL

D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

77e Année (1971)



CORBEIL - ESSONNES
1972

Vie de la Société

Conseil d'administration

Président :

M. Jean DE COURCEL.

Vice-présidents :

M. Emile HOUTH,

M. Jean JACQUART.

Secrétaire général :

Mme Paulette CAVAILLER.

Trésorier :

Me André CROS.

Membres du Conseil :

M. Gérard AMAURY,

Mme B. D'ANDURAIN,

† M. Armand CAILLET,

Me Jean CHANSON,

M. Marcel CORDELLE,

M. le marquis DE GANAY,

M. Maurice LAHAYE,

M. Jacques STAËS,

Le R. P. VERBRUGGE.

Nouveaux Membres

BENARD (Mlle Andrée), 41, rue du Chemin de Fer, Lardy.
BERGER (M.), 44, rue Fontaine-Cornaille, Quincy-sous-Sénart.
BERNAGE (Georges), 16, Grande-Rue, Lardy.
BERTHIER (Maurice), 9, rue du Rosset, Lardy.
BERTRAND (Mme Josiane), 10, rue Ferdinand-Seurat, Corbeil-Essonnes.
BILBILLE (Jean), 58-60, boulevard H. Dunant, Bâtiment C, Corbeil-Essonnes.
BONNET (J.-C.), 5, rue Victor Cherbuliez, 77 - Combs-la-Ville.
BOURGERON (Jean-Pierre), 4, place du 18 juin 1940, 75 - Paris 6e.

CAUTRU (Mme F.-A.), 2, place Notre-Dame, Etampes.
CHAILLOT (Mme Hélène), La Ferme du Temple, Ris-Orangis.
CHAILLOT (Jean), La Ferme du Temple, Ris-Orangis.
CORBEY (M.), 3, rue du Château, Marolles-en-Hurepoix.
CORBEY (Mme), 3, rue du Château, Marolles-en-Hurepoix.

DELAUMENY (Monique), 78, rue de la Tombe-Issoire, 75 - Paris 14e.
DELAUNAY (Jean-Marc), 68, avenue Carnot, Corbeil-Essonnes.
DUNAIME (Emile), 97, rue de Paris, Orsay.

GAUCHOT (Julien), 2, rue Charles V, 75 - Paris 4e.
GIRARD (M.), Le Coudreau, Milly-la-Forêt.
GRESSIN (François), La Sénardière, Chemin des Vignes, Soisy-sur-Seine.
GUENEAU (Jean-Claude), 35, rue Madame, 75 - Paris 6e.

HOLLEAUX (André), 4, Grande-Rue, Lardy.

JEAN-CHARLES, La Cancrerie, Oncy-sur-Ecole.
JOSSE (Raymond), 20, rue de Vintué, Etréchy.

LAPORTE (Jean-Pierre), 99, rue Danton, 92 - Levallois.
LAUGIER (M.), 77 - Seine-Port.
LEFEIVRE (Mme Arlette), 20, rue d'Estienne d'Orves, Brétigny-sur-Orge.
LE GALLIC (Mme Jean), 8, Grande-Rue, Lardy.
LEREBOUR DE SAINT-MARD (Alain), 1, rue F. Chopin, Evry.
LEVEAU (Mme Yvette), 3, place de la Gare, Ris-Orangis.

MICHELON (Mme), 1, allée Guy Boniface, Yerres.
MOISSET (Mme), 90, rue d'Epinay, Quincy-sous-Sénart.
MOURET (Raymond), 12, rue du Maréchal Joffre, Lardy.

PATRIGEON (Horace), 4, Chemin de Bellevue, Soisy-sur-Seine.
PATTI DI MONTE GIORGIO (Mme Véronique), 7 Via Oslavia, Rome (Italie).
PEDOUX (Mme Paulette), 52, Chemin des Moulins, La Renardière, Montlhéry.
PERNEL (Pierre), 6, avenue Carnot, Savigny-sur-Orge.
PETIT (Denis), Bâtiment B, n° 84, rue du Progrès, Morsang-sur-Orge.
PROUST (Mme), 2, rue de La Ferté, Boutigny-sur-Essonnes.

RENAULT (Mme Monique), 20, rue de la Marne, Longjumeau.

SAINT-PERIER (Raymonde de), Château de Morigny, Morigny-Champigny.
SANCIER (Raymond), rue des Frères Moreau, 77 - Combs-la-Ville.
SMIETA (Stanislas), 20, rue de Bel Air, Mennecy.

VIOLAT (M.), 13, avenue Foch, Lardy.
VIOLAT (Mme), 13, avenue Foch, Lardy.

Assemblée générale à La Ferté-Alais

Notre assemblée générale pour 1971 s'est tenue le dimanche 3 octobre à la mairie de La Ferté-Alais.

La séance est ouverte à 14 h 30, en présence de soixante-dix personnes, par le président Jean de Courcel qui présente les excuses des absents et félicite notre vice-président, Monsieur Jean Jacquart, pour la soutenance de sa thèse sur *l'Economie et la Société au sud de Paris de* 1550 *à* 1660, à la suite de laquelle il a obtenu la qualité de docteur ès-lettres.

Madame Cavailler, secrétaire générale, rappelle d'abord la mémoire d'Alex Denis, conseiller général du canton, vice-président du conseil général, décédé le 14 juillet qui se réjouissait de notre visite à La Ferté-Alais cette année. Elle signale les modifications qui ont dû être apportées à la promenade : les dégâts provoqués par l'orage du 22 septembre au parc et au château de Presles nous empêchent de visiter cette intéressante demeure. Nous irons voir les fouilles de Vayres-sur-Essonne et les deux belles fermes du Marchais à Boutigny. Elle remercie Madame Carnot, Madame Cazaubon et Monsieur Bailly qui ont organisé en quelques jours ce nouveau programme et qui dirigeront les visites.

Madame Cavailler remercie également le docteur Conte, maire de La Ferté, qui a mis une salle de la mairie à notre disposition malgré les opérations électorales qui s'y déroulent. Le docteur Conte est candidat et regrette de ne pas pouvoir assister à notre réunion. Il nous accueillera cependant personnellement après l'assemblée.

Ensuite, Madame Cavailler présente le rapport moral de l'année écoulée :

— le nombre des membres est passé de 493 à 512.

— la promenade de printemps a eu lieu en juin sous forme d'un rallye touristique dans le sud du département, organisé par le Centre culturel de la Vallée de la Juine. Le circuit était très intéressant et la réception au Mesnil-Voisin fort réussie.

— Le bulletin 1970 a beaucoup de retard par la faute de l'imprimeur. Les épreuves sont corrigées. Il sera probablement distribué dans le courant du mois de novembre.

— le bulletin 1971 qui devrait sortir au début de 1972, comportera :

— le compte rendu de cette assemblée générale,
— trois articles de M. Louis Brunel : Réflexions sur deux épisodes de la vie tumultueuse du chapitre de Saint-Spire de Corbeil (1784-1785) ; la suppression à Juvisy d'un dangereux « point noir » en 1728, la naissance du hameau de Fromenteau ; la vie de Vincent Duval, l'unique curé réfractaire de Corbeil sous la Révolution [1].
— une note de M. Bisch sur les premières mentions de Valenton,
— le résumé du mémoire de maîtrise de M^lle^ Moncourier sur la démographie de Corbeil au 17^e^ siècle,
— rapports des fouilles en cours,
— bibliographie,
— chronique.

— La reprise de la publication de nos Mémoires est possible si les cotisations sont augmentées de 50 %. Le conseil d'administration y est unanimement favorable. Cette question sera soumise aux voix des présents.

— Enfin la Société participe à la défense du patrimoine de la région en prenant part aux pré-inventaires des richesses artistiques et naturelles ; elle a souscrit pour 500 F à la restauration des orgues de la Cathédrale Saint-Spire de Corbeil.

Le rapport moral est adopté.

En l'absence du trésorier Maître Cros, M^me^ Cavailler lit le compte rendu financier qui montre que les bulletins 1970 et 1971 pourront être payés sans difficultés.

Quitus est donné à Maître Cros de sa gestion pour l'exercice qui s'achève.

Ensuite l'augmentation des cotisations est votée à l'unanimité soit : membres actifs : 15 F, membres bienfaiteurs : à partir de 25 F.

Les membres sortants du Conseil d'Administration : Jean de Courcel, André Cros, Emile Houth, et Jean Jacquart sont réélus à l'unanimité.

M. Jacquart parle des travaux de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de l'Ile-de-France et présente le

1. Ces articles paraîtront prochainement sous forme de Mémoires.

dernier tome des Mémoires paru ainsi que le dernier bulletin bibliographique publié par cet organisme.

La séance est levée à 15 h 30.

Une centaine de personnes participe ensuite à la visite des églises de La Ferté-Alais et de Cerny présentées par Mme Carnot et M. l'Abbé Hurlin, des fouilles de la nécropole gauloise de Vayres-sur-Essonne sous la direction de Mme Cazaubon, puis des deux belles fermes du Marchais à Boutigny sous la conduite de M. Bailly.

La promenade s'achève à 19 heures.

Etude démographique de Corbeil au XVII[e] siècle

Enserrée entre Seine et Essonne, Corbeil se trouve aux confins de la Brie, du Gâtinais et du Hurepoix à sept lieues de Paris. Depuis toujours lieu de contact entre la vallée de la Seine et les riches terres d'Etampes et de Pithiviers, sa position de premier pont depuis Paris (jusqu'à Napoléon I[er]), économiquement très favorable, a aussi été pour elle la source de graves difficultés pendant les périodes troublées de l'Ancien Régime.

A l'époque qui nous occupe, c'est une ville importante [1] qui a été bien décrite par Jean de La Barre, prévôt de Corbeil de 1607 à 1624. C'est en effet une des clés du ravitaillement de Paris : deux fois par semaine, le « corbillard » apporte le pain fabriqué par les boulangers de Corbeil au port des grands Degrez à Paris ; outre le pain, des rôtis et des poissons sont aussi transportés par eau pour ravitailler les quelque 300 à 400[e]000 habitants de Paris. Corbeil est, avec Gonesse et Saint-Germain, le lieu de fabrication d'une bonne partie du pain de Paris. Cette fabrication n'est possible que grâce à la farine fournie depuis le Moyen-Age par les moulins du roi installés sur l'Essonne ; le blé vient de Brie, de Hurepoix et de Beauce (par l'Essonne jusqu'à la seconde moitié du XVII[e] siècle).

Corbeil est alors le siège d'une châtellenie ou prévôté administrée par un prévôt. Les habitants sont représentés par trois échevins secondés par un receveur et un contrôleur des deniers [2] ; le cadre quotidien de l'activité de la population est la paroisse. La ville en compte trois sur la rive gauche : Saint-Nicolas dont l'église fut démolie pendant les guerres de religion et le culte transféré au plus

1. Corbeil, en 1789, comptera 2 612 habitants avec ses faubourgs ; au XVII[e] siècle le nombre des baptêmes, qui tourne toujours autour de cent, laisse supposer l'existence d'une population d'environ 3 000 personnes.

2. Sur l'administration de la ville sous l'Ancien Régime, consulter : P. CAVAILLER, *Essai sur la prévôté de Corbeil...*, dans les bulletins de notre société, années 1960 à 1963.

tard en 1554 dans la collégiale Notre-Dame [3] ; Saint-Martin dépourvue d'église propre dont le culte se tient dès le XVe siècle dans une chapelle de la collégiale Saint-Spire et Saint-Guenault (qui ne compte que quelques familles) et dont le culte se tient dans le prieuré du même nom [4] ; les deux faubourgs de la rive droite, Saint-Jacques et Saint-Léonard participent aussi à la vie de la ville [5].

⁂

L'évolution de la population a pu être étudiée grâce à l'existence de registres de baptêmes, mariages et sépultures ; ils ne concernent évidemment que la population catholique ; c'est en fait la quasi totalité de la ville (on trouve peu de juifs et de protestants entre 1590 et 1670). Malheureusement, la tenue des registres n'a pas toujours été parfaite, ni continue avant l'Ordonnance de Saint-Germain d'avril 1667 [6] qui réglementa la tenue des registres, obligatoire depuis 1539 pour les baptêmes et depuis 1579 pour les mariages et les sépultures.

En ce qui concerne les baptêmes, chaque acte donne le nom de l'enfant et celui de ses parents et de ses parrains, très rarement son âge (avant 1668) mais il ne dépasse alors presque jamais cinq jours ; l'étude des naissances par les baptêmes est donc tout à fait possible. L'enregistrement des mariages et surtout des sépultures est très négligé et surtout très épisodique ; les sépultures d'enfants en particulier sont très mal enregistrées, une étude complète de la mortalité n'est donc pas possible. Les renseignements que nous donnent ces registres nous permettent cependant d'étudier la population de Corbeil d'une part dans son ensemble et d'autre part au niveau des familles.

⁂

I. — *EVOLUTION GENERALE DE LA POPULATION DE CORBEIL*

Pour éviter une étude fastidieuse, nous nous contenterons de commenter les graphiques en tâchant d'expliquer les crises discernables.

---

3. L'église Notre-Dame disparue se trouvait à l'emplacement de l'actuelle rue Neuve-Notre-Dame.

4. Egalement disparu, ce prieuré se trouvait à l'emplacement de l'actuelle mairie centrale.

5. Voir une vue générale de Corbeil en 1610 par Loiselet, pl. I.

6. ISAMBERT, *Recueil des anciennes lois françaises*, t. XVIII, p. 137-138, art. 7 à 14.

1) *Le mouvement des baptêmes, mariages, sépultures*

On constate [7] qu'entre 1610 et 1670, à deux reprises, le chiffre des baptêmes descend au-dessous de 100 alors qu'il y a plus de 115 baptêmes de 1638 à 1648 et après 1664.

On voit, par ailleurs [8], que la fin du XVI^e^ siècle et le début du XVII^e^ siècle à Notre-Dame et à Saint-Jacques (87 % des baptêmes de la ville et des faubourgs pour la période) sont une période de naissances nombreuses jusqu'à 1606-1607. Comme à Meulan (Yvelines) [9] et à Saint-Lambert-des-Levées (Maine-et-Loire) [10] la fin du XVI^e^ siècle et le début du XVII^e^ siècle sont à Corbeil une période où la population paraît augmenter très rapidement ; mais ensuite l'allure des courbes change très vite. Les moyennes mobiles de 9 ans donnent l'impression que le nombre des baptêmes stagne autour de 100 [11], de 1627 à 1667, soit pendant 40 ans, la tendance est même à la baisse légère (pente de la droite des moindres carrés : 0,09) alors que pendant les 20 années précédentes, le nombre des conceptions est au plus bas dans les paroisses Saint-Jacques et Notre-Dame. La tendance des naissances pour cette période allant de la mort d'Henri IV aux premières années du règne personnel de Louis XIV est donc à la baisse légère ou du moins à la stagnation, si on tient compte du fait qu'il y a peut-être sous-enregistrement des baptêmes.

L'étude à long terme des mariages et des sépultures n'est pas possible ; on peut penser cependant que le nombre des morts ne diminue pas quand on songe aux événements (Fronde, épidémies diverses...) et quand on voit au cours des dix dernières années, alors même que le nombre des baptêmes est élevé comme en 1669, la courbe des sépultures rattraper celle des baptêmes.

On peut donc dire d'après ces courbes que pour la période 1610-1670, la population de Corbeil est stagnante et peut-être même en régression.

2) *Les fluctuations.*

Si l'on observe ces courbes de plus près, on voit de très grandes différences selon les années ; on constate en particulier des baisses brutales de baptêmes : par exemple, en 1608 et 1610, à Notre-Dame

---

7. Voir pl. II.

8. Voir pl. III.

9. LACHIVER (M.), *La population de Meulan du* XVII^e^ *au* XIX^e^ *siècle* (Paris, S. E. V. P. E. N., 1969), p. 75.

10. GOUBERT (P.), *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730* (Paris, S. E. V. P. E. N., 1960), atlas.

11. Voir pl. IV.

(58 % des baptêmes de la ville et des faubourgs), les conceptions baissent de 52 %.

Une autre chute brutale peut être remarquée après 1623 ; surtout de 1626 à 1627 où le nombre des baptêmes diminue d'un tiers ; on retrouve le même genre de chute d'une année sur l'autre en 1630-1631 (de 110 à 75 baptêmes) ; de même en 1638 mais à un niveau plus haut puisque le minimum est de 93.

Après un maximum de 139 en 1642 arrivent deux années mauvaises (1645 à 1647) suivies du grand creux provoqué par la Fronde avec un minimum de 60. Il faut toutefois remarquer qu'à Saint-Jacques aucun baptême n'a été enregistré du 24 mars 1652 à juillet 1653, bien que le curé n'ait pas changé ; est-ce une lacune ou un vide dû à la fuite d'une partie de la population ?

Si on ne tient pas compte de cette lacune, on constate que de 1648 à 1649 les baptêmes baissent de 37 %, se stabilisent en 1650-1651 pour baisser encore de 39 % de 1652 à 1653.

Jusqu'en 1670, la courbe des baptêmes remonte avec deux creux en 1662-1663 et 1667.

Si on observe les mariages et les sépultures (dont le sous-enregistrement est manifeste même au cours des dernières années à Saint-Léonard), on note une pointe brutale des sépultures en 1661 et une baisse non moins brutale des mariages en 1666.

On constate donc que les trois plus grosses paroisses ont à peu près le même type d'évolution ; il n'y a pas de démographie différentielle selon les parties de la ville. On observe que partout des creux apparaissent dans les baptêmes tous les dix ans : 1607-1611, 1627, 1638, 1648-1652, 1663-1664 avec entre eux des oscillations plus ou moins importantes tous les 3 à 4 ans.

Nous nous sommes efforcés de rechercher les causes de ces crises brutales et de ces oscillations.

II. — *LES CRISES ET LEURS CAUSES*

Il est curieux de constater qu'aux cours des années où les conceptions baissent, les contemporains se montrent surtout sensibles à la mortalité. C'est le cas de Jean de La Barre qui devient prévôt en 1607 en pleine épidémie de peste. L'explication habituelle, c'est la trilogie qui n'a cessé d'obséder les hommes depuis des siècles : la famine, la peste, la guerre [12] ; on les retrouve sans cesse à travers ces trois quarts de siècle à Corbeil.

---

12. Voir par exemple, dans les litanies des saints, « A peste, fame et bello libera nos, Domine ».

1) *La guerre.*

Les guerres terribles de la seconde moitié du XVI[e] siècle [13] ont encore des répercussions vingt ans après ; elles sont probablement responsables de la chute des baptêmes de 1612 à 1615 alors qu'aucune épidémie n'est signalée et que les prix du blé sont relativement modérés [14].

Jusqu'à la Fronde, le royaume ne connaît pas de guerre sur son territoire, mais dès 1647 Corbeil voit à nouveau des passages de troupes [15].

Début janvier 1649, Condé entreprend le siège de Paris, c'est ainsi qu'il « met 1 200 hommes dans Corbeil sous le commandement du duc de Noailles » [16] le 16 janvier ; le 8 février il est maître de toutes les routes menant à Paris.

En 1652, les choses sont beaucoup plus sérieuses [17] : trois armées écument les environs de Corbeil ; celles de Condé et de Turenne ainsi que celle du duc de Lorraine venue essentiellement pour piller, qui se trouve sur la rive droite. Après Bléneau, le 18 avril, la Cour couche à Corbeil, sa marche vers Saint-Germain est couverte par Turenne et Hocquincourt ; Turenne bat Condé près d'Etampes et y campe le 27 mai. Le duc de Lorraine étant passé du côté de Condé, Turenne traverse la Seine à Corbeil le 14 juin et va le battre à Grosbois ; le 13 septembre il prend Ablon et assure ainsi ses communications par eau avec Corbeil comme le prouvent ses lettres à Jacques Bourgoin, gouverneur de Corbeil, dans le but de demander des subsistances et des munitions. Les passages de troupes sont donc incessants dans les alentours jusqu'à l'entrée du Roi à Paris le 21 octobre.

Les témoignages sur les ruines de la région sont innombrables :

De la Porte, premier valet de chambre du roi écrit : « (La misère)... du peuple était épouvantable, et dans tous les lieux où la Cour passait, les pauvres paysans s'y jetaient pensant être en sûreté, parce que l'armée désolait la campagne. Ils y amenaient

---

13. La ville est déchargée d'impôts pendant 5 ans en 1591 (*Arch. de Corbeil*, AA 2, n° 27 et 28).

14. Voir pl. VI.

15. Rappelons qu'à cette époque les troupes vivent sur le pays où elles passent.

16. Mémoires de M[me] de Motteville.

17. Cette période a été étudiée par J. JACQUART, *La Fronde des Princes*, dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 1960, p. 256-290.

leurs bestiaux qui mouraient de faim aussitôt, n'osant sortir pour les mener paître. Quand leurs bestiaux étaient morts, ils mouraient eux-mêmes incontinent... » [18].

Dans les registres des délibérations de l'Hôtel de Ville, dans la correspondance de Jacques Bourgoin, dans les registres paroissiaux, on voit les récriminations incessantes des habitants contre les soldats qui cantonnent dans la ville ; le 14 avril, le 6 juin, le 7 juin, le 17 juillet, Bourgoin refuse de recevoir les soldats ; à la fin juillet, ils écument les faubourgs à tel point que le Marquis de Villeroy donne l'ordre de punir les coupables [19].

Corbeil doit faire face à cette situation : on entreprend la réfection des fortifications, on abat des ponts (y compris une arche du pont de la Seine) pour la sécurité de la ville [20].

Après octobre 1652, la guerre se termine mais la situation de la région est grave [17] : ...« Outre la perte générale de tout ce que possédaient ces pauvres habitants... il n'y a point eu de moisson, ni de vendanges, tout ayan esté au pillage et à la pétulance du soldat, de sorte que c'est un desnuement universel... » [21] ; d'après tous les témoignages, deux fléaux ont accompagné les soldats : les épidémies et la disette.

2) *Les épidémies.*

Elles apparaissent périodiquement à Corbeil comme ailleurs, le plus souvent pendant l'été. Il n'est pas facile de les saisir toutes, ni surtout de les identifier ; pour les contemporains, il s'agit de fièvres ou de contagion.

La première connue, pour notre époque, apparaît dans le témoignage de Jean de La Barre en 1607 [22] : au printemps les vignes ont gelé, la grêle a atteint les cultures en juin, en août la peste arrive de Paris « dans les hardes de pauvres femmes » et sévit durant trois mois ; la mercuriale de Corbeil [23] confirme cette peste en l'appelant « contagion », les marchés ne reprennent que le 28 novembre. C'est le type de l'épidémie sans relation avec des troubles ou une disette : les prix du blé sont parmi les plus bas de la période à 9 livres le setier et ce depuis au moins 5 ans.

---

18. De La Porte (F.), *Mémoires...* (Genève, 1756, in-12), p. 288-289.

19. Correspondance de Jacques Bourgoin (*Arch. de Corbeil,* AA 16-17).

20. *Idem ;* Registres de l'Hôtel de Ville (BB 4, f° 19 et ss) et compte rendu des travaux le 23 octobre 1652 (DD 13).

21. *Etat sommaire des besoins de la campagne aux environs de Paris, 20 au 25 octobre 1652.* Anonyme. (Il s'agit d'une enquête de l'Archevêché de Paris).

22. *Les antiquitez de... Corbeil* (Paris, de La Coste, 1647, in-8°, 288 p.), p. 277.

23. *Archives des Yvelines,* B 1048 à 1052.

Une autre épidémie a été signalée par M. Jean Jacquart en 1624 ; je n'ai trouvé aucun document prouvant son existence à Corbeil ; elle expliquerait la baisse des conceptions à Notre-Dame, mais on voit peu d'indices à Saint-Jacques ; seules les sépultures pourraient donner l'incidence de cette épidémie.

L'épidémie pour laquelle on possède le plus de détails est celle de 1638 attestée par les registres de délibérations de l'Hôtel de Ville et par la mercuriale dans laquelle les blés ne sont pas cotés du 4 juin au 18 octobre à « cause des contagions ». Les registres de délibérations [24] permettent de suivre les mesures prises par la ville contre la contagion.

Tout d'abord, le 13 juin 1638, la ville isole les malades : ...« il sera dressé des huttes dans les héritages que la ville a cy-devant achestés pour y bactir une maison de santé, lesquelles huttes seront faictes en deux endroits es-loignés... les uns des (autres)... les mallades seront mis dans les unes, ceux qui sortiront des maisons contagiés dans les autres pour y demeurer six sebmaines comme il es a coustumé... », les portes seront gardées, les maisons des malades seront fermées, « les portes (en) seront gardées tout le longt du jour... ».

La ville organise aussi les soins : « ... sera pris un prestre, un chirurgien et deux gardes... stipendiés aux dépens de la ville, sera aussi achesté des médicaments... (distribués) aux mallades gratuittement... ».

La ville renforce aussi la police : « ceux qui seront en garde ne laisseront entrer en ville ceux qui auront été tirés des maisons contagiés, les mallades qui seront guéris qu'après que les dits mallades en auront la permission. Et ne laisseront entrer aucuns pauvres en la ville et a cette fin, sera l'Hostel Dieu fermé... », la mendicité est interdite.

Toutes ces dépenses sont à la charge de la ville qui prend l'argent sur les deniers d'octroi.

Comme « le mal contagieux » continue d'augmenter, une seconde série de mesures est prise le 14 juin :

« ... il es besoin d'establir des officiers pour asister et penser les mallades. Me Gilles Duhamel Me chirurgien en cette ville qui a cy devant pansé les mallades... s'offre encore d'y aller après et pendant sa vie toutes les fois qu'il sera nécessaire moyennant les gaiges de cent livres es mois ordinaires... » ; le chirurgien sera aussi exempté de tailles et logé, ses visites aux malades sont gra-

24. *Arch. de Corbeil*, BB 2, f° 18 à 21.

tuites mais il doit les signaler, il s'occupe aussi des malades dans les huttes, on admet qu'il reçoive de l'argent de ceux-ci mais seulement après leur guérison. Il est intéressant de voir que ce chirurgien (qui vivra jusqu'en 1662)[25] s'est spécialisé dans ce genre de soins.

La ville s'occupe aussi de la santé de l'âme de ses habitants car « ...les pères Recollets qui sont en cette ville requis de bailler deux religieux pour confesser et administrer les mallades et les assister, lesquels seront logés et nourris... ».

La ville demande enfin l'appui de Dieu : « ...pour faire cesser s'il est possible la contagion, on aura premièrement recours à Dieu pour ce faire sera fait une processsion générale... », les chanoines de Saint-Spire devront faire des prières tous les jours. Ceci n'empêche pas la prudence, car dans les églises une enceinte sépare les malades de ceux qui ne le sont pas.

Toutes ces mesures sont les mesures prévues en cas de peste au XVII[e] siècle à Paris[26], à Amiens[27], ou à Agen[28]. On sait que la peste reste à l'état endémique à cette époque ; le terme « panser » fait songer à la peste si on l'interprète dans le sens de panser les bubons[29].

Si l'on observe les registres de sépultures de Notre-Dame et de Saint-Léonard, ils ne donnent pas une idée très nette de l'épidémie : pendant l'année-récolte 1639, les sépultures à Notre-Dame sont à leur maximum, mais elles n'ont cessé d'augmenter depuis 1635 et il y a sous enregistrement ; les mariages[30] sont à leur minimum en 1639 près avoir baissé depuis 1636, les conceptions[30] ont surtout baissé en 1636-1637, elles remontent en 1638-1639 : ceci n'est pas étonnant car l'épidémie est très brève, à peine 5 mois. Il semble que l'isolement et les premiers froids en aient eu raison très vite.

En cette année 1638, l'épidémie ne paraît pas catastrophique pour Corbeil, à la lecture des registres de l'Hôtel de Ville, on ne sent aucune panique chez les habitants, seulement de la résignation : on prend les mesures normales (de bon sens d'ailleurs) et en même temps on s'en remet à Dieu ; les conceptions baissent un peu, on se marie à peine moins ; il y a si longtemps que la peste déferle sur ce pays pendant les étés...

---

25. Voir pl. VII.

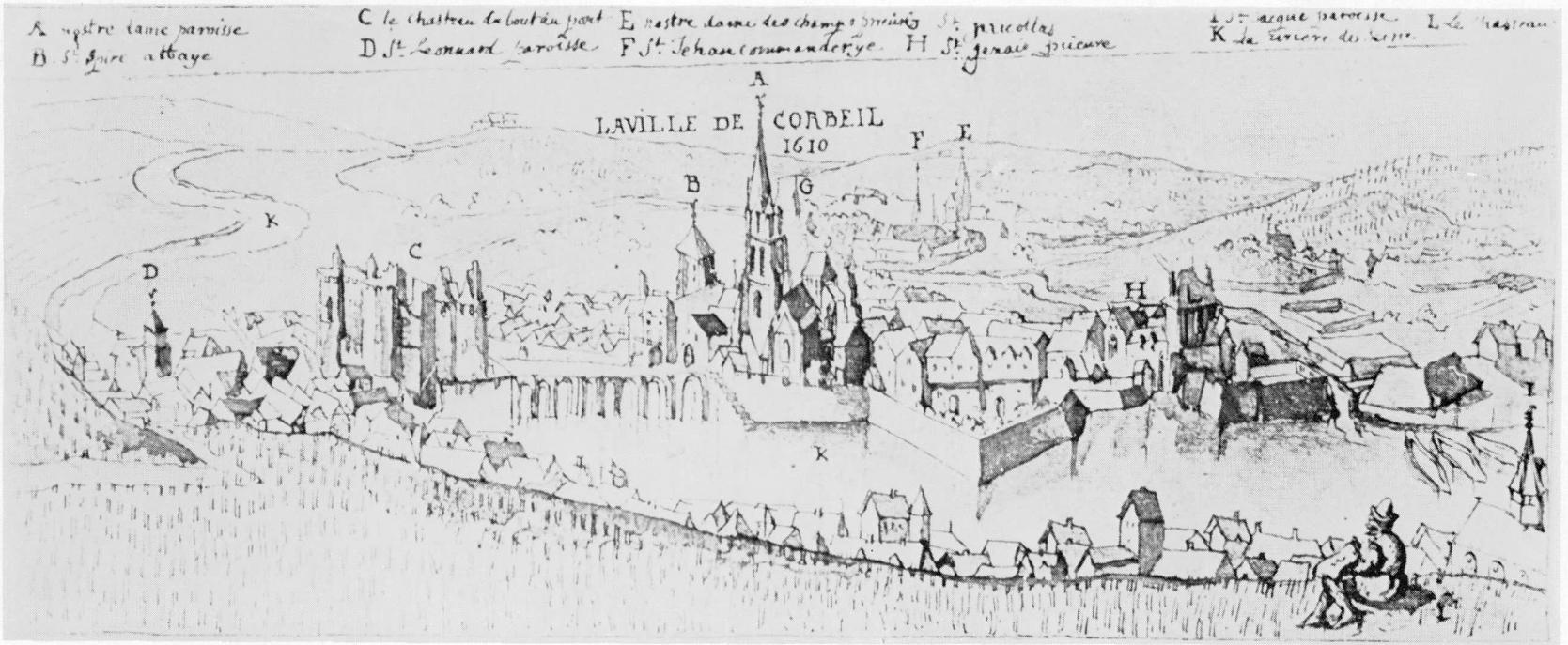
26. De La Mare, *Traité de la police* (Paris, 1705), t. I, p. 203.

27. Deyon (P.), *Etude d'une société urbaine au* XVII[e] *siècle ; Amiens* (Paris 1967), p. 17 à 33.

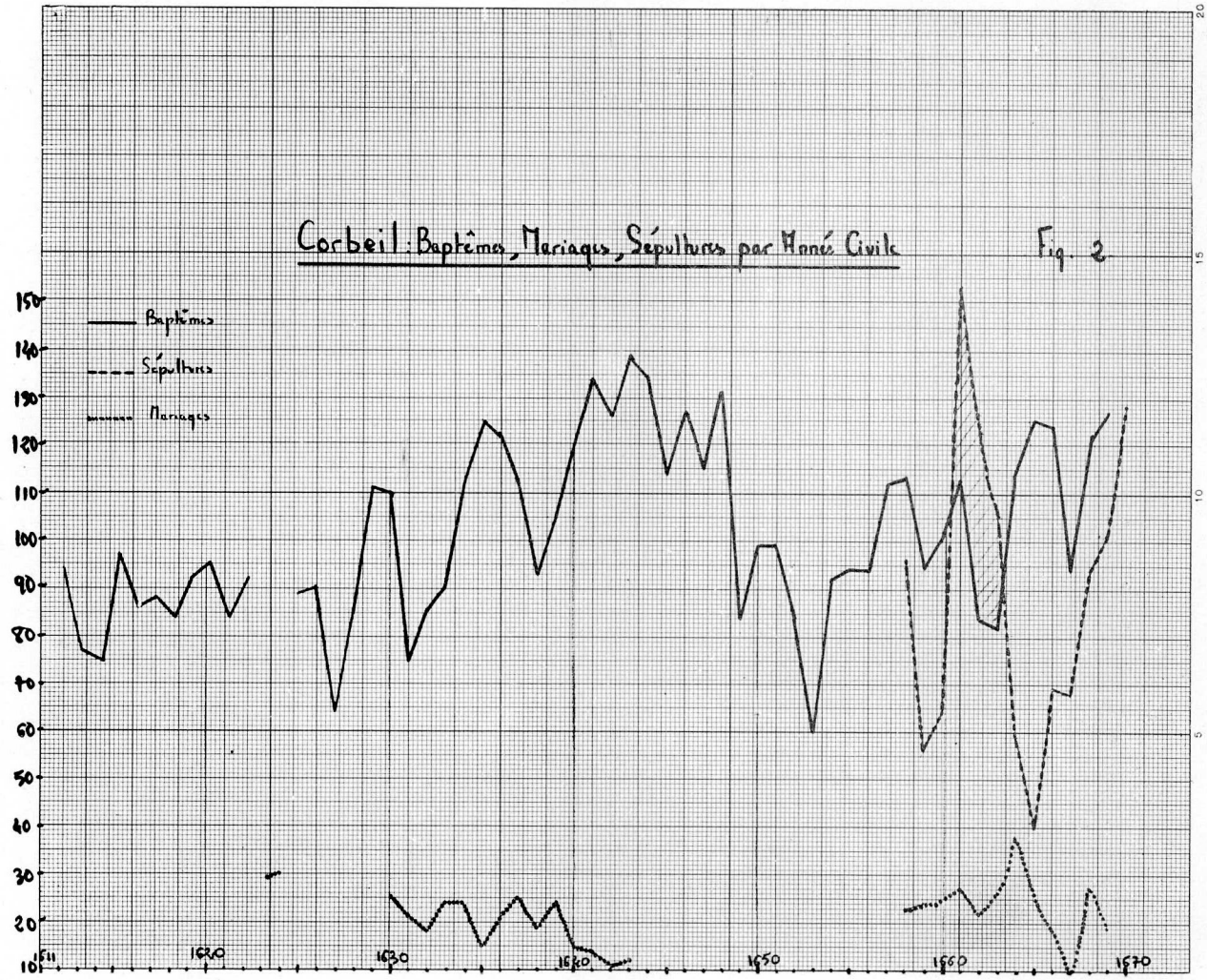
28. Couyba (L.), *La peste en Agenais au* XVII[e] *siècle* (Villeneuve-sur-Lot, 1905).

29. Cependant le dictionnaire de Furetière (1640) le donne aussi au sens général de soigner les malades.

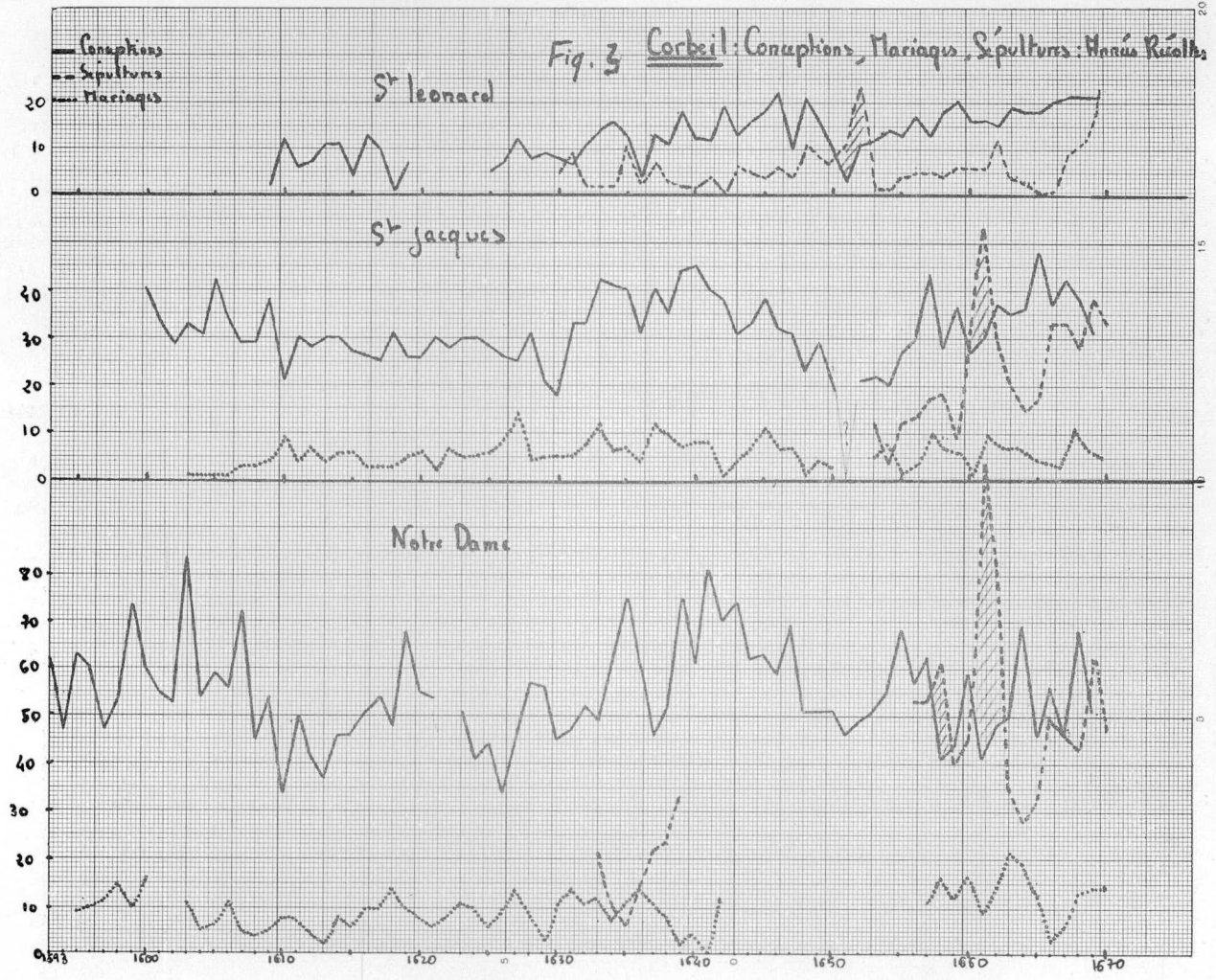
30. Voir pl. III.



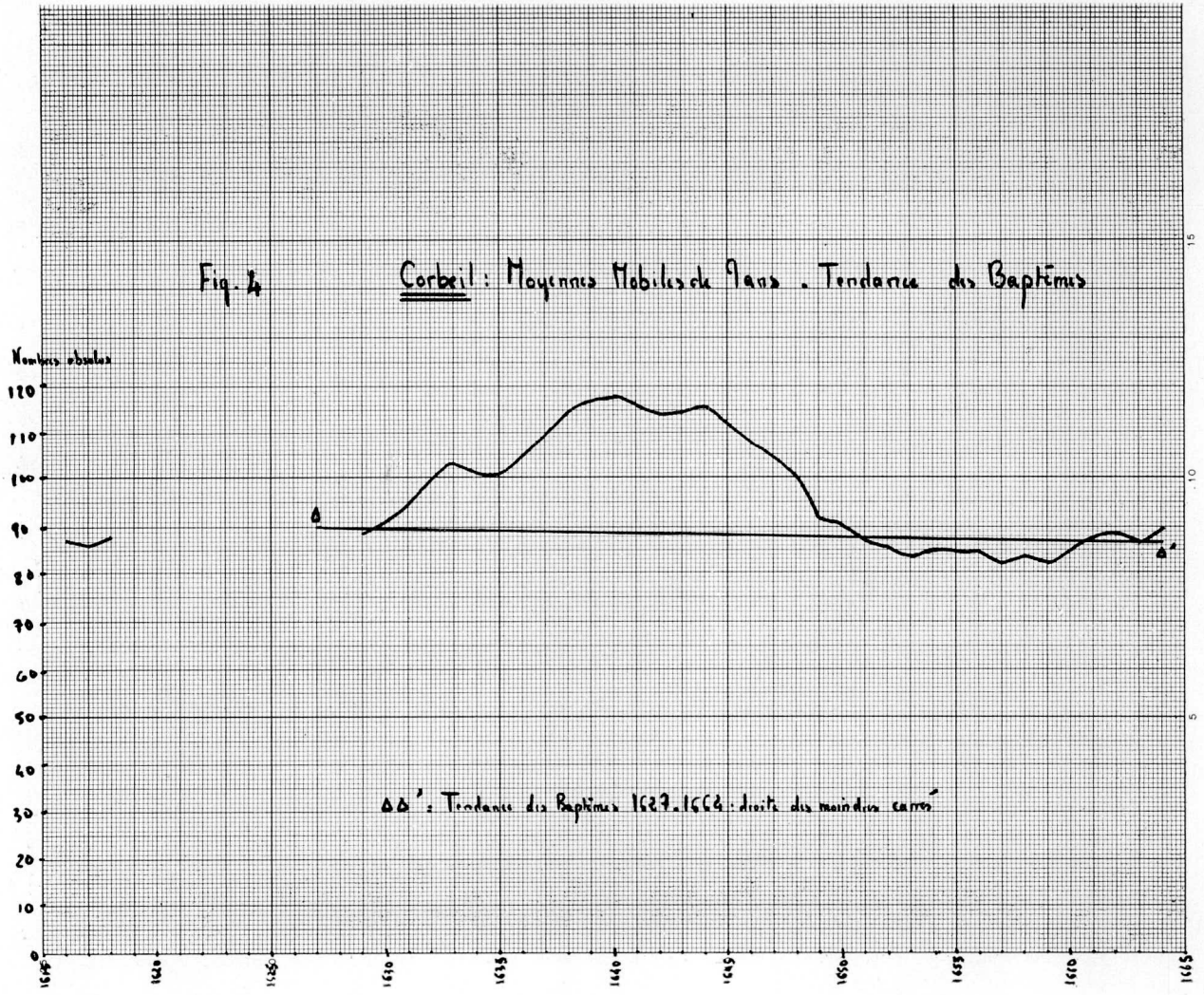
Corbeil en 1610.



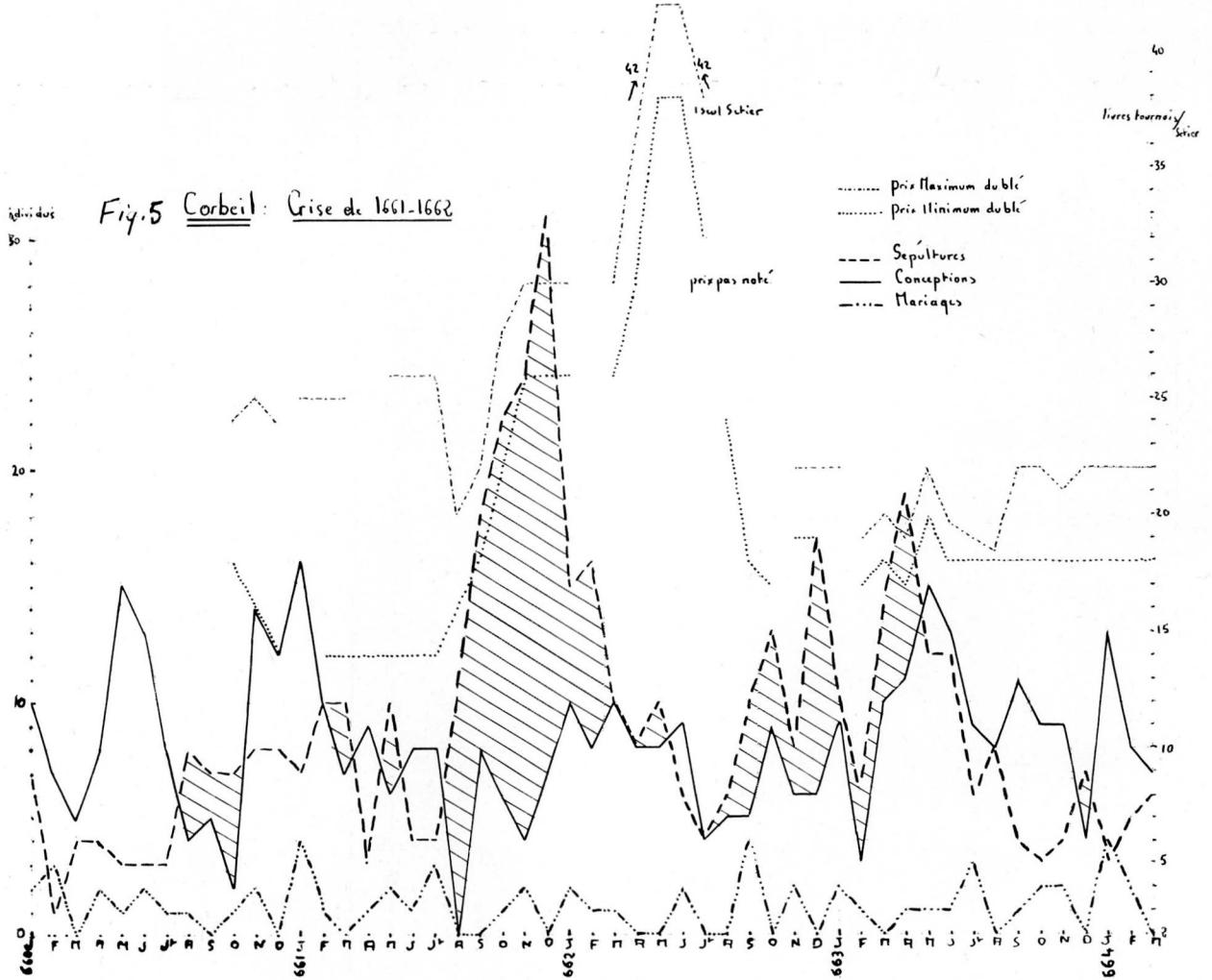
Corbeil. - Baptêmes, mariages, sépultures par année civile.



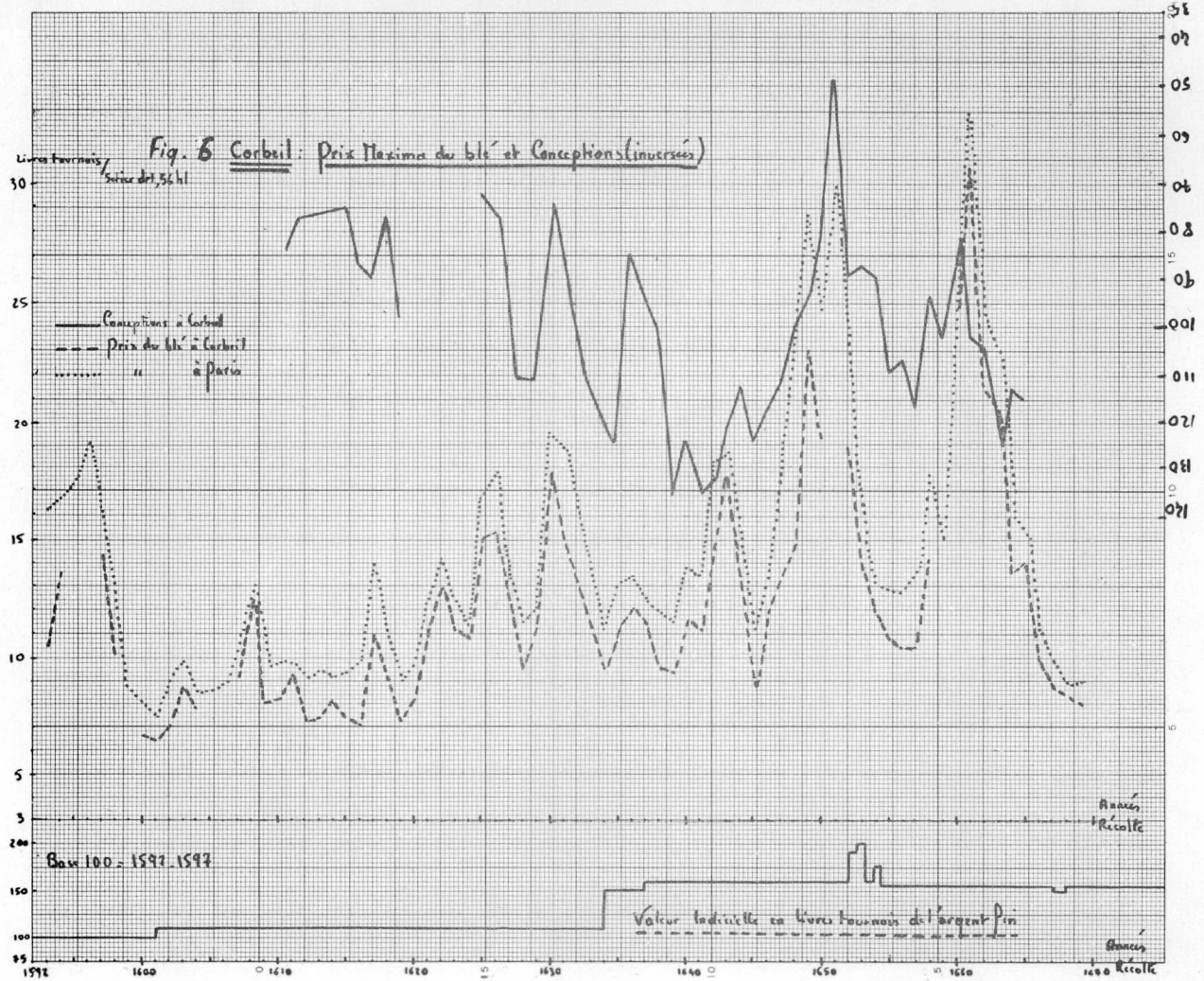
Corbeil. - Conceptions, mariages, sépultures par années - récoltes.



Corbeil. - Moyennes mobiles de 9 ans. Tendance des baptêmes.



Corbeil. - Crise de 1661-1662.



Corbeil. - Prix maxima du blé et conceptions (inversées).

Mari : DUHAMEL Prénom : Gilles Fils { Marie MARTIN

NOMS

Femme : TELIER Prénom : Marie Fille { Pasquette LAIZANT

PROFESSION
Me Chirurgien

MARIAGE n° I — célébré à CORBEIL

	né à	demeurant à	Rang du mariage	Age au mariage	Dates de naissance	Dates de décès	Durée	Age en fin d'observ.	Remariage le	Prénom et NOM du nouveau conjoint	Lieu du décès
					de mariage 31/1/1628	de fin d'observ. 29/7/1657					
MARI		Corbeil ND				30/3/1662			Durée du veuvage		Corbeil ND
FEMME	Corbeil ND	Corbeil ND		21	4/5/1606	29/7/1657	51	51	en / mois		Corbeil ND

Groupe	Durée (ans)	Nbre de nais.	Age de la mère	Durée de mariage	Intervalle en mois		Sexe	Rang	NAISSANCES Date	DÉCÈS Date	s. m.	Age	MARIAGES Date	Age	Prénom	Prénom et NOM du conjoint
			23	1	22		M	1	19/12/1629						Jacques	
15-19			25	3	25		F	2	20/1/1632						Claude	
20-24	3,5	1	27	6	25		M	3	19/3/1634						Nicolas	
25-29	5	3	29	7	17		M	4	3/9/1635						Denis	
30-34	5	3	30	9	17		M	5	19/2/1637						Louis	
35-39	5	3	32	10	19		M	6	13/10/1638						Jacques	
40-44	5	2	33	11	12		F	7	16/10/1639				19-11-1668	31	Marie : ROUSSEAU Lesné	
45-49	5	0	35	13	23		M	8	29/9/1641						Simon	
			36	14	11		F	9	15/9/1642						Magdeleine	
0-4	5	2	38	16	20		M	10	29/5/1644						Gilles	
5-9	5	3	40	19	34		F	11	25/4/1647						Jeanne	
10-14	5	4	42	21	22		F	12	22/3/1649						Claude	
15-19	5	2						13								
20-24	5	1						14								
25-29	5	0						15								
30-34																
Total		12														
Garçons		7														
Filles		5														

ENFANTS

OBSERVATIONS

Pallas Malakoff. 100 000 ex.

Fiche du couple Duhamel - Telier.

Mari : DOUCET Prénom : Louis Fils

NOMS

Femme : SOIN Prénom : Marie Fille Nic

Fse DESFORGES

PROFESSION

M^d plastrier

MARIAGE n° I	célébré à	Rang du mariage	Age au mariage	Dates de mariage	Dates de fin d'observ.	Durée	Age en fin d'observ.	Remariage le	Prénom et NOM du nouveau conjoint
	CORBEIL			7/10/1658	1/3/1669	10			
				de naissance	de décès	Age		Durée du veuvage	Lieu du décès
MARI	Corbeil				1/3/1669			en	Corbeil ND
FEMME	Corbeil ND		29	8/12/1628			40	mois	

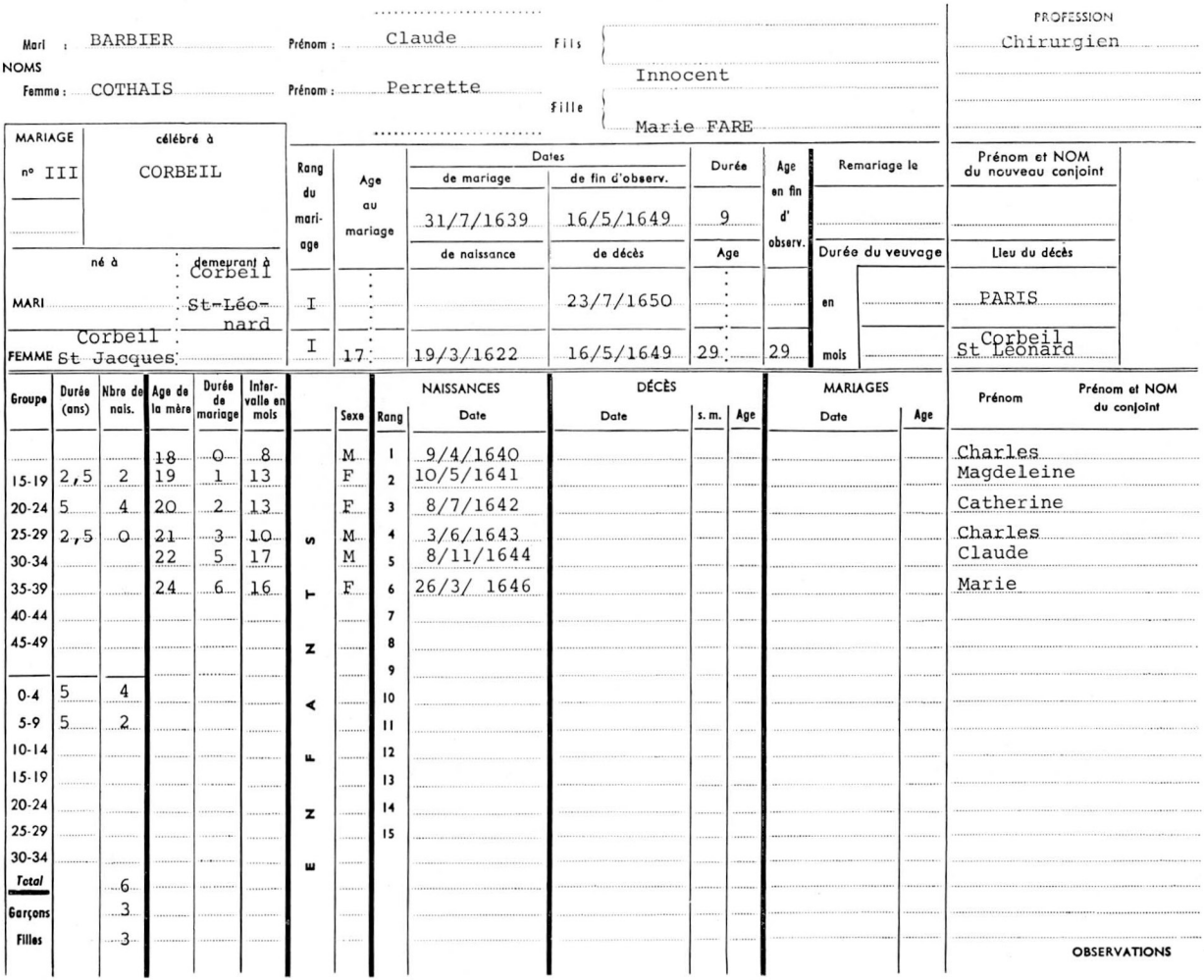
Groupe	Durée (ans)	Nbre de nais.	Age de la mère	Durée de mariage	Intervalle en mois		Sexe	Rang	NAISSANCES Date	DÉCÈS Date	s. m.	Age	MARIAGES Date	Age	Prénom	Prénom et NOM du conjoint
			30	1	13		M	1	15/11/1659						David	
15-19			33	3	37		M	2	17/2/ 1662						Louis	
20-24			36	7	44		F	3	1/11/1665	4/11/1665		3j			Marie Magdeleine	
25-29	0,5	0	40	11	47		M	4	10/10/1669	9/8/ 1670		9m			Exupère	
30-34	5	2						5								
35-39	5	1						6								
40-44	0,5	1						7								
45-49								8								
								9								
0-4	5	2						10								
5-9	5	1						11								
10-14	1,5	1						12								
15-19								13								
20-24								14								
25-29								15								
30-34																
Total		4														
Garçons		3														
Filles		1														

ENFANTS

OBSERVATIONS

Pallas Malakoff. 100 000 ex.

Fiche du couple Doucet - Soin.



Mari : BARBIER — Prénom : Claude — Fils : Innocent

NOMS

Femme : COTHAIS — Prénom : Perrette — Fille : Marie FARE

PROFESSION : Chirurgien

MARIAGE n° III — célébré à CORBEIL

	né à	demeurant à	Rang du mariage	Age au mariage	Dates de naissance	Dates de décès	Durée / Age	Age en fin d'observ.
					de mariage 31/7/1639	de fin d'observ. 16/5/1649	9	
MARI		Corbeil St-Léonard	I			23/7/1650		
FEMME	Corbeil St Jacques		I	17	19/3/1622	16/5/1649	29	29

Remariage le :

Durée du veuvage : en — mois

Prénom et NOM du nouveau conjoint :

Lieu du décès : PARIS (MARI) — Corbeil St Léonard (FEMME)

ENFANTS

Groupe	Durée (ans)	Nbre de nais.	Age de la mère	Durée de mariage	Intervalle en mois
			18	0	8
15-19	2,5	2	19	1	13
20-24	5	4	20	2	13
25-29	2,5	0	21	3	10
30-34			22	5	17
35-39			24	6	16
40-44					
45-49					
0-4	5	4			
5-9	5	2			
10-14					
15-19					
20-24					
25-29					
30-34					
Total		6			
Garçons		3			
Filles		3			

Sexe	Rang	NAISSANCES Date	DÉCÈS Date	s. m.	Age	MARIAGES Date	Age	Prénom	Prénom et NOM du conjoint
M	1	9/4/1640						Charles	
F	2	10/5/1641						Magdeleine	
F	3	8/7/1642						Catherine	
M	4	3/6/1643						Charles	
M	5	8/11/1644						Claude	
F	6	26/3/ 1646						Marie	
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
	13								
	14								
	15								

OBSERVATIONS

Pallas Malakoff. 100.000 ex.

Fiche du couple Barbier - Cothais.

Mari : SEMELE — Prénom : Mathurin — Fils : Charles
NOMS
Femme : SIMON — Prénom : Marie — Fille : Nicole RABOT / Pierre / Marie ANELINE

PROFESSION

MARIAGE n° IV — célébré à CORBEIL

	né à	demeurant à	Rang du mariage	Age au mariage	Dates de mariage	Dates de fin d'observ.	Durée	Age en fin d'observ.	Remariage le	Prénom et NOM du nouveau conjoint
MARI	St Jacques			29	10/10/1615			35	11/5/1653	Cath. PIERRE
FEMME	ND			29	30/5/1616	3/8/1652	36		Durée du veuvage en 9 mois	Lieu du décès: Corbeil St Léonard

Groupe	Durée (ans)	Nbre de nais.	Age de la mère	Durée de mariage	Intervalle en mois	Sexe	Rang	NAISSANCES Date	DÉCÈS Date	s. m.	Age	MARIAGES Date	Age	Prénom	Prénom et NOM du conjoint
			29	0	9	F	1	10/5/1646						Nicole	
15-19			31	2	20	F	2	25/1/1648						Marie	
20-24			33	4	26	F	3	23/4/1650						Marie	
25-29	0,5	1					4								
30-34	5	2					5								
35-39	1,5	0					6								
40-44							7								
45-49							8								
							9								
0-4	5	3					10								
5-9	2,5	0					11								
10-14							12								
15-19							13								
20-24							14								
25-29							15								
30-34															
Total		3													
Garçons		0													
Filles		3													

ENFANTS

OBSERVATIONS

Pallas Malakoff. 100.000 ex.

Fiche du couple Semele - Simon.

Il n'est donc pas si simple de suivre ces épidémies.

Une autre vague est attestée pendant la Fronde, ce qui s'explique aisément par la misère générale et la mobilité des populations (soldats mais aussi paysans).

Les comptes rendus faits par les Capucins résidant à Corbeil sont éloquents [31] : « ... ils y ont trouvé des malades ensevelis dans le fumier, d'autres mourant sur des cloaques où leur mal les conduisait, le corps du mary tout infect auprès de sa femme et de ses enfants, si abattus du mal et de douleur qu'ils ne pouvaient... le mettre dehors... ni s'en éloigner... ».

L'enquête de l'archevêque de Paris [31] décrit les différents types de malades trouvés : « de maladie d'inanition, de corruption, d'infection, de fièvres... de dissentries, flux de sang... ils sont réduits jusques à ce point de ne pouvoir plus manger de pain, de sorte que faute de viande, bouillons et autres remèdes, ils meurent de faim auprès du pain ».

Ce pain qui est alors le roi de l'alimentation à tel point que les autres nourritures ne sont encore qu'accompagnement [32] et que ces pauvres gens de la Fronde ne peuvent plus manger, de par leur maladie, et faute d'en avoir trop longtemps manqué, est le souci essentiel des gens de l'époque qui redoutent sans cesse la disette.

3) *La disette.*

En suivant la courbe inversée des conceptions [33], on remarque nettement la coïncidence d'ensemble du mouvement des prix du blé et du mouvement des conceptions. Cette loi est bien connue depuis les études de Jean Meuvret [34]. Mais cette coïncidence n'est pas toujours évidente dans le détail.

La relation prix-conceptions est très nette en 1593-1597 et 1609 : les prix du blé augmentent, les conceptions diminuent. Ce n'est pas vrai pour la période 1610-1615 où les prix du blé sont très bas comme nous l'avons vu ci-dessus ; la baisse des conceptions ne suit la hausse des prix qu'avec un certain retard pendant la Fronde : la grande baisse des conceptions se situe en 1652.

---

31. Cités par Colas (E.), *Les Récollets à Corbeil, 1635-1790,* dans *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais,* V, 1887, p. 249-277.

32. Mandrou (R.), *Introduction à la France Moderne 1500-1640* (Paris, 1961), p. 17 à 24.

33. Voir pl. VI.

34. En particulier, *Les crises de subsistance et la démographie de la France sous l'Ancien Régime,* dans *Population,* 1946, p. 643-650.

Après 1660 [34Bis], les courbes se suivent mais le minimum des conceptions et le maximum des sépultures se placent un an avant le maximum des prix (1662) : la corrélation prix-mouvement de la population n'est donc pas toujours parfaite ; de plus lorsqu'elle existe, les divers phénomènes sont à des degrés différents : c'est le cas par exemple des deux crises de 1624-1625 et 1630-1631 ; en 1630-1631 les prix sont beaucoup plus hauts mais la baisse des conceptions n'atteint pas le niveau de 1624.

Il est bien évident que très souvent plusieurs causes agissent à la fois sur le comportement des familles et que, par conséquent, chaque crise doit être étudiée dans le détail.

La seule crise qui puisse être bien suivie pour cette période, parce qu'on possède à la fois les conceptions, les sépultures, les mariages et les prix du blé est celle de 1662-1663.

Si l'on observe la même courbe inversée des conceptions, on remarque que l'année-récolte 1659 est encore bonne, bien que les prix montent depuis deux ans ; d'après les prix du blé à Paris le prix maximum moyen doit être aux environs de 12 livres le setier à Corbeil, ce qui est un prix moyen pour la période ; en effet, depuis que la livre est à peu près stabilisée à un nouveau taux, le prix maximum du blé n'est pas descendu au-dessous de 9 livres. Cette année 1659 avec 101 conceptions est aussi une année moyenne, elle apparaît comme un bon point de comparaison car le mouvement des conceptions présente deux minima (mars-octobre) et deux maxima (mai-janvier).

Mais la récolte de juillet 1660 a été mauvaise [35]. Nous ne possédons pas les prix du blé, mais il est probable qu'ils augmentent tout de suite ; en octobre 1660 le meilleur blé a presque doublé (22 livres), l'augmentation du moins bon est plus faible. Le comportement de la population ne change pas, seule augmente un peu la mortalité.

En avril-mai 1661, le prix du meilleur blé augmente de 1 livre, les conceptions sont basses jusqu'en juillet ; ceci probablement pour des raisons psychologiques : on sait en mai-juin que la récolte va être mauvaise, que les réserves s'épuisent ; cependant jusqu'à juillet on se marie encore beaucoup.

En août 1661, le meilleur blé baisse (les réserves de blé ancien arrivent sur le marché) pour remonter dès l'automne et se stabiliser à plus du double du prix normal ; or depuis juillet, les

---

34Bis. Voir pl. V.

35. D'après DE LA MARE, *Traité de la police*, les blés ont été niellés un peu partout.

sépultures augmentent (de 4 à 31 en décembre), mariages et conceptions sont à un niveau très bas ; mais en mars 1662 les prix recommencent à monter pour atteindre 42 livres en mai-juin soit presque quadrupler et, en juillet un seul setier est vendu (de quoi faire environ 210 livres de pain) : ici commence à apparaître vraiment la famine, or c'est au moment où les prix des céréales battent tous les records que les sépultures baissent fortement et que les conceptions les rejoignent : les gens sont morts avant la famine !

Il n'est pas facile en l'absence de documents de donner une explication : une chose est certaine ; une partie de la population — les plus démunis et les plus faibles — souffre depuis plus d'un an à l'automne 1661, la malnutrition a dû favoriser un retour en force des épidémies, peut-être de la peste pendant l'été et l'automne comme dans d'autres régions [36], ce qui expliquerait la diminution rapide des morts en janvier.

La récolte de 1662 est moins mauvaise, mais les prix du blé restent à 18-22 livres jusqu'au printemps 1664 ; à nouveau les sépultures augmentent pendant l'été et l'automne 1662, elles restent supérieures aux conceptions, mais au printemps 1663, malgré une augmentation des prix, les conceptions remontent et dépassent largement les sépultures.

On constate au cours de cette crise que :

— les conceptions baissent quand on sait que la récolte va être mauvaise (mai-juin 1661) et remontent quand on sait que la récolte sera meilleure (mai-juin 1663). La diminution brutale des conceptions n'a duré en fait que d'août à décembre 1661 à l'époque de la plus grande mortalité. Le premier moment d'angoisse face à l'avenir passé, on « s'installe » dans la crise : les conceptions reprennent tout en restant basses.

— Les mariages diminuent en 1662 et sont à leur maximum en 1663 ; c'est un phénomène connu, on attend pour se marier et à la fin de la crise se produit un phénomène de rattrapage.

— La mortalité est surtout grande avant que les prix soient à leur maximum ; on meurt surtout en été et en automne à l'époque où se développent les épidémies ; il est difficile de savoir si des gens meurent de faim, mais en tous cas ils ne sont qu'une minorité (printemps 1662) ; ceci amène à penser que ceux qui meurent de faim (s'il en existe) sont en moins grande proportion

---

36. GOUBERT (P.), *Louis XIV et vingt millions de Français* (Paris, 1966), p. 16.

en ville qu'à la campagne alors qu'en revanche les épidémies frappent plus fort sur une population entassée, où une minorité vit dans la pauvreté et donc se nourrit fort mal avec des produits de qualité mauvaise (rappelons que les blés ont été niellés mais sont quand même apportés à la consommation). Dans une ville, il y a toujours de quoi se nourrir car des réserves (de bourgeois, marchands, etc...) arrivent à un moment ou à un autre sur le marché, l'assistance est probablement plus efficace, qui évite la dénutrition totale de la population.

De cette étude du mouvement de la population, il ressort, outre la stagnation de la population au cours du siècle, que plus grande a été l'augmentation des naissances, plus fort la crise a frappé : les crises de 1607-1610, la Fronde suivent des périodes d'augmentation rapide des baptêmes. Les crises les plus graves sont dues à une conjonction des causes habituelles de mort, ce qui s'exprime très bien dans l'enquête de l'archevêché de Paris d'octobre 1652 : (la plus grande partie de la population)... « est consummée par de nouveaux genres de maux, l'une de faim, l'autre d'infection, l'autre par les morts expirez près d'eux, une autre par la privation de toutes les choses nécessaires ».

Mais l'évolution générale d'une population ne suffit pas pour définir son comportement ; pour cela il faut descendre au niveau des familles et voir comment elles évoluent.

III. — *LA VIE DES FAMILLES*

Il est difficile de reconstituer les familles du XVII[e] siècle à cause du manque de précision des actes paroissiaux. Cependant pour la période comprise entre 1620 et 1663 nous avons pu reconstituer entièrement soixante-trois familles de type I (familles pour lesquelles nous connaissons à la fois la date de baptême de la femme et la date de fin d'union du couple).

Nous en présentons quatre caractéristiques :

1 — une des rares familles de plus de dix enfants (12 enfants pour 24 ans de mariage). Il s'agit d'une famille très aisée [37] ;

2 — le type de la famille à mariage tardif (29 ans) et à intervalles entre enfants très longs (plus de 3 ans) [38] ;

3 — le type de la famille à intervalles très rapprochés, à mariage très précoce, mais à union rompue très tôt (après 9 ans) [39] ;

---

37. Voir ci-dessus, p. 15-16 et pl. VII.

38. Voir pl. VIII.

39. Voir pl. IX.

4 — le mariage tardif, 7 ans d'union et 3 enfants, remariage de l'époux 9 mois après la mort de sa première femme, huit autres enfants [40].

Sont aussi très utilisables les familles de type IV (elles sont 245) pour lesquelles au moins la date de baptême de la femme est connue.

Grâce à la reconstitution de ces familles, nous pouvons étudier la nuptialité et la fécondité à Corbeil au XVII[e] siècle.

1) *Nuptialité.*

Seuls certains points peuvent être connus :

L'âge au mariage.

Il est surtout connu pour les femmes dont nous possédons généralement les actes de baptème puisqu'elles se marient habituellement dans leur paroisse ; l'âge moyen des filles est de 23,9 ans, celui des garçons de 24,1 ans. Ces âges sont nettement plus bas que ceux constatés à Meulan [41] ou à Genève [42].

On constate que l'âge le plus courant est pour les femmes de 22 ans et pour les hommes de même, mais que les plus grandes fréquences sont pour les femmes 20-22 ans et pour les hommes 22-25 ans ; la différence d'âge entre époux est très faible.

L'origine des conjoints :

96 % des femmes qui se marient à Corbeil en sont originaires et 71 % des hommes (sur 781 mariages) ; la grosse majorité d'entre eux viennent des environs ; seuls 14 hommes viennent de plus loin, ils sont surtout de l'Est (bassin supérieur de la Seine), ce qui est normal.

Il semble que la mobilité des habitants des faubourgs soit plus importante que celle du reste de la ville.

Le mouvement saisonnier des mariages est semblable à ce qu'on connaît par ailleurs : minima au Carême et à l'Avent ; maxima au début de l'été, avant le Carême et avant l'Avent.

2) *Vie des familles.*

Elle est rythmée par les naissances ; de leurs caractéristiques dépendent la natalité et la fécondité de la population.

---

40. Voir pl. X.

41. LACHIVER, *op. cit.*, p. 138-139.

42. A Genève, de 1600 à 1649, âge moyen des femmes au mariage : 24,3 ans, des hommes : 29,1 ans, d'après HENRY (L.), *Anciennes familles genevoises. Etude démographique* XVI[e]-XIX[e] *siècles.* (Paris, P. U. F., 1956, cahier de l'INED n° 26), p. 55.

La natalité :

Il est imposible de calculer un taux de natalité, faute de chiffres globaux de population mais on peut faire certaines remarques : le mouvement des baptêmes est saisonnier et présente des caractéristiques déjà observées en d'autres lieux comme Meulan et Crulai [43] ; on note un maximum en février-mars, un autre en octobre-novembre, deux minima en juin et décembre, ce qui donne deux maxima des conceptions (mai-juin et janvier-février) et deux minima (mars-avril et décembre). Les coutumes religieuses sont donc assez bien respectées et surtout au début du siècle malgré la faiblesse des chiffres ayant servi à calculer l'indice.

Ceci correspond bien au comportement de la population, où le nombre d'enfants illégitimes est très faible : 30 sur 7 426 baptêmes soit 0,45 % ; la proportion la plus forte d'enfants illégitimes est relevée à Saint-Léonard (0,96 %) et la plus faible à Notre-Dame (0,25 %) sans doute à cause de la composition (soupçonnée) de la population de Saint-Léonard qui comprend beaucoup de voituriers par eau et de pêcheurs, donc une population moins stable ; ce chiffre est encore plus faible que dans le Beauvaisis ou à Meulan [44].

La fécondité :

Le nombre des familles est trop faible pour qu'on en tire des conclusions sûres ; on constate seulement que la baisse de la fécondité est très rapide après 35 ans ; dans l'ensemble la fécondité des familles est moins forte qu'à Meulan à la fin du XVII[e] s.

Evolution des familles :

On ne peut connaître la dimension des familles que si elles sont de type I. On constate alors que 76,6 % des familles ne comportent qu'1 à 6 enfants, ce qui est fort peu, compte tenu du fait que la mortalité infantile est très forte ; la faiblesse de ce chiffre s'explique aussi par le fait que 77 % des familles ont duré moins de 15 ans en cette époque très troublée.

On constate également que pour tous les types de familles (357), la proportion de conceptions prénuptiales est seulement de 6,3 % et encore la majorité de ces conceptions sont elles très peu antérieures à la date du mariage (1, 2 ou 3 mois seulement). Le chiffre réel est donc certainement plus faible compte tenu de l'existence possible de prématurés.

---

43. GAUTIER (E.) et HENRY (L.), *La population de Crulai, paroisse normande.* (Paris, P. U. F., 1958), p. 63.

44. LACHIVER (M.), *op. cit.* et GOUBERT (P.), *op. cit.*

L'âge moyen des femmes à la dernière naissance est de 34,3 ans, ce qui est très bas mais 30 % des femmes sont mortes avant 30 ans. Si on élimine ces femmes mortes jeunes, l'âge moyen à la dernière naissance monte à 41 ans, ce qui est tout-à-fait comparable à Meulan et à Genève ; les femmes ont leur dernier enfant en moyenne plus tôt que de nos jours. Nous n'avons trouvé qu'une seule femme mettant un enfant au monde, à l'âge de 50 ans.

L'intervalle moyen entre mariage et première naissance est de 16, 9 à 17 mois selon les types de familles ; on constate que le cas le plus fréquent est de 9 à 11 mois. Ensuite, entre la première et la deuxième naissance s'écoulent 24 à 26 mois, ce délai relativement long provient en grande partie du fait que l'allaitement qui entraîne la stérilité de nombreuses femmes était assez long.

Toutes ces observations concordent avec ce qu'on connaît de la population d'autres villes comme Meulan et Genève à la seule différence près que la fécondité est nettement plus faible à Corbeil.

Aucune autre étude de détail sur ces familles ne donne de résultat assuré.

Quant à la mortalité, la brièveté des actes de sépultures ne nous permet de connaître que la provenance des personnes décédées ; si 97 % des morts proviennent d'Ile-de-France, il y a cependant des gens venus d'assez loin (plus de 500 km avec Saint-Flour et la Suisse). Mais le faible nombre d'observations ne permet pas de dire si ces cas sont relativement fréquents ou exceptionnels.

⁂

En dépit de difficultés, dues à l'imperfection des actes eux-mêmes, le dépouillement des registres paroissiaux de Corbeil a fait ressortir plusieurs aspects importants de la ville à cette époque : tout d'abord l'aspect dramatique de ces années pour une population qui stagne, étant sans cesse décimée par la guerre et les épidémies. On soupçonne d'après le nombre de familles brisées très tôt combien l'espérance de vie est faible. La mort est d'ailleurs un événement si fréquent dans chaque famille et pour ainsi dire si banal qu'on ne la dramatise pas, comme le montre l'attitude de Mathurin Semele qui se marie neuf mois après avoir enterré sa première femme ; il reste, en effet, des enfants à élever, il faut que la vie continue ; cette relative indifférence devant la mort, surtout celle des jeunes enfants (ce qui explique le sous-enregistrement, le fait que dans l'acte, il est appelé simplement « enfant à »... un tel) est encore un caractère des populations au XVII^e siècle.

Dans ces crises qui frappent épisodiquement Corbeil, une chose est certaine, le manque de subsistances n'est plus un facteur essentiel de crise ; en ville et dans le Bassin parisien, le manque total de subsistances pendant un temps suffisamment long et pour la majorité de la population, même aux pires heures de la Fronde, paraît impossible. Pour bien observer le rôle réel des subsistances dans une crise, il faudrait connaître aussi la qualité des vivres disponibles à ce moment ; elle est certainement un facteur important dans la diffusion d'épidémies, de dysenteries ou d'intoxications diverses.

En étudiant la vie des familles, on voit que leurs caractéristiques sont celles d'un type de démographie connu jusque vers 1740 : l'évolution en hausse ou en baisse de la population dépend de son environnement et pour la plus grande partie de l'époque que nous étudions, il est défavorable ; seule différence avec ce qu'on trouvera plus tard : on se marie jeune, aux alentours de 22 ans et la différence d'âge entre conjoints est faible.

Malgré le peu d'indications donné par les actes, Corbeil apparaît comme une ville assez ouverte ; on y voit venir vivre un certain nombre de gens du Centre, de l'Ouest et surtout de l'Est ; cette population ne vit pas du tout en vase clos, au contraire ; le trafic de la Seine et l'importance de son marché en sont les causes essentielles [45].

Nicole MONCOURIER.

---

45. Nous tenons à remercier MM. Goubert et Lachiver qui nous ont dirigée et aidée dans nos recherches ; les Archives communales de Corbeil-Essonnes pour leur accueil et les Archives départementales de l'Essonne pour l'aide qu'elles nous ont apportée dans notre travail et particulièrement Mme Cavailler pour ses conseils et pour la lecture critique qu'elle a bien voulu faire de cet article.

Histoire de l'église Notre-Dame de Valenton

Que le nom de Valenton soit d'origine celtique [1] ou désigne le domaine du romain Valens [2], il n'en est pas moins très ancien. C'est un nom bien fixé qui n'est pas le reflet d'une création relativement récente comme Villeneuve (Villa Nova).

Il est donc permis de penser que Valenton eut un lieu de culte avant sa voisine, Villeneuve-Saint-Georges, mais aucun texte ne précise à quelle date le premeir sanctuaire fut fondé [3].

Vers la fin du règne de Charlemagne, l'abbé Irminon décrivit, dans son « Polyptyque » [4], les biens de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Malheureusement, le manuscrit a été mutilé. Valenton n'y figure pas ; par contre, nous y apprenons qu'il y avait une église « bien bâtie » à Villeneuve ; sans doute une construction en bois qui nous paraîtrait modeste. Le premier texte qui confirme l'existence de l'église de Valenton est du XII[e] siècle.

---

1. M. Michel ROBLIN le cite comme une formation celtique en - *magus* sur un radical inexpliqué (*Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque.* Paris, A. et J. Picard, 1971, in-8°, p. 30).

2. C'est l'opinion de l'abbé LEBEUF dans son *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris.* (Paris, Fechoz et Letouzey, 1883-1893, 7 t., in-8°), t. V, p. 29.

3. L'abbé LEBEUF et Michel ROBLIN sont d'accord pour penser que Villeneuve fut créée sur le territoire de Valenton au 8[e] siècle à l'occasion de l'édification au bord de la Seine d'une fortification. Deux hypothèses sont donc possibles : une église existait à Valenton avant la naissance de Villeneuve mais aucun texte n'en parle avant le 12[e] siècle, ou bien il n'y avait pas encore de paroisse à Valenton et l'abbé de Saint-Germain fit construire une église pour la « ville neuve » qui avait plus d'attrait que le vieux bourg. On ignore d'ailleurs quel fut le vocable de cette église qui ne fut dédiée à saint Georges qu'après 859, date de l'arrivée des reliques de ce saint dans le diocèse. Plusieurs données viennent à l'appui de la première hypothèse : l'ancienneté du nom de Valenton, le passage de la voie romaine primitive et la découverte de vestiges gallo-romains et francs en ce lieu (DUFOUR, *Sépultures gallo-romaines à Valenton,* dans *Bulletin de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise,* 1895, p. 24).

4. *Polyptique de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés...,* publié par Auguste LONGNON. Paris, H. Champion, 1886-1895, 3 vol. in-8°.

Ne pouvant défendre eux-mêmes leurs domaines de Valenton et de Villeneuve, les religieux avaient confié cette tâche à Etienne de Garlande et à Amaury, comte d'Evreux, en échange de la perception de taxes sur les habitants ; mais, les exactions de ces seigneurs amenèrent les religieux à composer avec eux. En 1138, Hugues, abbé de Saint-Germain-des-Prés, racheta les servitudes pour 100 sous parisis et 60 muids de vin, payables chaque année en l'église de Valenton [5].

Le 15 novembre 1176, à Anagni, le pape Alexandre III confirme, en faveur de l'abbé Hugues, les biens et privilèges du monastère de Saint-Germain-des-Prés. Parmi les premiers, sont citées les églises de Villeneuve, Crosne et Valenton [6].

Dans un pouillé du diocèse de Sens [7], rédigé vers 1205, l'église de Valenton est dite « paroissiale ».

L'église actuelle a été construite, en 1779-1780, sur l'emplacement d'une église plus ancienne dont l'abbé Lebeuf [8] dit : « La structure du chœur est du treizième siècle. La tour paroit approcher du même temps, le reste a été tellement reblanchi et couvert de plâtre qu'on ne peut le dire que bien plus nouveau ».

L'église du XIII^e siècle a-t-elle été construite à l'emplacement de l'ancienne église présumée ou sur un nouvel emplacement ? Nous n'en savons rien.

En l'an 1319, le lundi avant la Pentecôte (21 mai), l'abbé et les religieux de Saint-Germain des Prés passèrent une convention avec les marguilliers et les habitants de Valenton au sujet d'une place située près de l'église : il est interdit à ces derniers d'y faire un cimetière, d'y élever des croix ou une croix, d'y planter des arbres ou même d'y édifier ou ériger quoi que ce soit. Elle doit être réservée à la promenade et éventuellement à l'exercice du droit de haute et basse justice de l'abbé, du monastère ou du prévôt de Villeneuve-St-Georges. Soixante-six habitants de Valenton ratifièrent l'accord tant en leur nom qu'en celui de la communauté : « Guillaume Ferri, Jehan Choisi, Adam du Ru, Jehan Houdoin marriglier, Jehan Faussart, Jehan Renouart, Jehan Bousier marriglier, Jehan

---

5. *Arch. nat.*, K 23, n° 3 ; LL 1087 et LL 1043. Publié dans *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés* par René POUPARDIN. (Paris, H. Champion, 1909, 2 vol. in-8°), t. I, p. 137-140.

6. *Arch. nat.*, L 231, n° 52, publié par POUPARDIN, *op. cit.*, t. I, p. 238-240.

7. QUESVERS (Paul) et STEIN (Henri), *Pouillé de l'ancien diocèse de Sens.* Paris, Picard, 1894, in-4°, 408 p.

8. *Op. cit.*, t. V, p. 30.

Bousier fils de feu Pierre Bousier, Jehan Bousier le jeune, Jehan Houdoin, Jehan de Choisi, Jehan Gas Cuisin, Jehan Gigot, Robert Chabine, Jehan Gigot le jeune, Guerart Christian, Adam Le Fournier, Roch Thibost, Ferri Christian, Guillaume Gigot, Gautier de Brunay, Pierre Soitin, Thomas le Bourrelier, Raoul d'Etrepigny, Guillaume de Vitri, Jehan Gonin, Guillaume Abon, Bertaut le Bourgoin, Colin Ligier, Geufroi de Pontoise, Girart du Fosse, Andri le Behier, Nicolas Ligier, Pierre Auboin, Jehan Cochet, Jehan Boisart, Jehan Mooron, Jehanne la Mestresse, Pierre Buisson, Pierres le Macon, Robert Chenin, Denise Renouart, Eudeline fame de feu Adam le Barbier, Thomas le Doyen, Eudeline la Gorgonne, Jehanne la Chemine, Philippe Bossiel, Jehan le Mestre, Pasquier de Sillancourt, Robin de Larche, Jehan Beline, Richart Boissart, Philippe le Fournier, Jehan le Rous, Jehan le Sueur, Jehan le Roy, Adenin Gorgon, Mahi le Charpentier, Guillaume Houdoin, Ermengon de Mezi, Adam Molain, Geufroi Houdoin, Martin Herens, et Thomas de Larche » [9].

L'église était sous le patronage de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, et les religieux étaient seigneurs de Villeneuve et de Valenton et gros décimateurs de ces paroisses. Le curé touchait son gros des religieux et au XVIII[e] siècle, existaient encore les quittances, disparues depuis, signées par Robert le Moucheux, curé de Valenton, entre 1401 et 1437 [10].

Une enquête du 19 mars 1506 constate que les religieux, en qualité de seigneurs décimateurs et curés primitifs de Valenton ont toujours joui et doivent jouir des dîmes de chanvre et de lin dans l'étendue de la paroisse de Valenton et que le sieur Gabriel Ratouillet, prêtre vicaire de Valenton, usurpe ces dîmes par force et maltraite les habitants qui les lui refusent [10].

En 1520, une autre enquête est ouverte contre le sieur Hugues Bazannier, curé, qui prétendait garder pour lui les dîmes grosses et menues [10].

La cloche est peut-être une des plus anciennes de la région parisienne. Elle porte l'inscription [11] : « ihs ma lan mil Vc xlvii fuz faicte par les habitans de Valanton et fuz nommee marie ».

Nous avons l'habitude de voir les anciens cimetières près des églises. Il n'en était pas de même à Valenton.

---

9. *Arch. nat.*, L 808.

10. *Arch. nat.*, LL 1043.

1. J'ai lu moi-même cette inscription en mai 1969, citée d'ailleurs par Guilhermy (voir note 26).

Jusqu'à la fin du XVI^e siècle, il fut situé à l'extrémité du parc actuel des « Charmilles ». Sur son emplacement s'élève aujourd'hui un centre de rééducation pour amputés. Les actes de vente des terrains voisins [12] mentionnent sa proximité par les expressions « Sous le cimetiere », puis, « Sous le vieil cimetiere». On peut ainsi dater la fin de son utilisation après 1587 et avant 1596.

Les inhumations eurent lieu ensuite près de l'église, dans le prolongement est de la nef.

On peut donc se poser la question suivante : l'église ne se trouvait-elle pas à côté du vieux cimetière avant d'être rebâtie au XIII^e siècle dans la côte ou bien, le cimetière fut-il toujours loin de l'église et hors du village jusqu'à la fin du XVI^e siècle ?

***

Valenton eut à souffrir des guerres civiles de la Fronde. En septembre 1652, [13] les troupes royales commandées par le Maréchal de Turenne occupent le village et ses environs. Le dimanche 8, au soir, le bruit court à Paris qu'il doit s'en retirer car les vivres manquent. A cette époque, les armées se nourrissaient sur le pays, on peut juger des ruines et des misères qu'elles laissaient derrière elles. [14]

Le 18 août 1653, Guy Lasnier, archidiacre de Brie, visite la paroisse de Valenton. Il écrit dans son rapport[15] :

« Visité le Sainct Sacrement fonts baptismaux et sainctes huilles trouvées decemment et l'eglise en assez bon ordre et reparée ».

Mais, les registres des baptêmes, mariages et sépultures ont disparu. Il enjoint au curé, Messire Robert Vaullegeard, de les rechercher chez les héritiers de ses prédécesseurs.

Le presbytère est inhabitable. L'intérieur est saccagé, il n'y a plus ni portes ni fenêtres. Les marguilliers et habitants prétendent être trop pauvres pour payer les réparations. Le curé est obligé

---

12. *Arch. nat.*, S 3044 [2].

13. DUBUISSON - AUBENAY, *Journal des guerres civiles*, dans *Mémoires de la Société d'histoire de Paris*, 1883.

14. Consulter à ce sujet : Jean JACQUART, *La Fronde des princes dans la région parisienne et ses conséquences matérielles*, dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1960, p. 257-290.

15. *Arch. nat.*, LL 30.

de se loger, pour deux sols par jour, au bout du village, dans un grenier où il couche avec beaucoup d'incommodité. Ce presbytère donnait sur la place de l'Eglise et touchait l'édifice. [16]

Il fut cependant réparé, grâce à la générosité de Messire Gaspard Chesnet, Secrétaire du Roi, qui possédait une grande maison et une ferme à Valenton, et qui prêta la somme nécessaire aux travaux. [17].

***

Le mardi 15 mai 1663, après la Pentecôte, à l'issue de la grand' messe, eut lieu une scène de violence dans l'église. Pour en donner l'explication, nous devons parler succinctement des seigneurs de Valenton.

Jusqu'en 1569, Villeneuve et Valenton firent partie conjointement de la mense abbatiale de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Pour subvenir aux besoins de l'Etat, Charles IX imposa le Clergé de France. La quote-part de l'abbé se montait à 7 632 livres ; celui-ci vendit alors Valenton, pour 6 600 livres, à Messire François Audrant, abbé commandataire de St-Fussien-lez-Amiens, le 23 août 1569.

La seigneurie changea ensuite plusieurs fois de propriétaires pour passer finalement, le 11 janvier 1617, à Claude de Beauvais, seigneur de Limeil. Vers 1650, son fils, Guillaume de Beauvais, commissaire aux requêtes du Palais, lui succéda.

En 1662, les religieux essayèrent de reprendre leur terre de Valenton aux directeurs des créanciers de M. de Beauvais. Un arrêt du Grand Conseil, du 28 février 1663, la leur adjugea, au profit de leur mense conventuelle. [18].

M. de Beauvais et les syndics de ses créanciers avaient essayé d'empêcher le retour de Valenton à ses anciens seigneurs. Certains habitants avaient été enfermés dans l'église et avaient dû, sous la menace, signer des requêtes au Parlement de Paris contre le retour de Valenton à Saint-Germain-des-Prés. [10]

Donc, le mardi 15 mai 1663, la grand'messe étant commencée, le sieur de La Here, huissier royal, entra dans l'église pour y faire prendre place au procureur fiscal et autres officiers des religieux

16. Voir le plan de l'église d'après *Arch. nat.*, S 2940, pl. XI.

17. *Arch. nat.*, Z^2 4385.

18. *Arch. nat.*, S 2940.

au lieu et place ordinaire des officiers de M. de Beauvais. Il trouva les places occupées par le nommé Challat, domestique de M. de Beauvais, avec, entr'autres armes, une épée au côté, et par Jean Martin, ci-devant procureur fiscal.

A l'issue de la grand'messe, l'huissier voulut procéder à la publication des arrêts du Grand Conseil et du Conseil privé du Roi qui rendaient la seigneurie de Valenton aux religieux. Il voulait lire aussi le désaveu des habitants quant aux requêtes et procédures faites, en leur nom collectif, aux religieux. Par ordre de Messire Robert Vaullegeard, curé de Valenton, le sieur Michel, prêtre qui venait de célébrer la messe, interdit à l'huissier de faire son travail. Challat et Jean Martin s'avancèrent vers lui en le menaçant. Challat le prit au collet pour l'empêcher de faire sa publication. Courageusement, l'huissier interpella les habitants pour savoir s'ils approuvaient ou désapprouvaient les requêtes et procédures ; intimidés par les agresseurs, ils ne purent répondre.

Le malheureux de La Here, injurié, menacé d'être maltraité, se retira avec assistants et témoins, « protestant de prendre iceluy Challat et Martin à partie comme rebelles à l'authorité de justice ».

Monsieur de Beauvais, furieux, organisa une expédition punitive dont voici le compte rendu fait, le 17 mai 1663, par Jacques Baudelot, commissaire enquêteur et examinateur pour le Roi :

« ... avons trouvé en la maison du Sieur de Trossy [19], le nommé Robert Martin, maréchal, tout meurtri de coups sur les épaules ainsi qu'il nous est apparu, en sorte qu'il ne peut tourner le col et Charles Meunier, boulanger, aussi couvert de contusions de coups de batons, Pierre Baugrand huissier au village de Valenton, lesquels nous ont dit et fait plainte de ce que le Sieur de Beauvais et les nommés Challat et Jean Martin armés d'épées et bastons, et la femme du Sieur de Beauvais et autres leurs complices en haine de ce que les plaignants avoient signé un acte de revocation d'une procuration que le Sieur de Beauvais avoit exigé d'eux et surpris leur signature en leur faisant entendre que c'étoit seulement une requette pour empescher l'établissement d'un four banal que les Religieux de l'Abbaye de Saint-Germain pretendoient faire établir au village duquel ils sont seigneurs ; iceluy Sieur de Beauvais et complices avoient été ès maisons des plaignans qu'ils ont battus excedé de plusieurs coups de bâtons dont ils sont excessivement blessés, les auroient menacés de les faire assassiner s'ils ne se retiroient dans deux heures hors du village ce que les plaignans auroient fait, craignans la fureur du Sieur de Beauvais qui est un homme violent ; ce qui a causé grand préjudice aux plaignans qui sont pauvres gens qui travaillent journellement chez eux de leur metier

---

19. Le S[r] de Trossy — exactement : De Strossy — était propriétaire de la maison nommée « Le Plaisir ».

de marechal et boulanger ce a quoy ils sont obligés d'être assidus, le Sieur de Beauvais ayant même voulu arracher et faire oter le bouchon [20] dudit Meunier un des plaignans qui fait trafic de marchandise de vin ce qui luy porte aussi grand prejudice, desquelles violences et voye de fait, lesdits Meusnier Baugrand et Martin nous rendent la presente plainte... ».

Nous n'avons pu trouver la conclusion de cette affaire.

Les réparations faites à l'église et au presbytère après la Fronde n'avaient pas dû être solides. En effet, dans un inventaire des archives de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, concernant Valenton, fait vers le milieu du XVIII[e] siècle, sont cités trois documents significatifs mais malheureusement disparus [10] :

« 1674-1676 : Etat memoire des habitants de Valenton pour les reparations de l'Eglise et clocher de Valenton.

Supplique des habitants à M. Pelisson économe de l'Abbaye pour icelles reparations.

Proces verbal des ruines de la dite eglise et clocher par des experts nommés. »

Le samedi 10 juin 1673, sont faites « les prisées et estimation des ouvrages du presbytère ». En 1674, les travaux ne sont pas encore commencés [21].

***

En 1695, eut lieu le baptême de deux cloches par J.H. Cochois, curé de Valenton, qui en a dressé le procès-verbal suivant : [22]

« Le mardy seizieme jour d'Aoust mil six cent quatre vingt quinze ont esté par moy prestre curé de Notre Dame de Valenton soussigné benittes avec les ceremonies et solennités accoutumées Deux cloches dont le Metal a esté beni par Moy dont la première a esté nommée Marie Gabrielle par Messire Gabriel de la Porte conseiller du Roy en sa cour de Parlement et Dame Marie Carré veuve de Messire Louis de Maschault conseiller du Roy en la dite cour de Parlement. Et la seconde a esté nommée françoise antoinette par Messire Antoine de Rosset Escuyer Conseiller du Roy en son Chastelet de Paris et Damoiselle françoise Petit de Serdon Lesquels ont tous signés.

M[lle] De Serdon	Marie Carré	G. de la Porte
a déclaré ne scavoir signer	De Rosset	J. H. Cochois.

M[lle] Marie Anne Françoise Petit de Cerdon avait environ 10 ans ; elle était la petite fille du Sieur De Strossy [23] qui avait recueilli les victimes de M. de Beauvais en 1663.

---

20. Le « bouchon » du S[r] Meunier est le rameau de verdure qui servait d'enseigne.

21. *Arch. nat.*, Z[2] 4386.

22. Copié dans le registre paroissial de 1695.

23. D'après *Arch. Paris*, 6 AZ 197.

Louis de Machault et Antoine de Rosset possédaient maison, ferme et terres à Valenton.

Ces deux cloches ont disparu probablement pendant la Révolution [24].

⁂

Sur le plan de l'église, on voit l'emplacement d'une ancienne chapelle supprimée. Cette chapelle, située dans le chœur, du côté de l'Evangile, en entrant, avait 7 à 8 pieds de large et 11 à 12 pieds de long, « à commencer depuis les extrémités du pilier de pierre de taille sous lequel est adossé l'autel de la dite chapelle jusqu'à la balustrade du chœur ». [10]

En 1704, Louis Simon Lenoir, Conseiller au Grand Conseil et dame Elisabeth Symonnet, son épouse, propriétaires d'une maison sise à Valenton, devant l'Eglise, présentèrent une requête aux religieux de Saint-Germain-des-Prés. Ils désiraient faire enclore la chapelle, à leurs frais, pour prendre place et assister au service divin, ce qui, de plus, ornerait et embellirait l'église.

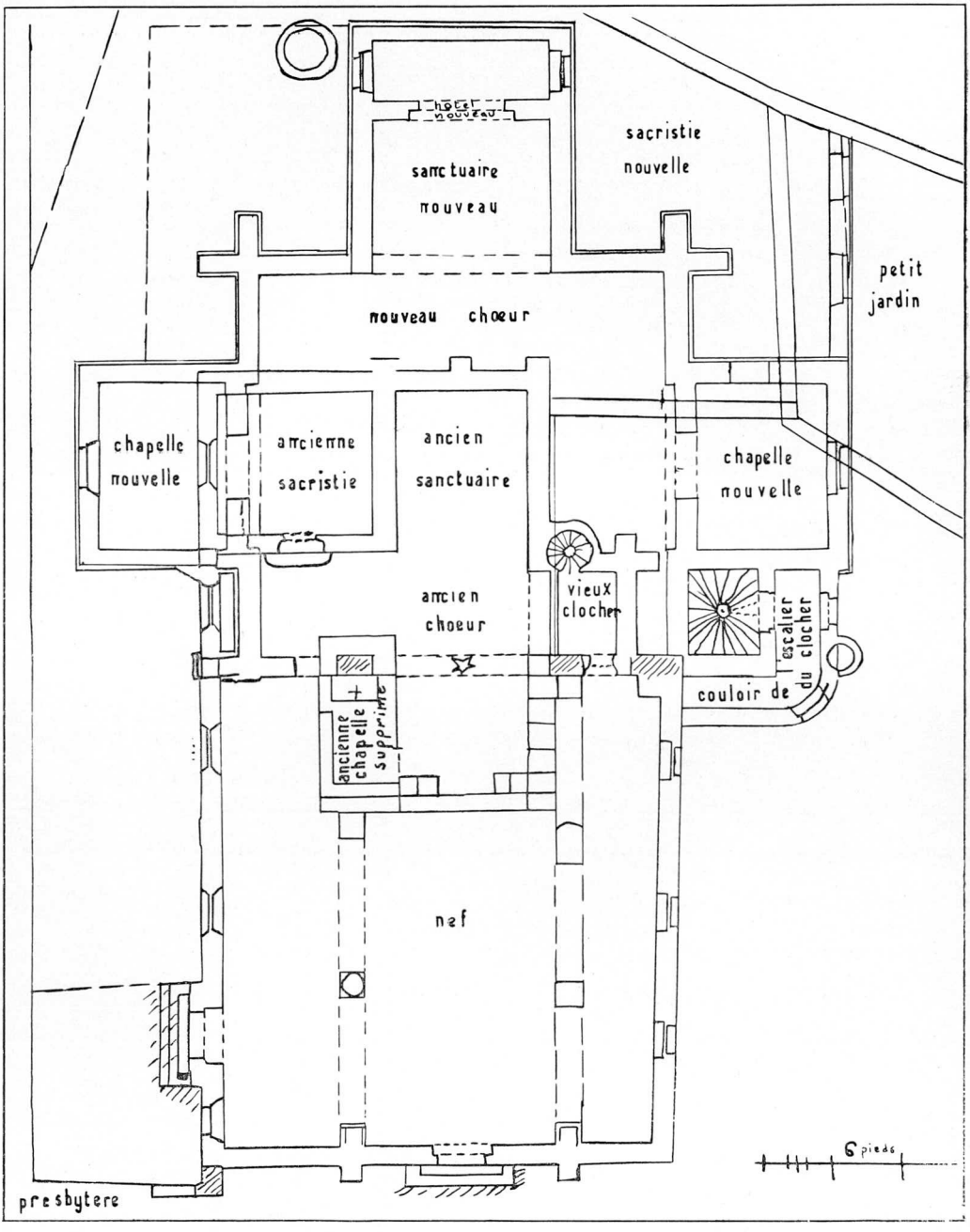
Le 6 avril 1704, leur demande fut acceptée, sous les conditions suivantes : ils ne pourront disposer de la chapelle que le temps qu'eux ou leurs descendants possèderont la maison de Valenton. Ils verseront cent livres pour les réparations de l'église. A leur mort, les descendants devront présenter une nouvelle requête et verser trente livres à la fabrique de l'église. En cas de vente de la maison, les religieux disposeront de la chapelle à leur volonté [10].

Louis Simon Lenoir meurt en 1712. La maison est vendue, le 6 septembre à Etienne Mayneaud de la Tour, Secrétaire du Roi [12].

Le beau-frère de Louis Simon Lenoir, Louis François Symonnet, conseiller au Parlement, et sa femme Marie Anne Françoise Petit de Cerdon étaient propriétaires du « Plaisir ». Le 11 septembre 1712, ils demandèrent aux religieux l'autorisation de disposer de la chapelle, « en considération de ce que le Sieur Symonnet est frère de la dame Lenoir ». Ils offraient de verser trente livres à la fabrique de l'église, somme qui serait donnée à chaque mutation par leurs descendants. Ils remettaient à la disposition de la fabrique « un banc à eux appartenant dans ladite église en vertu de la concession faite à la dame Symonnet, le 19 septembre 1704, à condition néanmoins par les Sieurs Curé et Marguilliers d'en disposer en faveur du Sieur Mayneaud de la Tour acquéreur de la maison des Sieur et dame Lenoir. » [10]

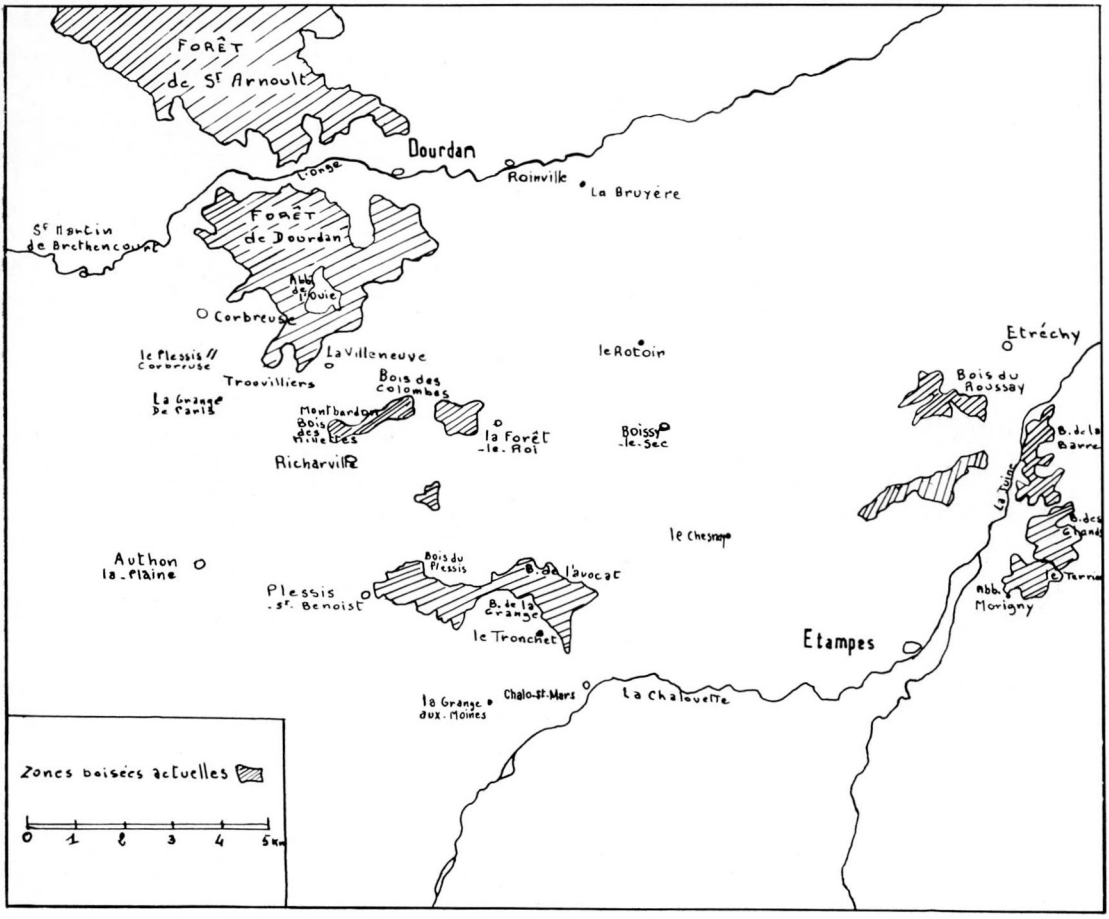
---

24. C'est l'avis de dom ANGER dans *Les dépendances de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.* Paris, Poussielgue, 1906, 2 vol. in-8°.



Plan de l'église de Valenton.

Pl. XII



Zones boisées entre Dourdan et Etampes.

A cette même date du 6 avril 1704, un banc fut octroyé à Paul François Bigres, conseiller du Roi, receveur et payeur des gages et augmentations de gages de Messieurs les officiers du Grand Conseil. Dans sa requête, il représente à Messieurs les Religieux que :

« dans le chœur de Valenton proche le clocher de l'église il y a une place inutile ou il souhaiteroit avec leur permission faire placer un banc qui ne portera aucune incommodité au contraire serviroit a l'embellissement du chœur et a empescher le bruit et le desordre que font les enfans qui s'y assemblent autour des cloches... »

Il devra payer cent livres à la fabrique de l'église, et en cas de vente de sa maison par lui ou par sa femme, après son décès, les religieux pourront disposer du banc à leur volonté. [10]

Paul François Bigres avait acheté sa maison à Antoine de Rosset, le 29 décembre 1696 [12]. Sa fille, Louise Françoise Bigres, épousera, le 17 avril 1719, Eusèbe Jacques Chaspoux de Verneuil. Ce dernier fera construire une grande maison bourgeoise appelée plus tard « château de Valenton ». Il amènagera le parc de la Tourelle [25].

En 1722, la maison située en face de l'église et qui avait appartenu à Louis Simon Lenoir appartient à Jean Baptiste Petit, commissaire huissier priseur aux ventes du Châtelet de Paris. Certains de ses amis eurent une tenue incorrecte dans l'église, et Messire Pierre Camet, curé de Valenton, rédigea une plainte. Jean Baptiste Petit vint lui présenter ses regrets le 26 mars 1722 : [10]

« Sont convenus, moy Pierre Camet docteur de Sorbonne curé de la paroisse de Valenton d'une part et moy Jean Baptiste Petit huissier au Châtelet de Paris d'autre part que pour assoupir la plainte formée par moy au sujet de quelques inattentions au silence et a la retenue qui doit etre observée dans l'église par quelques jeunes personnes des amis et de la compagnie dudit Sieur Petit dont ledit Sieur Petit declare n'avoir eu aucune connoissance, et proteste non seulement qu'il y auroit remedié s'il en avoit été averti, mais encore qu'il y aura a l'avenir une attention particulière pour toute personne qui sera dans sa compagnie que chacun se contienne et se comporte avec le respect dû aux autels et dans l'église de Dieu, et pour qu'il ne soit faites aucunes poursuittes en consequence de ladite plainte et information, je reconnois moy Camet que je suis tres content des protestations que ledit Sieur Petit m'a faites du regret qu'il a des inattentions qui ont donné lieu a cette plainte et de la promesse qu'il m'a faite d'y tenir la main pour ce qu'il n'en arrive jamais de pareilles... »

---

25. Sur ces personnages, voir mon article : *Histoire du « château » et de la « tourelle » de Valenton*, dans le bulletin de la société, année 1969, p. 59-78.

Comme il y avait un banc dans l'église pour lequel aucune somme n'avait encore été versée, M. le Curé promet d'en faire ratifier, par les marguilliers, l'attribution au sieur Petit qui verse aussitôt 50 livres représentant l'arriéré de la dette et en plus 100 livres pour le secours des pauvres et autres usages édifiants,

« promettant de part et d'autre de nous rendre tous les égards qui conviennent entre honnêtes gens et en conséquence moy Camet promet de me désister de la poursuite de la plainte et consens en tout ce qui dépend de moy qu'elle soit comme non avenue. »

Le scandale avait dû être d'importance, et le sieur Jean Baptiste Petit s'en tirait à bon compte.

Parmi les personnes notables de la paroisse inhumées dans l'église au XVIII[e] siècle, citons d'après les registres paroissiaux :

Louis François Symonnet, Conseiller au Parlement, âgé de 80 ans (3 septembre 1754) et Marie Anne Françoise Petit de Cerdon, son épouse, âgée de 74 ans (17 février 1760).

Au siècle dernier, leur épitaphe de marbre noir, de 40 cm de hauteur et de 40 cm de largeur était encore fixée sur un pilier, au bout de la nef, en face de la chaire. Guilhermy en a relevé le texte [26] :

« 1760 / Cy Gist / Dame Marie Anne Françoise / PETIT, Veuve de M. Louis / François Symonnet / Doyen du Parlement / Décédé en sa maison de / Valenton le 17. Fevrier / 1760. Agée de 74 ans et / quinze jours, inhumée en / cette église ainsi que / M. son Epoux / Priez Dieu pour leurs Ames / »

Vers 1900, cette épitaphe avait déjà disparu.

L'église fut reconstruire entre 1779 et 1781. Le plan [16] montre que l'agrandissement fut important et qu'il reste peu de choses de l'ancien édifice. [18]

Le lundi 8 novembre 1779 eut lieu, à Valenton, une double cérémonie : les bénédiction et consécration du nouveau cimetière et de la première pierre du nouveau chœur de l'église. Voici un extrait du procès-verbal qui en fut établi [27] :

« L'an mil sept cent soixante dix neuf et le lundy huitième jour du mois de novembre... le nouveau cimetière de cette paroisse a été béni et consacré par Messire François Andrin pretre curé de Brunois et promoteur rural du diocèse accompagné de Messire Pierre Paul de Cinq Peirres Pretre curé de Limeil et de Messire Gilles Edouard Le Boullier Pretre docteur en théologie et curé de cette paroisse et Mtre

---

26. *Inscriptions de la France du* V[e] *au* XVIII[e] *siècle, ancien diocèse de Paris* (Paris, I. N., 1883, 5 vol. in-4°), t. IV, p. 191-192.

27. Registre paroissial de 1779.

Philippe La Niepse Procureur fiscal et tresorier des pauvres et fabrique de ce lieu de Louis Philippe Baudry vigneron et marguillier en charge de Louis Alexandre tonnellier et second marguillier et de tous les paroissiens.

Laquelle benediction et consecration faite le dit sieur curé de Brunois et commissaire en cette partie accompagné comme dessus seroit revenu dudit cimetière processionnellement au lieu ou l'on construit actuellement le nouveau chœur de cette église, au dépend de la Manse abbatiale de Saint-Germain-des-Prés a Paris en qualité de gros décimateur de cette paroisse... ou arrivé, il auroit aussi benit et consacré la première pierre de l'angle gauche du dit chœur qui est le coté de l'Evangile, sur lequel il a gravé trois croix et qui est posée sur la fondation dudit angle qui est celui d'en haut et le plus près du sanctuaire. »

La reconstruction de l'église était le résultat des démarches de Gilles Edouard Le Boullier, curé de Valenton. Elle était faite sous la direction et suivant les plans de Messire Etienne Le Grand de l'Académie Royale d'architecture, et les maîtres maçons étaient les sieurs Dominique Martin Bachelier et Jean François Faugeraux, entrepreneurs de bâtiments à Paris.

Pour agrandir l'église, il avait fallu supprimer le cimetière qui était à côté d'elle et en créer un nouveau, celui qui existe actuellement. Monsieur le curé avait fait le sacrifice d'une portion de son jardin, mais cette portion n'était pas suffisante pour la régularité de l'église.

Le 19 décembre 1779, fut lue, au Chapitre de Saint-Germain-des-Prés, une requête des curé, marguilliers, syndic et habitants de Valenton [28], dans laquelle il était demandé que les religieux cédassent « une petite partie d'un très petit jardin tout à fait hors d'œuvre du manoir seigneurial, le dit petit jardin faisant hache sur celui du presbytère. » (En haut et à droite sur le plan). Le rapporteur ajoute :

« ...le tout est urgent vu que les fondations sont ouvertes et que l'on commence à remplir à cause des eaux qui les exposeroient attendu que nos pressoirs bannaux, qui sont vis à vis du sanctuaire et six pieds plus élevés, sont plus de six mois de l'année tout à fait dans l'eau. »

Dom L'Hote, abbé cellerier, est d'accord pour qu'il soit fait droit à cette requête, mais, il ne faut pas que l'abbaye y perde : la fabrique de l'église de Valenton devra reconstruire à neuf, « en pierre de taille et bon mortier », le mur endommagé par les démolitions de l'ancienne église et ce mur, « plus solide que jamais », dédommagerait de la perte de terrain, et, d'autre part, il serait à

---

28. *Bibl. nat.*, Man. fr., 18 860.

propos d'établir un cens pour constater, par la suite, la cession de terrain. Ce cens serait de trois deniers annuels.

Les religieux ayant délibéré, accordèrent ce qui leur était demandé, sous réserve des conditions fixées par l'abbé cellerier. Pour remercier leurs seigneurs, le curé et les marguilliers leur proposèrent, qu'à perpétuité, chaque 19 décembre, un service solennel fût célébré pour le repos des âmes des religieux décédés pendant l'année ; ce qui fut accepté.

Le 6 janvier 1781, fut bénie la croix du clocher, par Gilles Edouard Le Boullier, curé de la paroisse. Elle portait trois fleurs de lys : une au-dessus du coq, les autres aux extrémités de la branche horizontale. Elle avait été dessinée par Messire Etienne Le Grand, architecte, et exécutée sous ses ordres par Clément Marchais, serrurier à Valenton [29].

Le 9 octobre 1781 [29], eurent lieu les bénédictions du chœur, du sanctuaire, du maître-autel et des chapelles collatérales dédiées à St Eloy et St Vincent, par Anne Léon Henry Phélippes, prêtre du diocèse de Paris, conseiller au Parlement, doyen du chapitre de St Marcel. Ce personnage n'était pas inconnu à Valenton, puisqu'il était fils de Nicolas Léon Phélippes, lieutenant général des armées du Roi, ancien gouverneur de Maubeuge, et d'Henriette Thérèse Symonnet, propriétaires du domaine appelé « Le Plaisir ».

Le samedi 8 décembre 1781 [29], il bénit la croix du cimetière et, « le lendemain dimanche a l'issue du Te Deum chanté pour rendre grace a Dieu de la victoire des armées du Roy sur les Anglois en Amérique fut faite la benediction de la croix et Christ du Maître Autel. »

Malheureusement, le terrain était resté ouvert, et l'on pouvait entrer, sans gêne, dans le jardin du presbytère, ce qui inquiétait le curé. Un mur de clôture aurait bouché complètement les fenêtres de la sacristie et à moitié celle de la chapelle St-Vincent. Il faut dire aussi que le terrain était en pente et la masse de terre qui touchait les bâtiments « introduisait une humidité affreuse ». Les murs, recouverts de plâtre, risquaient de pourrir, ainsi que les ornements. [30]

Pour pallier ces inconvénients, le curé et les marguilliers proposèrent que le petit terrain fût cédé à l'église qui se chargerait de l'enlèvement de la terre. La requête fut présentée à Dom L'Hote,

---

29. Registre paroissial de 1781.
30. *Arch. nat.*, N III S. et O., 229.

abbé cellerier, au début de janvier 1781, qui en reconnut le bien-fondé et promit de la soumettre au Chapitre. Comme aucune décision n'était prise, le curé essaya plusieurs fois de voir Dom L'Hote ; mais ce dernier avait « oublié » l'affaire, ou était trop occupé ; puis il fut malade, puis infirme. Les nouveaux celleriers refusèrent de recevoir un curé inconnu d'eux.

Le 11 octobre 1783, lors de sa visite, Monseigneur l'Archevêque peut constater que les dégâts prévus sont arrivés : « que le pavé de la chapelle et de la sacristie sont d'une si grande humidité que la plus part des ornements sont chansis dans les armoires, quoique l'été on avait soin d'ouvrir les fenestres lorsqu'il fait sec, et que l'hiver il y ait un poesle allumé. » Il autorise le curé à présenter une nouvelle requête et promet de l'appuyer, auprès des religieux, « de sa puissante protection ».

Cette nouvelle requête, datée du 17 novembre 1783, fut lue au Chapitre de Saint-Germain-des-Prés le 3 avril 1784 [28]. Gilles Edouard Le Boullier, curé de Valenton, eut gain de cause. Par acte passé devant Maître Lefèvre, notaire à Paris, le 10 juillet 1784, les religieux cédèrent à la fabrique de la paroisse le petit terrain en question. [18]

La cession était faite moyennant un sol de cens et deux sols de rente et surcens payables chaque année à la Saint-Martin. De plus, la fabrique devait faire construire, à ses frais, un mur de clôture entre le terrain cédé et la cour de la ferme seigneuriale, l'épaisseur du mur étant prise du côté de la partie cédée et les réparations perpétuellement à la charge de la fabrique de l'église.

*
* *

On aurait pu croire, après les travaux de reconstruction, que la nouvelle église ne donnerait plus de soucis. Hélas, un mauvais sort semble s'acharner sur elle. En 1859, à la session de novembre du conseil municipal [31], le maire, M. Auguste Grim, fit savoir que : le 1er août, l'ordre avait été donné au sieur Guérin, couvreur, de rétablir à neuf un côté de la couverture de la nef et du chœur de l'église ; mais que cette couverture était dans un tel état de délabrement, que les bois en étaient tellement consommés, qu'aussitôt qu'on y a touché, le tout s'est affaissé.

Il fallut prendre des mesures financières d'urgence pour que les travaux de réfection pussent être entrepris immédiatement.

Le 12 novembre 1864, le conseil municipal délibéra sur les dépenses à faire pour assainir l'église [31].

31. *Arch. de Valenton,* reg. des délibérations.

Nous donnons, en annexe, un extrait du compte-rendu de la séance. On y lira le rapport que le curé avait fait au Ministre des Cultes sur l'état de l'église.

En 1971, moins de deux cents ans après sa reconstruction, l'édifice est de nouveau en très mauvais état. Les experts modernes trouveront-ils les causes de ce délabrement chronique ?

René BISCH

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE VALENTON

L'an mil huit cent soixante quatre, le douze novembre, sept heures du soir, les membres du Conseil municipal de la commune de Valenton se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances pour la tenue de la session de novembre conformément à la circulaire de M. le Préfet, sous la présidence de M. Auguste Grim, maire ; étaient présents MM. Baticle, Vallois, Guérin, Toussaint, Damville, Dégrois, Duchesne, Tricard et Grim, maire.

M. le Président donne connaissance au Conseil d'un plan de l'église dressé par M. Rabioul, architecte, ainsi que du devis qui l'accompagne s'élevant à la somme de 8 380 f, 26 pour frais d'assainissement de l'église.

Le Conseil, après avoir délibéré ;

Vu le dit plan et devis ;

Vu la délibération du conseil de fabrique en date du 2 octobre 1864 ;

Vu la demande de M. le Curé à son excellence M. le Ministre des Cultes dans laquelle il expose que :

« Par suite de sa position exceptionnelle, l'église de la dite commune reposant sur un sol excessivement humide, offre, dans son enceinte une atmosphère complètement insalubre, que dès lors, il est impossible de maintenir plus longtemps un état de choses aussi désastreux tant pour les meubles et les boiseries qui la garnissent que pour la santé des fidèles qui la fréquentent.

Dont 1°) la cause est toute dans la situation topographique de l'édifice, qui, s'élevant à mi-côte et au milieu de nombreux courants d'eaux, reçoit sous son sol tous ces courants avec d'autant plus d'abondance que l'inclinaison du terrain accuse une pente de six centimètres par m.

En outre, cet édifice est entouré de bâtiments et de propriétés munies de pompes, de bassins, de puits et de réservoirs que ces eaux alimentent et qui entretiennent une humidité considérable et perpétuelle. Dans de telles conditions, tout travail tendant à détourner les eaux qui desservent ces réservoirs situés tant au dessus qu'au dessous de cette église devient impraticable.

2°) Résultats : 1°) D'abord une humidité telle que, en tout temps, on remarque sur les dalles une couche verdâtre semblable à celle qui tapisse les murs des caves et des souterrains. Le sol est en beaucoup d'endroits constamment garni de champignons d'une vigueur désolante.

2°) Il en est de même à la sacristie où non seulement il est impossible de conserver ni linge ni ornement, mais où il n'est même pas possible d'allumer aucun foyer.

3°) Tous les objets mobiliers (statues, boiseries) sont en tout temps couverts de moisissures qui bien qu'essuyées chaque semaine ne laisse pas que de les endommager.

4°) Il est à craindre que, à force d'enlever les croûtes d'humidité dont elles sont couvertes, les toiles d'une certaine valeur, accordées par l'Etat ainsi que celles offertes par les familles notables de la commune ne se trouvent à la fin dans un état tel que toute restauration deviendra impossible ou excessivement dispendieuse.

5°) Il en est de même de deux antiques rangées de stalles au nombre de vingt dont les habitants sont fiers et à juste titre ; ce sont de véritables objets d'art que l'on vient visiter d'assez loin et qu'il est important de conserver. Elles ont déjà beaucoup souffert par suite de l'humidité, et il est temps d'y remédier.

6°) Je signalerai aussi à votre excellence des inconvénients plus graves encore mais d'une autre nature. D'abord les infirmités que nos prédécesseurs et nous avons contractées : névralgies, rhumatismes, affections larynginales dont l'existence ne peut s'expliquer que par la même cause : séjour obligé dans un vaisseau excessivement malsain. J'ajouterai ensuite l'impossibilité absolue pour les personnes délicates, infirmes âgées ou valétudinaires de suivre les offices divins dans un milieu qui leur est on ne peut plus funeste et dont les plus robustes redoutent l'insalubrité.

Pour remédier à tous ces inconvénients, je ne vois que l'application du système Gourguechon. Mais, ce travail exigeant une somme considérable ainsi que l'indique le devis dressé ad hoc, ne pouvant compter sur les ressources de la commune et de la fabrique vu leur situation indiquée par leur budget respectif, ne pouvant recourir d'ailleurs à la générosité des familles riches de la commune après tant d'appels faits à leur libéralité depuis quelques années et pour l'Eglise et pour l'école des jeunes filles, je viens, Monsieur le Ministre, solliciter de votre bienveillance, un secours de 6 000 f qui nous permettra de faire ce travail.

Le Conseil municipal considérant que l'exposé de M. le Curé est plein de vérité et désirant autant qu'il est au pouvoir de la commune de remédier à l'humidité excessive existante vote une somme de 1 880 f sur les fonds de l'exercice 1864, à condition que la commune ne sera sous aucun prétexte engagée à dépasser la somme votée pour l'exécution des travaux.

.....

Fait et délibéré à Valenton, les jours, mois et an que dessus.

Les forêts disparues entre Dourdan et Etampes

Parmi les espaces verts devenus si rares en période d'expansion immobilière, il existe une région encore préservée, recherchée surtout pour les week-ends et les promenades du dimanche. Il s'agit des confins du Hurepoix et de la Beauce, où des masses forestières assez importantes et des petits bois épars attestent qu'autrefois la forêt d'Yveline s'étendait largement au sud. Elle a été morcelée et éclaircie par des défrichements massifs, exécutés du XI^e^ au XIII^e^ siècle, et dont nous avons retrouvé des témoignages certains. [1]

I. — LES FORETS

a) *Les masses forestières actuelles :*

Elles sont essentiellement constituées par la forêt domaniale de Dourdan, séparée en deux massifs par la vallée de l'Orge : au nord, la forêt de Saint-Arnoult, comprenant 910 ha ; au sud, la forêt de l'Ouye, s'étendant sur 493 ha. L'une et l'autre sont peuplées à 75 % de chênes et de pins. La seconde seule nous intéresse, elle doit son nom à l'abbaye de l'Ouïe, fondée par Louis VII, vers 1163 [2].

b) *Les petits bois :*

Encore assez nombreux, dans la région de Dourdan comme dans celle d'Etampes, ils se répartissent en deux groupes principaux : d'une part, au nord de La Forêt-le-Roi, bois de Montbardon, bois des Millettes, bois des Colombes ; d'autre part, autour du Plessis-Saint-Benoît, bois du Plessis, bois de La Grange, bois de L'Avocat. Entre Etréchy et Etampes s'étendent les bois du Roussay, bois des Glands, bois de La Barre, Le Terrier-Bois.

---

1. Voir pl. XII.

2. MOUTIE (A.), *Recueil de chartes et pièces relatives au prieuré N.-D. des Moulineaux, membre dépendant du prieuré N.-D. de Louye-les-Dourdan, de l'Ordre de Grandmont ; et à la châtellenie de Poigny, arrondissement de Rambouillet et ancien diocèse de Chartres, tirées des archives du domaine de Rambouillet.* Paris, F. Didot, 1846, p. VIII et appendices, pièce B, p. 77.

c) *La toponymie :*

Autant que les bois subsistants, elle rappelle les forêts et les bois disparus : à l'est de Roinville, *la Bruyère ;* au sud-est de Dourdan, *le Rotoir* (probablement issu de *ruptura,* de *rumpere,* briser ou de *rupta,* la route). *La Forêt-le-Roi* se trouve encore dans une zone boisée, mais *Boissy-le-Sec* ne conserve que de minuscules bosquets. Il en est de même au sud de cette localité, du hameau du *Chesnay.* L'importante ferme du *Tronchet* (de tronchée, oi, oy, qui désignait en ancien français un « lieu rempli de troncs d'arbres ou un abattis d'arbres, résultat de défrichements »), sur la commune de Chalo-Saint-Mars, est probablement installée sur une zone défrichée.

Ils ne sont qu'un modeste souvenir des grands défrichements auxquels participèrent les établissements religieux de la région et le chapitre Notre-Dame de Paris, qui possédait d'importants domaines autour de Corbreuse.

II. — LES DEFRICHEMENTS

a) *Ils affectèrent notamment les rives de l'Orge et les environs de Corbreuse.*

Tel fut le cas, au nord de Saint-Martin-de-Bréthencourt, ancien prieuré, fondé vers 1080, auprès d'une église concédée à l'abbaye tourangelle de Marmoutier par le comte Guy de Rochefort et sa femme Alix [3]. Durant une cinquantaine d'années, avant 1224, des colons du chapitre Notre-Dame de Paris s'installèrent sur des pâturages communs au chapitre et aux hommes du seigneur de Montfort. Ces derniers prétendaient continuer à jouir de leurs droits d'usages ; ils ramassaient de l'herbe et conduisaient leurs animaux pour pâturer sur les terres cultivées. Le conflit à main armée qui en résulta fut probablement la cause de la destruction de la villeneuve de Froideville, dont nous aurons à reparler [4].

C'est, cependant, autour de Corbreuse que commencèrent les premiers défrichements puisque Louis VI, en 1116, ne put qu'en-

---

3. *Arch. des Yvelines,* fonds de Dion 5 F 1, p. 447, d'après *Bibl. nat.,* coll. Moreau, T. 275, p. 221.

4. Bloch (M.), *Les caractères originaux de l'histoire rurale française,* nouvelle édition. Paris, A. Colin, 1955, t. I, p. 9. — Duby (G.), *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval (France, Angleterre, Empire,* IX^e^-XV^e^ *siècles). Essai de synthèse et perspective de recherches.* Paris, Aubier, 1962 (Collection historique), t. I, p. 164, 263. — Guérard (B.), *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris.* Paris, impr. de Crapelet, 1850 (Collection des Cartulaires de France), t. II, p. 307-308. — *Arch. nat.,* LL 76, f° 385, 396-401 et S 206, n° 21, 28.

tériner ceux qui avaient été réalisés durant le règne de son père Philippe I^er^, mais il les limitait pour l'avenir à deux moissons [5].

En 1185, le chapitre concédait à un de ses gruyers, David La Forest, 300 arpents de bois à défricher, entre Trouvilliers et Richardville, à charge pour lui de partager 52 arpents entre deux des trois autres gruyers, en échange de leur renonciation ; le chapitre pouvait conserver la moitié des terres défrichées. En outre, les fils de David La Forest, sur le point de partir en Albigeois, entre 1223 et 1225, devaient renoncer à leurs droits héréditaires au profit du chapitre, moyennant une compensation pécuniaire [6].

L'aménagement de la région se poursuivit jusqu'en 1252, date à laquelle douze cultivateurs de Trouvilliers s'engagèrent, par contrat, à planter des vignes, dans un délai de deux ans [7].

Il est donc manifeste que la plaine de Corbreuse, en lisière de la forêt de l'Ouye, connut une intense activité pendant la période des grands défrichements.

b) *Les forêts.*

Ces défrichements furent également poussés au cœur même des forêts, notamment à l'est de Dourdan, à Roinville, où le prieuré du Bouchet, dépendant de l'abbaye de Josaphat, se vit concéder des dîmes novales, par Guillaume, archevêque de Sens, en 1174 [8].

L'abbaye de Clairefontaine avait établi, au sud de Dourdan, aux Jallots, une colonie rurale qui exploitait le domaine de Beaurepaire et pratiqua aussi quelques défrichements puisque la perception de leurs dîmes novales fut réglementée par un accord avec le prieuré Saint-Germain de Dourdan, dépendant de l'abbaye Saint-Chéron de Chartres, en 1219 [9].

L'ermitage des Bonshommes de Grandmont, créé en 1163 par Louis VII, dans la forêt de l'Ouye, où il s'était égaré, resta à l'écart des défrichements. Pour respecter la règle qui leur était prescrite,

---

5. GUÉRARD (B.), *op. cit.*, I, 258.

6. *Id., ibid.*, II, 310-313, et *Arch. nat.*, S 206, n° 3, 5-6, 9.

7. *Arch. nat.*, LL 76, f° 385-390 et S 209, n° 4-5.

8. METAIS (Abbé C.), *Cartulaire de Notre-Dame de Josaphat.* Chartres, Hôtel de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, 1911, t. I, p. 305-306, n° CCLIX. Généralement, on considérait comme novales les dîmes perçues depuis 40 ou 50 ans.

9. GUYOT (J.), *Chronique d'une ancienne ville royale. Dourdan, capitale du Hurepoix.* Paris, A. Aubry, 1869, p. 40-41, 413-414, pièce X.

les ermites, tenus de cultiver seulement leur enclos, durent se contenter d'élargir la clairière autour de leur prieuré [10].

L'activité des défricheurs s'exerça plus radicalement aux détriments d'une Forêt Noire ou de Nègre Selve, située jadis entre Authon-la-Plaine et Chalo-Saint-Mars. Elle n'a laissé aucune trace dans la toponymie. Seuls, quelques bois résiduels, autour des deux localités et du Plessis-Saint-Benoît, attestent son existence, ainsi que des accords partageant les dîmes novales entre les abbayes de Saint-Benoît-sur-Loire et de Josaphat, pour son prieuré de Chalo-Saint-Mars [11]. Les moines de ce dernier prieuré avaient d'ailleurs reçu, vers 1148, des terres incultes à défricher et à mettre en culture, dans la limite d'une quantité suffisante pour une charrue attelée de 4 bœufs, de 2 ânes ou d'un cheval, ce qui nous permet d'évaluer les équivalences de rendement des trois sortes d'attelages [12].

III. — LES HABITATS ET L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Les défrichements et l'implantation de la culture des céréales ainsi que celle de la vigne eurent pour corollaire la création de villages et hameaux, dont certains existent encore ; il en fut de même pour les grosses fermes, sièges d'importantes exploitations agricoles.

a) *Vestiges de l'habitat ancien.*

Le prieuré Saint-Martin-de-Bréthencourt a donné naissance à la commune du même nom qui résulte peut-être de la fusion des terres du prieuré et de ce qui restait de la villeneuve de Froideville [13].

Le Plessis-Saint-Benoît et le Plessis-Corbreuse sont également d'origine médiévale. Le terme *plessis* impliquait une défense faite de branches entrelacées, une sorte de haie ; il pouvait désigner aussi bien une forêt ou un bois enclos qu'une maison avec jardin entouré de haies. Ces deux localités se trouvent dans des zones de défrichements, et le premier doit également son nom aux possessions de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire.

---

10. La majeure partie des documents relatifs à ce prieuré ayant disparu, on ne peut faire que des suppositions à ce sujet, *cf.* note 1.

11. METAIS (Abbé C.), *op. cit.*, I, 193, n° CLIII ; 198 - 199, n° CLVIII ; 364, n° CCCLX ; II, 92-93, n° CCCCXLV ; 98, n° CCCCLII.

12. *Id., ibid.*, I, 198-199, n° CLVIII.

13. BLOCH (M.), *op. cit.*, I, table, p. 256.

Parmi les fermes qui subsistent, Trouvilliers n'est autre qu'une ancienne grange du Chapitre Notre-Dame de Paris, probablement issue des défrichements autorisés par Louis VI, en 1116, et réduite à l'état de ferme depuis les dévastations de la guerre de Cent ans. La ferme de La Villeneuve, au nord-est de Trouvilliers a été fondée, sans doute au cours de l'un des divers aménagements, mais nous ignorons lequel [14].

La Grange-aux-Moines, sur la commune de Chalo-Saint-Mars est une ancienne grange de l'abbaye de Josaphat dont le prieuré Saint-Médard, situé près de l'église de Chalo-Saint-Mars, n'a pas survécu, de même que celui du Bouchet à Roinville-sous-Dourdan [15].

b) *Habitat entièrement disparu.*

Ceci nous amène à évoquer l'habitat disparu et tout d'abord le hameau de Froideville, créé en cinquante ans, maison par maison sur des terres accensées par Barbedor, doyen du chapitre Notre-Dame de Paris. Les rives marécageuses de l'Orge, constituent un terroir répulsif et il est probable que les plantations et constructions n'auraient même pas résisté si les escarmouches opposant les deux communautés d'habitants n'avaient amené la destruction de quelques-unes des cabanes. Cependant, les trois moulins signalés par une enquête précise du chapitre Notre-Dame de Paris (Moulin de Ville, Moulin neuf, Moulin Corpeau), subsistent et M. Bloch pense qu'on pourrait identifier ce village avec Saint-Martin-de-Bréthencourt [16].

Les ravages de la guerre de Cent ans portèrent un coup fatal à la Grange de Paris, l'exploitation créée par David La Forest. Aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, un même fermier en gérait les terres avec celles de Trouvilliers, dont les bâtiments existent encore. Ceux de la Grange de Paris disparurent après le XVIII^e^ siècle, puisque l'on trouve, datés de 1722, des plans des bâtiments des deux fermes aux Archives nationales [17].

L'activité essentielle de cette région, la monoculture des céréales, a été implantée depuis le XII^e^ siècle, grâce aux importants défrichements qui laissèrent, cependant, subsister des massifs forestiers assez denses. Evidement, la culture de la vigne ne s'est

---

14. GUÉRARD (B.), *op. cit.*, II, 310-311 et TULIPPE (O.), *L'habitat rural en Seine-et-Oise.* Liège, J. Wyckmans, 1934, p. 283-286.

15. METAIS (Abbé C.), *op. cit.*, II, 88, n° CCCCXLI. — Carte I. G. N. au 1/25 000^e^ Dourdan 7-8. — Carte de Cassini, n° 7, 8 H.

16. Voir notes 4 et 13.

17. *Arch. nat.*, N^3^, Seine-et-Oise, 177.

pas maintenue ; elle a complètement disparu, comme dans toute la région parisienne et les industries ne s'y développèrent que difficilement, sauf l'exploitation des carrières de grès à pavés à Saint-Chéron.

C'est aussi un pays de tourisme où les résidences secondaires abondent ; il fait bon y flâner l'été, à bicyclette ou en voiture, l'aspect riant et prospère de cette contrée, la douceur des paysages ne permettent guère d'évoquer la cognée des défricheurs ou les moines poussant la charrue pour mettre en valeur des terres incultes.

Simone LEFEVRE

Essai d'étude du symbolisme dans l'architecture de Notre-Dame d'Etampes

Alors que l'architecture des temples grecs, demeures des dieux, paraît n'avoir d'autre but que de refléter la beauté à l'état pur, l'architecture médiévale, par contre — dont les lignes d'ensemble créent une impression d'harmonie où l'homme, d'emblée, se trouve à l'aise — est plus expressive. La sculpture notamment des chapiteaux et des bas-reliefs des églises, paraît s'être donné pour mission d'instruire, d'apporter un message.

C'est ce point de vue qui m'a paru intéressant dans les sculptures de l'Eglise Notre-Dame, où les éléments de traditions préchrétiennes sont extrêmement nombreux.

L'histoire que raconte ce magnifique livre de pierre remonte aux temps pré-humains par la représentation, à l'intérieur de l'église, dès l'entrée par le portail sud, du thème, deux fois répété, de la chute des anges : une voûte de quatre arcs [1], formant à sa base un carré répond à la définition que donne Gérard de Champeaux dans son livre des *Symboles du ciel et de la terre* [2]. La terre, en effet, est traditionnellement représentée par un carré formé des quatre points cardinaux. La voûte représente le ciel. Or, à la base de chacun des arcs de cette voûte, se trouve une tête grimaçante, démoniaque, dont la « chute » parait suivre la courbe de la voûte. Ce premier ensemble correspond sans doute à la chute des esprits arhimaniens.

Le même thème est représenté une seconde fois à la voûte voisine, avec des figures évidemment différentes. Il représente probablement la chute des esprits luciférien s.

1. Les voûtes d'arête des bas-côtés portent l'empreinte de remaniements modernes mais leurs formerets en tiers-point, ornés d'un boudin permettent d'affirmer que, dès la première campagne de construction vers 1130, les bas-côtés de la nef étaient couverts en voûtes d'arête (E. LEFEVRE-PONTALIS, *Les campagnes de construction de Notre-Dame d'Etampes,* dans *Conférence des sociétés savantes... de Seine-et-Oise,* 4e réunion. Etampes, Libr. Flizot, 1909, in-8°, p. 208-236).

2. Edité par l'abbaye de La Pierre-qui-Vire.

Deux êtres également grimaçants se retrouvent en quelque sorte à l'affût, superposés l'un à l'autre, derrière le premier pilier, sous le plancher d'orgue, à la sortie du narthex. Ce pilier est le premier d'un ensemble de six, dessinant un rectangle, de l'entrée au chœur de l'église.

Sur ce premier pilier, un bas-relief évoque la création du monde. Elle est représentée par un vieillard, bras étendus, dont les mains portent des spirales se terminant par des feuilles, image même de la vie. Sur le soubassement du même pilier se trouvent deux têtes, l'une d'homme, l'autre de femme.

Quatre piliers représentent ensuite les quatre époques postérieures à la création : époque hindoue — époque proto-perse — époque égypto-chaldéenne — époque gréco-latine.

Le second pilier est consacré à l'époque hindoue. Il est construit, comme le monde dans cette tradition, sur une tortue dont la tête et la queue se trouvent sur le soubassement. Les pattes ont été abîmées. Ce pilier relie le monde créé, terrestre, représenté par le carré formé par les quatre pattes de la tortue et le monde céleste, figuré par des anges sculptés sur le chapiteau.

Sur le troisième pilier, aucune sculpture ne subsiste sur le soubassement. Au chapiteau figure une tête de roi perse avec coiffure et barbe caractéristiques. Peut-être s'agit-il, non d'un roi, mais de Zoroastre qui fut le guide religieux de l'humanité à cette époque. A l'angle opposé figure un lion.

L'époque égypto-chaldéenne est représentée sur le quatrième pilier faisant face au précédent, à l'angle opposé du chœur. Le soubassement porte, une tête nettement égyptienne, avec des yeux en amandes, une tête de serpent et un élément décoratif typiquement égyptien en éventail de feuilles de lotus. A mi-hauteur un personnage, Moïse sans doute, accompagné de deux serpents, rappelle l'époque chaldéenne.

La quatrième époque correspond au pilier suivant, en redescendant vers le narthex ; il porte un bas-relief à mi-hauteur représentant un pontife romain. De nouveau, sur le chapiteau figurent des esprits luciférien qui, traditionnellement, dominent cette époque.

L'époque chrétienne, actuelle, est figurée sur le dernier pilier sous le plancher d'orgue par un bas-relief portant deux figures tendant un drap qui, toujours d'après G. de Champeaux représente le ciel. Une figure humaine se trouve au-dessus de ce drap. L'homme, racheté, a donc reconquis son droit d'entrée au ciel. Sur le soubassement, une tête d'homme et une tête difficile à identifier qui semblent

portées par l'ébauche de têtes de poissons, signe de ralliement des premiers chrétiens — marquent la re-naissance, la nouvelle naissance.

Ce bas relief est la réplique d'un autre qui se trouve au début de ce cheminement sous la première voûte qui nous a servi de point de départ. Il représente les deux mêmes figures portant le dais, mais l'homme se trouve dessous, de même que les spirales qui partent de sa bouche : l'homme et ses œuvres sont également exclus du paradis.

Il a été beaucoup parlé, par ailleurs, du vitrail des sybilles, plus récent, puisqu'il date du XVI^e siècle ; il est dû probablement au goût de cette époque pour les sujets profanes. Le sujet est évidemment assez équivoque sur le plan religieux ; on peut y voir une tentative pour rattacher la civilisation pré-chrétienne à la nôtre. On trouve, en effet, sur des fresques anciennes, les sybilles au-dessous des prophètes de l'Ancien Testament.

Deux autres éléments paraissent également intéressants : ce sont les deux roses éclairant la façade sud.

L'une présente un petit cercle d'où partent douze rayons se terminant chacun par un demi-cercle. Le rond étant l'attribut du ciel, il s'agit évidemment d'une roue cosmique représentant, autour du soleil, les douze signes du zodiaque.

La seconde porte également un cercle central d'où partent des rayons qui forment dix cœurs. Le cœur a toujours eu dans la tradition, le sens de centre, en l'espèce de centre religieux, initiatique. L'ensemble de cette rosace semble donc symboliser la diffusion universelle par toutes les églises du monde, de la manifestaion du Principe unique représentée par le cercle central auquel elles sont toutes reliées.

L'église collégiale Notre-Dame d'Etampes est désignée, dans plusieurs ouvrages, tantôt sous le nom de Notre Dame du Fort — l'église ayant été fortifiée au XIII^e siècle par un mur à créneaux — tantôt Notre-Dame du Port.

M. G. de Champeaux a bien voulu préciser le sens de ce dernier vocable commun à de nombreuses églises qui « jalonnaient l'itinéraire de Saint Jacques de Compostelle et constituaient autant d'étapes de repos ou de brefs séjours au long de la « longue route » du Pélerin ». Ce caractère de gîte provisoire du pélerin est curieusement évoqué tout en haut du mur de façade à l'angle de la rue de la République et de la rue du cloître par deux person-

nages en relief, pélerins portant besace, qui attiraient sans doute l'attention des voyageurs [3].

Peut-être un examen plus approfondi ferait-il ressortir d'autres symboles de ce grand livre inépuisable. J'ai exposé ces constatations toutes personnelles afin que d'autres chercheurs, plus qualifiés que moi, les vérifient et, le cas échéant, les complètent. Il m'a paru intéressant d'examiner cet aspect de ces sculptures qui, à ma connaissance, n'avaient pas été traité.

F. CAUTRU

3. Il ne faut pas oublier toutefois que le port d'Etampes était tout proche de Notre-Dame, exactement à la Porte Evezard (*n. d. l. r.*).

Fouilles et trouvailles

CORBEIL-ESSONNES [1]

Square de la mairie centrale.

A l'occasion de la construction d'une annexe à côté de la mairie centrale, deux sondages ont été effectués avant l'implantation du bâtiment. Malheureusement, les terrassements ont été faits à la pelleteuse et très rapidement, si bien qu'il n'a pas été possible de les suivre constamment, ni de prendre les précautions utiles. Seules quelques constatations ont pu être faites :

Lors d'un premier sondage sous forme d'une tranchée de 1,80 m de profondeur parallèle au mur des Grands Moulins et distante de 4 m de ce mur et perpendiculaire au mur bordant le quai et à 6 m de ce mur, ont été successivement remarqués : une couche de terre végétale (15 cm) ; une couche de remblais comportant quantité de gravats de plâtre (15 cm) ; une autre couche de remblais comportant quantité de pierrailles et de nombreux ossements dont la majorité provient d'animaux mais dont une partie n'a pu être identifiée (30 à 50 cm) ; une couche de terre végétale jaunâtre avec pierres et tessons médievaux (15 à 30 cm) dans laquelle se trouvaient à — 70 cm deux monnaies de métal jaune en mauvais état, apparemment étrangères et de style baroque ; une couche de terre foncée, remaniée, comportant de nombreux tessons médiévaux, tuiles, briques et ossements (20 à 30 cm) ; enfin une couche de terre sablonneuse contenant quelques tessons médiévaux et quelques grès (20 à 25 cm).

Une deuxième tranchée de 2,80 sur 2 m fut ouverte à 20 m de la mairie en direction du nord-ouest et à 9,60 m de la clôture qui longe le quai.

On mit au jour à — 0,40 m, dans l'angle nord du sondage une petite construction en briques modernes en forme de bassin circulaire muni de deux canaux d'évacuation en brique se dirigeant l'un vers le NW (en direction de l'Essonne), l'autre vers le N (en direction de la Seine). Le centre du bassin était noirci.

1. Arrondissement d'Evry, chef-lieu de canton.

Au sud-est, à — 0,50 m, apparut un mur de 60 cm d'épaisseur formé d'énormes blocs (1,10 m × 0,60 × 0,40 pour les plus gros) d'un très beau calcaire beige clair taillé avec soin. Ce mur fut dégagé sur une hauteur de 2 m. A son extrémité SW, fut trouvée une pierre taillée en forme de croix.

Entre ce mur et le bassin, une bande de 30 cm de remblais a fourni 2 fragments de colonnettes.

Après l'arrachage du mur et du bassin, apparut à — 2 m une substruction assemblée en grand appareil lié au mortier très fin en forme d'abside à cinq pans dont les angles et le pan sud est étaient renforcés par des piliers. Les murs du côté du sud-est avaient 0,70 m d'épaisseur, ceux du côté opposé, 1,80 m.

On a remarqué qu'une des pierres d'un pilier de soutien était liée au mur par du plomb fondu coulé dans une encoche.

A l'intérieur de cette « abside » juste au-dessous du bassin de briques furent découverts la moitié d'une cuvette de pierre et un petit bassin de pierre avec canal d'évacuation.

Si ces vestiges évoquent un bâtiment religieux (abside, lavabo, croix), il n'est cependant pas facile d'interpréter ces trouvailles.

En effet, le jardin de la mairie se trouve à l'emplacement de l'ancien prieuré Saint-Guenault et à proximité du château royal. Le prieuré fondé par le comte Aymon vers 970 fut rebâti au XIII^e siècle. La chapelle qui bordait la rue du Port Saint-Guenault fut endommagée pendant les guerres de religion mais elle survécut à la Révolution tandis que les bâtiments conventuels furent réédifiés par l'abbé Guiot en 1785 [2] et servirent successivement de sous-préfecture puis de mairie avant de faire place à l'actuel hôtel de ville en 1906.

Quant au château, on sait que saint Louis le modernisa vers 1250 en faisant rebâtir le logis compris entre la tour septentrionale (dite de Corbulo) et le prieuré. C'est à l'extrémité de ce logis qu'il fit construire en 1258 une chapelle à deux étages qui disparut au début du XVII^e siècle.

Il est tentant de voir dans cette « abside » une partie de la chapelle royale. Seule une étude attentive des plans anciens permettra d'en décider.

M. J. SPIESS

---

2. La plaque d'inauguration qui était déposée au musée Saint-Jean se trouve actuellement aux Archives municipales.

ETIOLLES [3]

Premières découvertes

Vivement intéressés par l'article de F. Champagne et B. Schmider sur le gisement des Tarterêts à Corbeil-Essonnes [4], nous avons étudié le relief géologique environnant : Les anses de la Seine à Corbeil ont subi, comme ailleurs, des développements importants pendant le Quaternaire ; l'anse la plus large est à son confluent avec l'Essonne. Il en résulte un modelé dont les principales terrasses alluviales apparaissent sur les plateaux d'Etiolles et de Saint-Germain-lès-Corbeil. Ce fut le point de départ de nos prospections [5].

Ce n'est qu'au bout de plusieurs semaines de recherches que G. Berger et M. Appert repérèrent, en surface, les premières traces d'un gisement au lieu dit « Les Cendriers ».

Une quantité importante de matériel fut récoltée sur deux zones concentriques d'environ 20 m de rayon.

Les labours ont permis, cette année, d'observer avec plus de précision les zones de concentration et le ramassage méthodique s'est avéré important parmi les silex de débitage et les gros nucléi mis au jour. Au cours des deux labours successifs, nous avons ramassé environ une cinquantaine de kilogrammes d'outillage lithique qui présente une grande homogénéité.

Nature du silex

L'ensemble d'aspect « frais » peu patiné, présente une bonne homogénéité quant à la nature du silex. La grande majorité des éclats est d'un très beau silex brun-bleuté de texture interne marbrée, calcédonieuse, toujours d'excellente qualité. Les pièces corticales sont peu nombreuses et affectent l'ensemble des différents types de débitage (lames, éclats, outils...). Ce cortex est généralement blanc et crayeux. Compte-tenu de ces trois facteurs : espace restreint, densité importante et homogénéité, nous avons montré à M. Brezillon, directeur des Antiquités préhistoriques, quelques pièces ramassées parmi les plus caractéristiques.

---

3. Arrondissement et canton d'Evry.

4. *Note préliminaire sur le gisement paléolithique supérieur des Tarterêts,* dans *Bulletin de la Société préhistorique française,* c. r. s. m., t. LXVII, n° 1, janvier 1970, p. 17-14, 8 fig.

5. Il y a quelques années, M. Arnaux y avait trouvé un outil probablement acheuléen inférieur. Plus récemment, G. Berger ramassait quelques pièces de plateaux plus récentes.

Sondage

Le 9 octobre 1971, une équipe composée de M. Brézillon, de M^me^ B. Schmider, de M^lle^ Degros, de M. Soulier et des membres de notre groupe préhistorique, s'est réunie sur le terrain. Grâce à la compréhension du propriétaire, le sondage fut décidé par M. Brézillon, sur une des deux nappes présumées. Une tranchée d'un mètre de large et d'une profondeur constante d'environ 50 cm a révélé, au bout d'une heure trente, un indice suffisamment probant pour élargir la zone prospectée. Ce premier enlèvement était constitué par une argile granuleuse de couleur jaune clair, exempte de tout corps rocheux.

Ensuite, un décapage progressif a mis en évidence un atelier de taille en place. Outre les débris lithiques, éclats et outils réunis dans un cercle de 80 cm de diamètre, le site était particularisé par la présence de 6 grosses pierres plates disposées selon un alignement volontaire. Quelques coordonnées et relevés de première urgence furent notés, afin de prévoir une fouille méthodique ultérieure.

Etude de l'outillage

La zone explorée par nos soins, ne nous a pas fourni un matériel suffisant pour être étudié statistiquement ; cependant nous pouvons citer la découverte de quelques outils intéressants, à savoir : grattoir simple sur extrémité d'éclat — grattoir — burin — grattoir circulaire — lames à dos — burins simples ou doubles divers. Parmi l'outillage récolté, il semble que les burins dominent [6].

L'importance des éclats et lames de débitage et des éclats bruts par rapport aux objets retouchés, l'abondance des nucléi de grandes dimensions, semblent indiquer l'existence d'un atelier de taille.

La faible quantité d'outillage lithique recueilli actuellement n'autorise pas à conclure sur le type d'industrie en présence. Toutefois, nous pouvons affirmer que le site des Cendriers fait partie d'un ensemble de gisements qui s'échelonnent aux alentours des méandres de la Seine. L'outillage provenant de ces sites correspond au paléolithique supérieur. Il est intéressant de noter la ressemblance qui existe entre l'outillage des Cendriers et celui des Tarterêts ; la texture du silex est sensiblement identique et l'on retrouve les mêmes types d'outils.

---

6. Voir pl. XIII.

Nous souhaitons qu'une campagne de fouille, réalisée ultérieurement, de façon plus systématique, nous donne les éléments permettant de mieux connaître l'évolution du Paléolithique Supérieur dans la Région Parisienne.

R. LAUGIER, A. LEONNARD, G. BERGER
Groupe archéologique de la commission culturelle du comité d'entreprise de la SNECMA

LINAS [7]. — *Parvis de l'église.*

Au début du mois d'août, un effondrement s'étant produit juste devant le porche de l'église, les ouvriers de la municipalité ont enlevé les pavés sur une surface de 4 m² environ, puis bouleversé la surface afin de déterminer les causes de cette dépression. Devant la quantité d'ossements mis au jour, j'ai sollicité de la mairie l'autorisation de rechercher la cause de l'effondrement qui s'est avéré n'être qu'une infiltration d'eau. Cela m'a permis de faire un petit sondage archéologique.

— Du 7 au 22 août, le matériel exhumé consistait essentiellement en débris osseux divers, tous en déconnection totale. L'hypothèse d'un charnier n'est pas impossible, malgré la proximité du porche. Les poteries récentes, semble-t-il, étaient nombreuses, ainsi que les clous de cercueils. Le tamisage a livré une pièce à l'effigie d'Henri IV, datée de 1609, et dans les couches inférieures, un fragment de pièce du moyen-âge, non datée.

— Du 29 août au 10 septembre, les débris osseux, toujours nombreux, ont peu à peu cédé la place à des squelettes, plus ou moins complets d'ailleurs. Le premier était coupé à la hauteur du bassin : seule subsistait la partie supérieure. Non loin de lui se trouvait la pièce du moyen-âge. Le deuxième était situé immédiatement au-dessous, et reposait sur des plaques de plâtre. Le troisième, situé à côté du deuxième, n'a pas été enlevé. De ce fait, rien ne permet d'affirmer qu'il est entier. Le tamisage a livré quelques épingles ordinaires, de nombreux clous et également des tessons indubitablement gallo-romains. Il est à noter que des épingles étaient en place, sur le crâne des deuxième et troisième squelettes, ainsi que des clous auxquels adhéraient encore quelques fragments de bois.

7. Arrondissement de Palaiseau, canton de Montlhéry.

— Du 10 septembre au 19 septembre, le travail a consisté, dans les premiers temps, à tamiser intégralement toute la terre remuée. Rien à signaler, mise à part une certaine quantité de petites boules de cuivre, de la taille de plombs de chasse et qui font difficulté quant à leur identification.

La surprise fut l'apparition d'un mur, ou plutôt de l'assise d'un mur, les pierres n'étant pas taillées. Ce mur, parallèle à la façade actuelle, semble représenter l'enceinte de l'ancienne église. D'anciennes vues antérieures à 1876 montrent une façade différente, qui s'avançait sur le parvis d'une longueur de près d'une travée, cette partie étant, paraît-il, la plus ancienne.

Perpendiculaire au mur se trouve un sarcophage en plâtre avec son couvercle, un peu effondré. La partie supérieure manque ; pourtant, étant seulement à demi rempli de terre, on pouvait apercevoir une partie du crâne. A côté, ont été trouvés : un tesson de poterie noire commune, un fragment de tuile à rebord et un de tuile ronde, enfin une monnaie fortement patinée, très proche des pièces gallo-romaines, mais illisible. Il est permis de penser que le mur, qui coupe le sarcophage, lui est postérieur, et que les constructeurs ont respecté les tombes existantes.

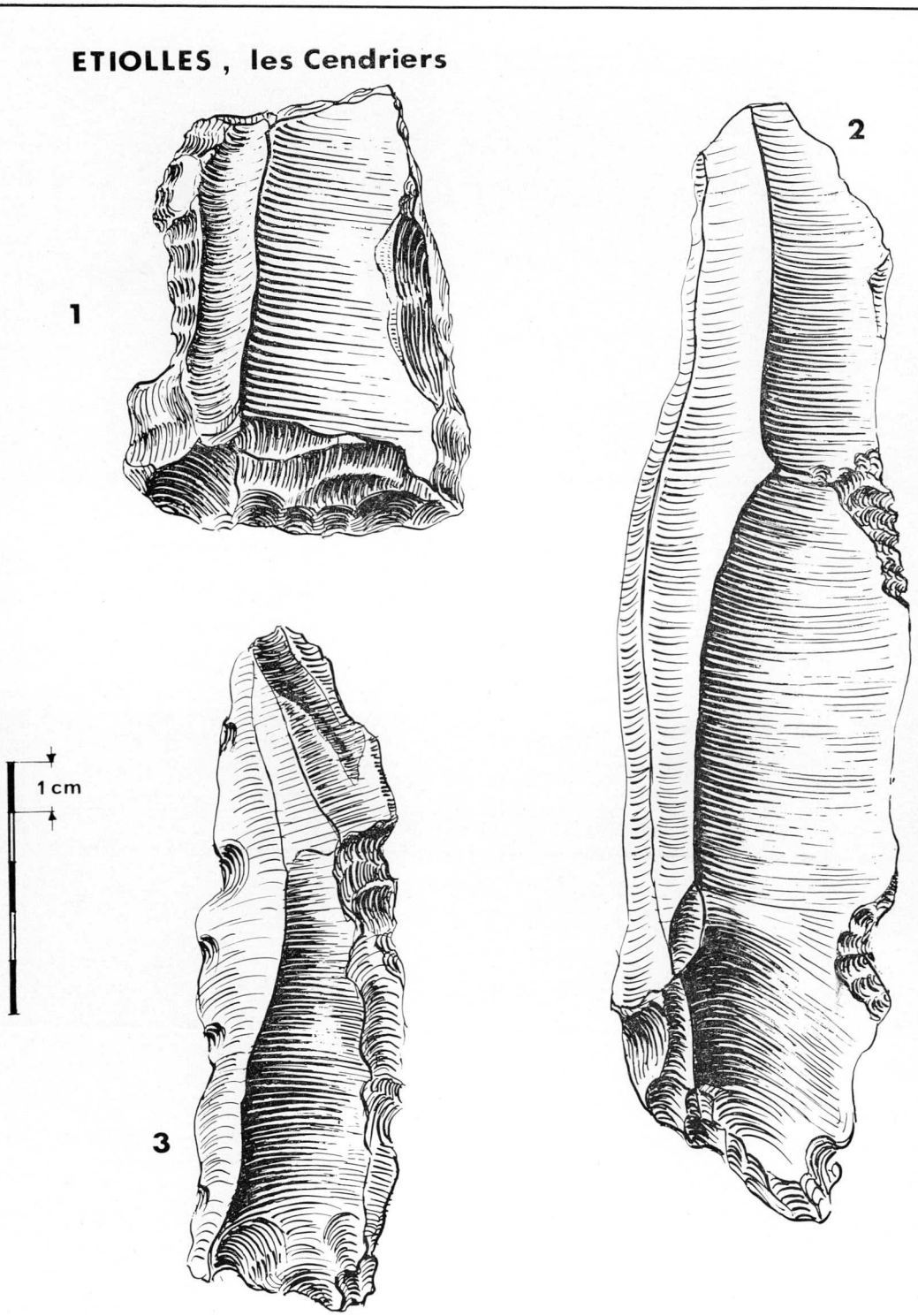
Ce sarcophage, partiellement mis au jour le 19 septembre, semble très proche de ceux trouvés sur le terrain Skuba (du nom de son propriétaire). Sur le couvercle reposait un fragment de fût de colonne, en deux morceaux. Il a été retiré, mais le reste a été laissé en place, car il aurait été nécessaire d'ouvrir une nouvelle tranchée et le trou devait être rebouché incessamment.

LINAS. — Terrain Skuba

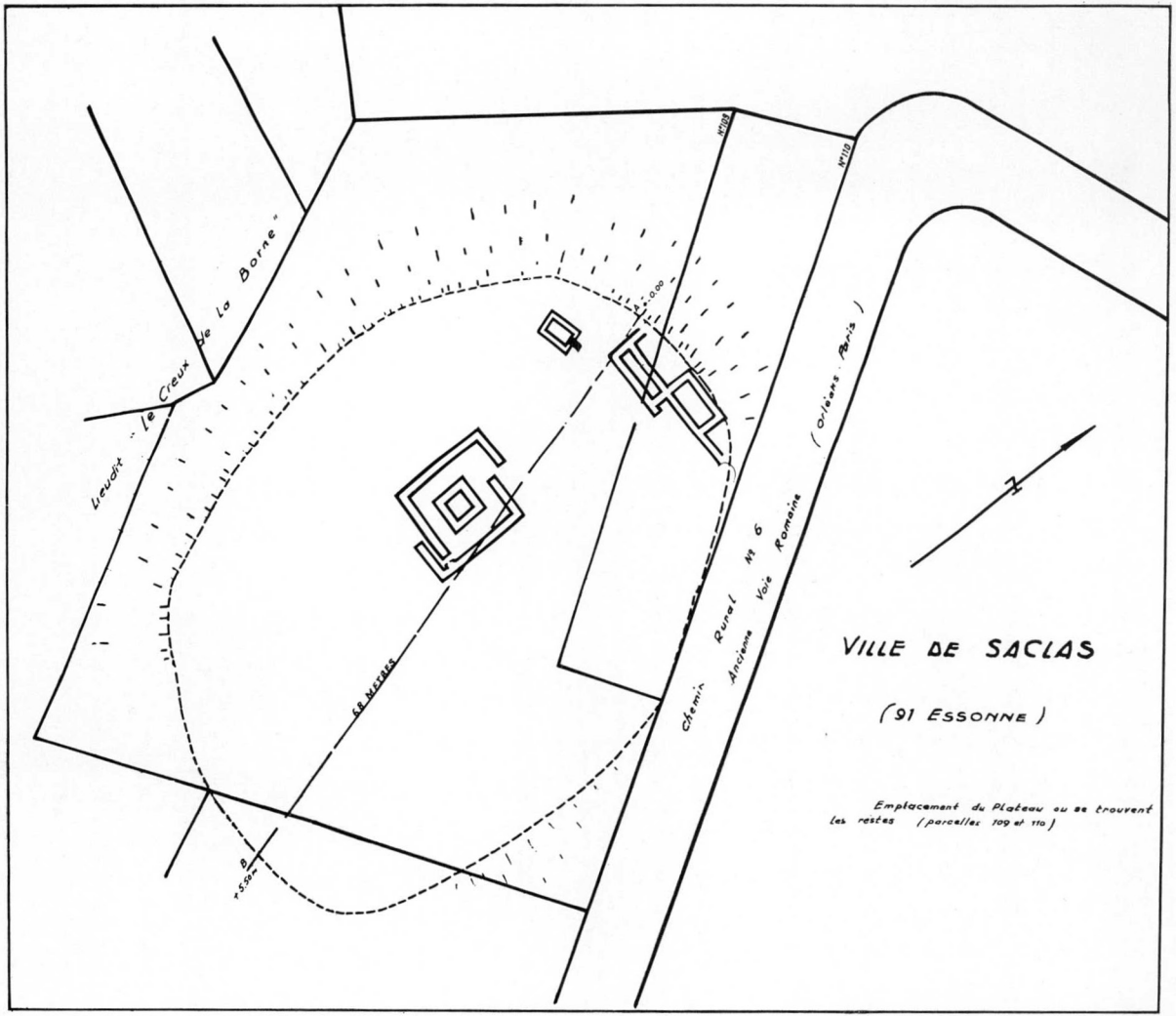
Sur ce terrain, situé entre le côté nord de l'église et la tour de Montlhéry, les choses se sont présentées différemment. Après le passage d'engins qui avaient éventré, selon les ouvriers, 8 ou 10 tombes, il n'a été possible que de ramasser ce qui restait.

— Le 12 septembre, trois tombes ont pu être localisées. De la première, constituée de grandes plaques de briques, sans couvercle, il ne restait que la partie supérieure. L'ensemble fut dégagé le 13.

— Le 19 et le 20 septembre fut dégagée la deuxième, en plâtre, dont il ne restait également que la partie supérieure. Elle ne contenait aucun mobilier, mais une pièce, peu lisible et en place. Dernièrement, une deuxième pièce (Arcadius ou Théodose) vient d'être trouvée par hasard au-dessus de son emplacement. La troi-



Etiolles. - Silex paléolithiques.



Saclas. - Plan général des fouilles.

sième tombe, en plâtre également, coupée dans le sens de la longueur, n'a pu être dégagée, les ouvriers l'ont à moitié vidée avant de couler du béton. La quatrième et la cinquième, au mois d'octobre, ont été trouvées par les ouvriers. Situées beaucoup plus près de l'église, elles ne semblaient pas posséder de sarcophage. En l'absence de tout indice, il est difficile de conclure.

Il restait heureusement un tas de terre, environ 50 mètres cubes, dont le tamisage n'est pas encore terminé. Il a déjà livré quelques clous, des anneaux, plusieurs kilogs de poteries diverses (dont de la sigillée) une cuillère en étain avec des fleurs de lys, près de quatre-vingt-dix monnaies diverses (environ 85 gallo-romaines, très tardives : Honorius, Théodose, Arcadius surtout ; une d'Henri IV, une du moyen-âge, et même un sou troué 1933).

Toutes ces découvertes sont à rapprocher de celles faites dans le passé (tronçon de voie romaine, sarcophages, monnaies romaines). [8] Une récapitulation générale serait souhaitable.

Denis PETIT

LONGJUMEAU [9]. — *Nécropole au « Champtier de la Porte d'Orléans »*

Le groupe archéologique de « Renaissance et culture » de Longjumeau a poursuivi la fouille commencée le 25 janvier 1970 au « Champtier de la Porte d'Orléans ». [10]

Onze nouvelles sépultures ont été découvertes comportant dix squelettes incomplets ou en mauvais état. Elles se trouvaient entre 0,70 m et 1,20 m de profondeur. Cinq d'entre elles étaient limitées par un entourage de tuiles seules ou associées à des briques. Une sixième était entourée de plâtre et une autre de pierres et plâtre.

L'orientation générale est tête à l'ouest, pieds à l'est. Le mobilier est pauvre : un fragment de poterie noire, un fragment de fer, un fil de bronze. Nous avons relevé deux cas de pillage et deux vestiges de rites païens (incinération, dépôt de pierres votives).

Nous espérons être en mesure, l'an prochain, de faire un rapport complet et précis sur cette fouille.

G. AMAURY

---

8. TOUSSAINT (Maurice), *Répertoire archéologique du département de Seine-et-Oise* (Paris, A. et J. Picard, 1951, in-8°, 142 p.), p. 15, 87 et 88.

9. Arrondissement de Palaiseau, chef-lieu de canton.

10. Voir bulletin de 1970, p. 112-113.

— *Nécropole au lieu dit « Le Clos d'Eau ».*

Au mois de mai a commencé la fouille d'un terrain actuellement en friche, appartenant à la commune, rue Léon-Renard, faisant enclave dans le terrain du C.E.S. Pasteur où nous avions effectué des sondages lors de la construction du C.E.S. en 1966. [11]

Onze nouvelles sépultures ont été mises au jour à une profondeur allant de 0,70 m à 0,90 m. Une seule était entourée de pierres ; elle contenait 3 corps ; les autres sépultures faites en pleine terre ont restitué 8 squelettes plus ou moins complets, des traces de cercueils et 11 clous.

L'orientation générale est tête à l'ouest, pieds à l'est. Le mobilier consiste en : tessons de poterie, une monnaie de Gratien, une alliance de métal, des fragments de verre et de fer et deux coquilles d'escargot. Deux pierres semblent être des dépôts votifs.

G. AMAURY

MONTLHERY [12]

L'association « Les Amis du château royal de Montlhéry » créée en 1967 pour la sauvegarde des ruines du château fort et des monuments de l'ancienne châtellenie a déjà déployé une grande activité :

Au château de Montlhéry ont été nettoyés l'enceinte, les douves et les abords ; une cave de l'enceinte et son escalier, trois salles basses, une ancienne construction face au donjon et une partie de la muraille de la deuxième enceinte ont été dégagés.

Les ravines du côté du donjon ont été remblayées et des pieux y ont été posés pour retenir les terres ainsi que sur le versant est.

Des sondages ont été réalisés près de la tour d'enceinte, des remparts et du donjon.

Une allée du chemin périphérique a été créée, entretenue et signalisée.

En outre, des caves anciennes de Montlhéry et de Linas ont été étudiées. [13]

A l'occasion de ces divers travaux, ont été découverts : tessons de poterie médiévale, monnaies, objets métalliques et éléments lapidaires.

N. PAYEN

---

11. Voir bulletin de 1966, p. 64.
12. Arrondissement de Palaiseau, chef-lieu de canton
13. Nous espérons publier un rapport à leur sujet l'an prochain.

PALAISEAU [14]

Plusieurs haches de pierre polie ayant été dégagées au cours de labours sur le plateau de Palaiseau, je décidai de prospecter sur leurs sites de découvertes, respectivement le terrain des Graises et celui de la Vauve.

Cette recherche « in situ » n'a pas pu encore révéler les traces d'un atelier de débitage ni la présence de nucléi. Par contre, ma surprise fut grande, au cours de ramassages au sol effectués avec mon ami Henri Clavelier, de trouver de nombreux tessons de poterie gallo-romaine ainsi que des fragments de tegulæ. Leur abondance impliquait la présence d'habitats gallo-romains assez proches. Quelques tessons de poterie sigillée et une monnaie gauloise des Sénons furent à l'origine d'une recherche plus systématique.

Il faut, toutefois, remarquer que l'implantation de l'Ecole Polytechnique sur le plateau devait donner à ces fouilles effectuées avec des moyens précaires le caractère de sauvetage. J'obtenais, le 27 juillet, l'autorisation d'accès du Colonel Barthez ainsi que l'autorisation de fouilles de M. Fleury, directeur des Antiquités historiques.

Les habitats repérés et partiellement fouillés dans des conditions difficiles sont au nombre de trois. Les photos aériennes de l'Institut géographique national ont été à la source de la localisation précise des sites que nous devions prospecter.

— *Campement barbare,* coord. Lambert 592,1 × 112,8

Le tracé des voies nouvelles de l'Ecole polytechnique entre le lieu dit « La Rangée des Granges » et « l'Orme du Guet » révélait, au cours des travaux, la présence d'un vaste dépotoir d'ossements de grands mammifères nettoyés par les pluies récentes de juin. Ce fut la première découverte.

Trois vestiges de huttes ou de cabanes devaient être partiellement dégagés ainsi que les vestiges d'un four révélé par la présence de nombreuses scories métalliques.

Bien que le permis m'ait été accordé jusqu'au 1er octobre, je devais, hélas, constater, après une brève absence, que les lourds engins avaient détruit ce site patiemment dégagé.

La répartition des vestiges osseux d'animaux semble être en liaison avec les habitats. Elle s'étendait sur une surface d'un demi hectare. Il semble que les ossements les plus encombrants aient été rejetés hors de ces « huttes cabanes ». Il paraît vraisemblable aussi que l'ablation des parties utiles ait été effectuée sur un autre point.

14. Chef-lieu d'arrondissement.

Les matières charbonneuses amalgamées à la glaise sur une grande surface caractérisaient ce site archéologique. Il prenait le caractère d'un immense brasier nettement localisé. La coupe stratigraphique du site en donne la physionomie générale.

Les scories de fer et de surcuisson de terre trouvées en abondance laissaient supposer la présence d'un four consacré à un artisanat local. Ce dernier fut découvert au centre de la voie nouvelle. Le passage des lourds engins rendait sa prospection difficile. Ce four possédait encore son appareillage de briques, épaisses de 8 cm, étayées et consolidées à l'extérieur par un hérisson de meulières. Son diamètre était de 0,80 m environ. J'ai pu en conserver quelques vestiges. Il est actuellement recouvert par la route établie en surplomb sur une hauteur de 2 m. Dans ce secteur, de nombreux fragments de poterie à cuisson fortement oxydante furent, par ailleurs, découvertes.

Seul, le soubassement des petits habitats subsistait. Leur allure générale apparaissait circulaire. Il s'agit de constructions assez sommaires ne révélant que leur implantation. Quelques photos ont pu heureusement être prises avant leur remblayage. La « hutte cabane 3 » a pu être partiellement dégagée. Elle comportait un appareillage de pierres jointives sur une hauteur de 0,45 m. L'épaisseur de l'appareillage était variable. Dans ce dernier, il faut noter deux petits logements circulaires qui semblent avoir été aménagés avec un fond constitué par une pierre plate jointive. L'intérieur de ces petits logements ne décelait aucune trace de feu ou de poterie. Leur allure circulaire pourrait être interprétée, soit comme remplissant la fonction de semelle pour l'implantation de piquets de bois de 20 cm de diamètre, soit à l'utilisation domestique indéterminée. Le dégagement de ces « huttes cabanes » a révélé la présence de nombreux tessons de poterie ainsi que de tegulæ. La progression des fouilles, par la suite, devait révéler que ces fragments de tuiles gallo-romaines avaient été utilisés sur un bâtiment ancien repéré à 80 m de ces « huttes barbares ».

Le dégagement de ces habitats a permis de constater deux occupations successives du site.

Les poteries recueillies sont, en général, des poteries communes constituées essentiellement par des marmites de différentes tailles. Certaines ont pu être partiellement reconstituées. Ces poteries sont de deux types :

Poteries grossières de terre mal épurée à cuisson fortement oxydante, la plupart étant imprégnées de noir de fumée, à épiderme assez rugueux contenant un pourcentage important d'oxyde de fer

et de silice micacée donnant un aspect grèsé de couleur gris neutre. La nature du dégraissant n'a pu être établie. Ces derniers tessons étaient très abondants sur le site.

Poteries gravées dont la terre est d'une texture plus fine. Elles correspondent, en général, à des poteries de petite taille et leur découverte était sporadique. Les fragments trouvés sont tous remarquables, tant par leur beauté artistique que par la variété étonnante des motifs géométriques et d'entrelacs. Par leur facture, ces tessons gravés s'apparenteraient à une période mérovingienne originale. Ce sont des poteries de terre fine, grise ou ocrée. D'autres sont de terre noire à cuisson réductrice.

En outre, plusieurs objets divers furent trouvés : objets métalliques (plusieurs clous de petite taille, un couteau, une pointe de flèche triangulaire, une poignée en fer) et trois fragments de peignes en os dont un gravé qui s'apparenterait à une carde.

— *Habitats gallo-romains* au lieu dit « l'Orme du Guet », coord. Lambert 592,1 × 112,7.

Le mur de cet habitat a été découvert par hasard, au cours du percement d'une tranchée, pour le passage d'une conduite d'eau. Ce bâtiment a été repéré et localisé d'après la photo aérienne de l'Institut Géographique National. Ce mur long de plus de 50 m passerait sous la route en surplomb.

Il s'agit d'un bâtiment en ruine aux fondations profondes de 1,50 m. L'appareillage est en meulière. Des sondages ont été effectués avec Henri Clavelier, des deux côtés de l'appareillage large de 2,50 m environ, par suite de son écroulement. Il apparaît que ce bâtiment a été deux fois reconstruit avant d'être définitivement ruiné comme l'indiquent deux couches de sablon très nettes. Tous les fragments de poteries trouvés donnent un échantillon assez complet de la vie domestique gallo-romaine : marmites de différentes tailles, plats, pots, assiettes, cruches, tripode.

Il faut noter que ces poteries sont d'une belle facture d'exécution. Un bon nombre sont gravées à la molette, sur la panse. J'ai trouvé 25 tessons de poteries ayant chacun un motif décoratif différent. Il semble que le niveau social de ces habitants était élevé. La technique à la molette d'origine gauloise daterait ces poteries de la période de Claude 40-70.

Les fragments de terre sigillée sur ce site sont d'une excellente cuisson donnant un vernis solide rouge corail :

— Un fragment de bol à feuille d'eau du type DRAG. 35

— Un fragment de petite assiette du type DRAG. 25

— Un fragment de petite tasse ayant conservé son éclat d'origine. Cette petite tasse est finement gravée à la molette et se rapprocherait du type DRAG. 23. 25.

— Une poterie fine à décor floral barbotiné en relief.

Ces trois fragments se rapprocheraient du travail des officines auvergnates de Martres de Veyre (P. de D.), en activité de 70 à 180. Il semble exclu que la cuisson et la facture de ces poteries situent leur provenance en Argonne. La parenté avec les poteries gravées à la molette est apparente. Ces sigillées proviendraient des officines du Sud de la Gaule (La Graufesenque).

Parmi les autres objets découverts sur ce site, il y avait des éléments métalliques (quelques clous gaulois à tête plate, un manche d'épée en fer (?), un fragment de conduite en plomb, un outil agricole en fer dont la fonction reste à préciser, plusieurs objets indéterminés dont une rondelle de 8 cm de diamtre).

Dans sa partie profonde, ce bâtiment contenait quelques tessons de terre noire grossière semblant s'apparenter à La Tène finale. Quelques rares fragments de verres colorés furent récupérés. Dans la partie supérieure du bâtiment, quelques tessons de poterie grossière caractéristique du site barbare ont été recueillis.

— *Habitat gallo-romain* de La Vauve au lieu dit « La Troche », coord. Lambert 589,5 × 113,6.

Cet habitat a pu être repéré grâce au concours de M. Isambert, ancien maire-adjoint de Palaiseau et propriétaire du lieu. Nous avions, auparavant, longuement cherché la localisation précise du site où avait été trouvée la monnaie des Sénons et des fragments sigillés. Ici encore la photo aérienne fut très utile. Une partie de l'appareillage a été dégagée après les moissons. Une grande quantité d'enduits en plâtre a été trouvée. L'excavation a été rebouchée, M. Isambert utilisant ce terrain pour des cultures céréalières. La photo révèle que cet habitat était important. En outre, j'ai pu observer, dans le champ de maïs voisin, des appareillages de pierres d'une structure assez proche de celle du site barbare.

— *Conclusion*

Cette occupation gallo-romaine du site du plateau de Palaiseau était jusqu'ici totalement inconnue et aucun ouvrage n'en fait état.[15] Cette découverte semble importante. Les renseignements

15. Michel ROBLIN dans *Le Terroir de Paris* (Paris, Picard, 1971, in-4°, 492 p.), p. 291, 292, ne mentionne que les trouvailles faites à Lozère en 1853 et estime que le plateau fut un marécage inculte jusqu'à la fin du premier millénaire. Il relève toutefois sept lieux-dits intéressants.

recueillis sont à analyser. Les conditions de ce travail exécuté comme sauvetage ne permettent pas, « ex abrupto », d'effectuer une synthèse. Elle serait prématurée. Il est vraisemblable qu'une très faible partie des habitats a pu être repérée. Leur extension étonne. Le site de La Vauve et celui de la Rangée des Granges sont distants de 1 500 m. La dispersion des habitats met en évidence l'existence d'un vicus gallo-romain. Il pourrait se situer vers La Martinière, d'après la photo aérienne. Ces terrains sont aussi achetés par la Caisse des Dépôts et seront prochainement bouleversés pour la construction.

Le site barbare découvert demanderait une étude particulière. Son identification précise n'a pu être menée à bonne fin. Il faudrait qu'une prospection nouvelle soit vraiment protégée.

Le vaste dépotoir d'ossements d'animaux découverts et bien localisés dans cet immense brasier m'apparaît lié à un acte cultuel mais l'étude de ces groupes humains concerne plutôt l'éthnologue.

La première urbanisation de Palaiseau était peut-être située sur le plateau. Le site barbare rend évidente l'insécurité permanente du monde rural gallo-romain. Ce site a donc été abandonné à une date indéterminée au profit de la vallée. L'église Saint-Martin de Palaiseau dans la vallée préfacera ensuite la stabilité du monde rural après l'époque mérovingienne.

Il est très important de noter que ce site à l'écart des grandes voies romaines (sauf des Carnutes) n'a pas été totalement « romanisé ». L'appareillage en meulière de pierre sèche n'est pas le petit appareil gallo-romain. L'étude céramologique rend évidente une tradition.

Une monnaie de Gordien III et une de Trajan Dèce m'ont été confiées. Trouvées à Palaiseau, elles sont valablement associées, correspondant à l'anarchie militaire, à Rome.

Jean CATTANT

SACLAS [16]

La fouille commencée au lieu dit « Le Fort » en 1968 [17] a été poursuivie cet été.

Le grand bâtiment carré situé presque au centre de la butte [18] a été entièrement dégagé. Il forme un quadrilatère de 12 m × 10 m

16. Arrondissement d'Etampes, canton de Méréville.

17. Voir comptes rendus dans nos bulletins 1969, p. 108 et 1970, p. 119-120.

18. Voir pl. XIV.

ouvert au N et au S par des portes disposées en chicanes. Il enserre un petit bâtiment de 4 m × 4 m (dimensions extérieures) percé d'une porte au S. L'épaisseur des murs est en moyenne de 0,80 m ; la construction est de moyen appareil c'est-à-dire constitué de pierres bien équarries de 0,30 m × 0,15 m environ, soigneusement assemblées par un mortier de chaux. Le sol est à peu près uniformément à une profondeur de 0,50 m.

Il pourrait s'agir d'un « fanum » avec sa « cella » intérieure.

Dans ce bâtiment, ont été recueillis :

— de la terre noire sur 15 cm d'épaisseur dans les angles NE et SE,
— de nombreux débris de tuiles laissant supposer l'effondrement d'un toit dans l'angle SE,
— des fragments d'enduit rougeâtre et une plaque d'argile à moitié cuite de 80 cm × 50 cm,
— un tesson de céramique sigillée provenant d'une assiette Curle 15 du centre de la France datant du deuxième siècle,
— des monnaies (3 grands bronzes des premier et deuxième siècles ; 80 petits bronzes des deuxième, troisième et quatrième siècles ; 1 pièce gauloise),
— des bijoux (petit carré de cuivre argenté et doré représentant un dragon crachant des flammes 1,5 cm × 1,5 cm ; médaille ronde en argent représentant un personnage assis au pied d'un arbre 1,5 cm de diamètre ; cœur en bronze comportant une marguerite en son centre ; 3 perles de verre),
— des objets divers (rondelle de cuivre percée, jeton en os).

Les murs situés au NE du site ont été dégagés ; ils limitent deux pièces d'un bâtiment de 16 m × 7 m. Ils sont construits en *opus incertum* : ils ont en moyenne 0,80 m d'épaisseur. Le sol se trouve à — 0,90 m sans doute à cause de la pente qui a fait glisser la terre du plateau.

Dans ce secteur, ont été recueillis :

— un quart de bol en sigillée d'Argonne, à anse circulaire (Dragendorf 38) et les deux tiers d'un petit vase en céramique commune rose (h : 5,4 cm ; largeur : 5,4 cm).
— des monnaies (1 pièce d'argent de Gordien III, 6 bronzes et 55 petits bronzes des 3e, 4e et 5e siècles),
— un anneau de bronze.

Conclusion :

Maintenant qu'une grande partie des constructions a été mise au jour, il semble que ce site a été occupé sans discontinuer du

2e au 5e siècle. La présence d'une pièce gauloise trouvée en dégageant une souche laisse même supposer une couche plus ancienne.

Michel NOEL et Bernard BINVEL

SAINT-CHERON [19]

Trois jeunes garçons, Elie Thierry, Daniel Offredo et Eric Amiet ont découvert un grand vase gallo-romain mesurant 0,35 m de diamètre qui serait du IVe siècle dans la glaisière de Saint-Aarnoult [20].

VAYRES-SUR-ESSONNE [21]

La fouille de sauvetage commencée en 1970 après les sondages faits en 1968 et 1969 [22] a été continuée cette année sur une plus grande échelle puisque ce site a été choisi pour servir de chantier de fouille de sauvetage « modèle » pendant les vacances scolaires avec l'aide financière du Conseil général.

Trente-deux jeunes gens du département désireux d'apprendre les méthodes de fouilles y ont fait en juillet et août des stages de quinze jours sous la direction de Mme Béatrix Cazaubon et de MM. Théophile Ricquart et Hubert Tullon.

Méthode

Une surface de 250 m² environ fut nettoyée en vue de l'implantation d'un carroyage orienté au Nord géographique et de maille : 4 mètres, dont l'origine en l'absence d'aucun repère significatif, fut choisie arbitrairement.

Ce repère qui servit d'origine aussi bien pour les mesures de distance que pour celles d'hypsométrie fut matérialisé sur une dalle de béton, solidement mise en place et qui servit également de base topographique pour l'utilisation des instruments d'optique (théodolithe, niveau).

En effet, en application de la méthode Wheeler, 16 carrés de 4 m de côté (dessinant eux-mêmes un grand carré de 16 × 16) furent délimités par des piquets d'angle de section carrée, à partir de cette origine située à l'angle SE de la zone de fouilles, les deux

---

19. Arrondissement d'Etampes, chef-lieu de canton.
20. Voir *Les Nouvelles de l'Yveline à l'Essonne* du 3 juin 1971.
21. Arrondissement d'Etampes, canton de La Ferté-Alais.
22. Voir bulletins 1968, p. 76 à 80, 1969, p. 109 à 111 et 1970, p. 120-123.

axes perpendiculaires selon lesquels ces carrés s'ordonnent (et qui sont également les axes de désignation des carrés) étant déterminés à l'aide d'une boussole puisque l'absence d'une constante de l'orientation des tombes dans la nécropole n'imposait pas de direction préférentielle pour l'implantation du carroyage.

Ces piquets furent posés avec la plus grande précision à l'aide du théodolithe. D'ailleurs, ils sont destinés à rester en place en vue d'une éventuelle extension du carroyage pour le cas où les fouilles reprendraient sur le même site.

Et c'est le même théodolithe qui servit à déterminer avec plus de précision encore les points des surfaces supérieures de chacun de ces piquets correspondant exactement aux sommets des angles des carrés de la maille choisie, le point origine dont il est question plus haut, étant pris comme sommet d'un des angles d'un carré.

A l'intérieur de sept de ces carrés ainsi matérialisés sur le terrain, on délimita des carrés de 3 m de côté (ou zones à fouiller), homothétiques des premiers, à l'aide de cordelettes tendues entre des fiches métalliques enfoncées dans le sol.

Une fois les explications concernant les instruments de topographie et l'implantation du carroyage menées à leur terme, on entreprit la fouille de 5 carrés choisis dans l'axe de la diagonale du grand carré selon une méthode dite « baïonnette » dont l'effet était encore accéléré par l'ouverture de sondages-pilotes à l'intérieur de deux d'entre ces mêmes carrés, utilisés comme directeurs. Deux autres carrés furent ouverts ultérieurement en fonction des découvertes faites dans les carrés avoisinants.

Dans chaque carré de fouille, travaillaient trois ou quatre fouilleurs en fonction des impératifs de la stratigraphie horizontale combinés à ceux de la stratigraphie verticale, cependant que l'excédent d'amateurs se consacrait au lavage, marquage et classement de la céramique ainsi qu'au dessin. Le travail ainsi divisé était organisé de manière que chacun puisse s'initier aux diverses activités.

Il était demandé à chacun de tenir un rapport journalier détaillé de son travail : ainsi par exemple, un carnet particulier a été affecté à chaque carré de fouille pour la durée d'ensemble du chantier, carnet qui doit être la base de l'établissement du rapport scientifique de la fouille (report de nombreux croquis de fouille sur la page de gauche expliqués sur la page de droite correspondante, report de la numérotation des pochons contenant le mobilier trouvé, numérotation établie en fonction de la zone fouillée et de la couche stratigraphique déterminée artificiellement « hypsométrie » ou naturellement « nature physique du sol »).

Le terme du travail dans un carré donné était le relevé sur papier millimétré des coupes stratigraphiques des quatre parois du carré, une fois la couche stérile pré-archéologique « gravière » atteinte. Cela a été l'occasion d'insister fortement sur l'importance capitale de l'examen le plus complet possible des divers aspects de la stratification dans l'interprétation des trouvailles.

La dernière quinzaine de la campagne fut consacrée à l'extension régulière des carroyages sur la zone fouillée lors de la campagne précédente 1970. D'une part, nous cherchâmes à partir du niveau de fin de fouille de l'année précédente à atteindre le niveau stérile à l'intérieur de moitiés de carrés qui couvraient cette zone. Cela permit d'autre part, d'envisager avec moins de difficulté l'étude concomitante des trouvailles de plusieurs campagnes et l'établissement d'un plan synthétique.

Bilan

Lors de ces deux mois de fouilles, plusieurs tombes de La Tène furent mises au jour et l'une d'entre elles fouillée complètement ; elle contenait deux fibules de fer. En outre, on trouva une grande quantité de petits tessons (bris rituel de poteries) et des traces de charbon de bois (offrandes rituelles funéraires) ainsi qu'un grès d'aspect phallique exactement semblable de par sa forme et sa situation à un autre découvert en 1969. L'ensemble de ces découvertes se rapporte à la même époque.

Mais cette application de la méthode Wheeler s'est avérée très fructueuse : elle a permis d'une part la découverte d'un niveau de passage médiéval passé inaperçu jusque là (débris ferreux, céramique à pâte blanche émaillée vert bouteille, monnaie de bronze apparemment originaire du Saint Empire et non encore exactement datée et nombreuses traces de feu) ; d'autre part, la mise au jour d'une importante fraction du sol même de la nécropole gauloise ; par ailleurs, elle a mis en évidence trois types de structures encore ininterprétées (tranchées postérieures à la nécropole, trous de poteau dans la gravière, inclusion de glaise dans cette même gravière à proximité des tombes).

En dernier lieu, nous tenons à souligner que c'est avant tout la ténacité des jeunes amateurs qui ont compris l'emploi d'une méthode scientifique en archéologie, qui a assuré le succès du chantier plus que les découvertes elles-mêmes.

En outre, de nombreux visiteurs nous honorèrent de leur présence et de leur intérêt.

Nous tenons donc à remercier le Conseil général de l'Essonne de l'initiative qu'il a prise et qui sera, nous n'en doutons pas, très profitable pour la recherche archéologique dans ce département.

B. CAZAUBON — Th. RICQUART — H. TULLON

BIBLIOGRAPHIE

ANDERSON TRAPP (Frank), *The attainment of Delacroix.* Baltimore et Londres, The Johns Hopkins Press, 1971, in-8°, 372 p.

BAUER (E.), DURAND (C.) et RIBAUT (C.), *Etude socio-démographique. Bagneux : La Pierre-Plate, Rond-Point des Martyrs, La Madeleine, Le Prunier-Hardy, La Fontaine.* Paris, S.C.I.C., 1968, 2 vol., 315 p.

CALVET (Arlette), *Delacroix.* Paris, Le Musée personnel, 13, rue Saint-Georges, s. d. [1970], 48 p.

CAVAILLER (Paulette), *Les Archives départementales de l'Essonne en 1970.* Corbeil-Essonnes, Les Impressions scientifiques, 1971, in-8°, 8 p.

Acquisition d'autographes de Nadar, de Juliette Adam, de Tronchet et de documents concernant la seigneurie de Palaiseau-Champlan, d'Ansse de Villoison, le baillage d'Etampes, Duquesne, une maison sise à Corbeil. Enrichissement des collections iconographiques et de la bibliothèque.

DELAFOSSE (Marcel), *Les Archives départementales des Yvelines et de l'ancienne Seine-et-Oise en 1971.* Versailles, La Gutenberg, 1971, in-8°, 13 p.

Nous avons relevé parmi les dons : un complément de don antérieur d'archives de la seigneurie de Souzy par Madame de Saint-Périer ; des documents sur M. Angeard et sur Palaiseau par M. Angeard. Ont été répertoriés les fonds des justices seigneuriales de Chevreuse, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges et Villeroy. Est achevée la table alphabétique du répertoire du fonds de Savigny (49 J).

Dictionnaire de biographie française publié sous la direction de ROMAN D'AMAT, fasc. LXXII-LXXIII-LXXIV. Paris, Libr. Letouzey et Ané, 1970-1971, in-4°.

Biographies de Rodolphe-Charles Engel (1850 - 1916), chimiste mort à Châtillon-sous-Bagneux ; Archange Enguerrant (1620 - 1699), récollet qui fut gardien du couvent de Corbeil ; abbé Enjalvin, auteur d'une histoire d'Antony publiée en 1852 ; Léon Epinette (1855 - 1902), homme de lettres mort à Sceaux ; Louis-Jean-Baptiste Erat-Oudet (1736-1786), sulpicien, directeur de la Solitude d'Issy de 1783 à sa mort ; Paul Ernest-Picard (1868 - 1948), économiste né à Meudon ; Marie-Caroline-Eléonore Escallier née Legerot (1827 - 1888), peintre, collaboratrice de la manufacture de Sèvres, morte en cette ville ; Alphonse Eschbach (1839 - 1923), supérieur du séminaire français de Rome, procureur général de la congrégation du Saint-Esprit, qui prit une partie de sa retraite à Chevilly ; Jean d'Escrennes,

fils de Galeran, bailli de Dourdan (1226 - 1228) et du Gâtinais (1232) et frère de Gervais qui signa le traité de Corbeil (1258) ; Louis-François-Jules d'Esparbès de Lussan (1800-1864), substitut du procureur du roi à Corbeil en 1823 ; Arthur-Emmanuel-Joseph Espivent de La Villeboisnet (1872 - 1939), homme politique et administrateur de société né à Leudeville, mort à la Trappe d'Aiguebelle ; Jean-Etienne-Dominique Esquirol (1772 - 1840), célèbre médecin aliéniste qui fit ses études au séminaire d'Issy, eut une maison de santé à Ivry et fut, à partir de 1835, directeur de l'hôpital psychiatrique de Charenton ; Guillaume Picard d'Estellan, chambellan du roi, qui reçut, le 26 décembre 1481, les terres de Chilly et de Longjumeau, mort en 1492 ; Henri-Louis-Honoré d'Estienne de Saint-Jean d'Orves (1901 - 1941), né à Verrières-le-Buisson, officier de marine des Forces françaises libres, exécuté par les Allemands ; Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes (1508 - 1580), favorite de François I[er] ; Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu (1701 - 1775), né à Sceaux ; Eusèbe II, évêque de Paris (591 - 592) ; Louis Evrat (1797 - 1871), médecin mort à Chevreuse ; Roger-Henri Expert (1882 - 1955), architecte qui construisit le centre national de l'enseignement technique à Cachan ; saint Exupère honoré à Corbeil ; Phocion Eynard (1796 - 1861), général mort à Meudon ; Léon Eyrolles (1861 - 1945), fondateur de l'Ecole spéciale des travaux publics d'abord située à Cachan, maire de Cachan ; Jacques-Antonin-Paul Fabre (1837 - 1919), auteur d'ouvrages sur Fléchier, curé de Charenton, puis évêque de St-Denis de La Réunion ; François, baron Fabre (1749 - 1827), maréchal de camp, affecté en l'an III à l'établissement national pour les épreuves d'artillerie de Meudon, il y arrêta un incendie qui risquait de provoquer une terrible explosion, au péril de sa vie ; Léon Fagel (1851 - 1913), sculpteur dont un bas-relief en plâtre *Le Poète mourant* se trouve au musée d'Etampes ; Odilon Fages (1875 - 1939), évêque missionnaire qui fit ses études chez les Oblats de saint François de Sales à Morangis ; Gustave Fagniez (1842-1927), historien, mort à Meudon ; Nazaire Prosper Faivre (1878 - 1964), jésuite auteur de livres de piété, mort à Bourg-la-Reine où il se retira en 1935 ; Etienne-Odile-Alexandre de Falaiseau (1756 - 1826), homme politique qui fut receveur des droits réunis à Corbeil de 1809 à 1811.

DUMA, *La seigneurie de Fleury* (à Fleury-Mérogis). Mémoire de maîtrise.

Manuscrit déposé aux Archives départementales des Yvelines.

Evry. Evry, établissement public d'aménagement de la ville nouvelle, s. d. [1971], in-4°, n. p.

La Ferté-Alais, ses pins, ses roches, sa sablière. La Ferté-Alais, S. I., s. d. [1970], dépliant in-4°, 10 p.

Bref résumé historique, plan, 2 photographies.

FRAISSE (M[me] Simone), *Péguy et le monde antique*. Thèse de l'Université de Paris VII soutenue le 29 janvier 1972.

GALLOTTI (Jean), *Promenades littéraires en Ile-de-France*. Bruxelles, Editions Meddens, 1969, in-8°, 152 p.

La Vallée-aux-Loups, Sceaux, la Bièvre, Meudon, Port-Royal.

HAMON (Léo), *Acteurs et données de l'histoire*, t. II. Paris, P.U.F., 1971, in-16, 382 p.

Histoire de l'Ile-de-France et de Paris, publiée sous la direction de Michel MOLLAT. Paris, Privat, 1971, in-8°, 600 p.

Excellente synthèse des connaissances les plus récentes sur cette province due aux meilleurs spécialistes : Mme Beaujeu-Garnier, MM. Michel Roblin, Raymond Cazelles, Guy Fourquin, Michel François, Jean Jacquart, Marcel Reinhard et Jean Bastié. Ce sera longtemps le livre de chevet des historiens locaux de cette région.

HUYGHE (René), *Delacroix et la Grèce.* Texte en français, anglais et grec. Banque ionienne et populaire de Grèce et Banque commerciale de Grèce, 44 p.

JACQUART (Jean), *Vie et société rurales de 1550 à 1660 au sud de Paris.* Thèse soutenue à la Sorbonne le 6 février 1971.

Cette analyse extrêmement minutieuse de la société rurale, de la vie et de l'économie paysannes en Hurepoix du milieu du XVIe siècle au milieu du XVIIe siècle fourmille de renseignements précis et montre clairement la progression de la misère au sein du monde paysan en ce siècle de guerres intestines et de récession économique. En attendant la publication de cet énorme travail, un exemplaire ronéotypé a été remis par l'auteur aux Archives de l'Essonne.

JEAN-CHARLES, *L'Essonne 91 - Découverte d'un département.* Paris, Delalain, 1971, in-8°, 20 p.

LAVEDAN (Pierre), *Pour connaître les monuments de France.* Paris, Arthaud, 1970, in-8°, 806 p.

Répertoire de l'architecture française et manuel d'initiation à l'archéologie du Moyen Age à nos jours, très richement illustré (1 160 photographies et 80 plans ou coupes).

LICHTENSTEIN (Sara), *Les copies de Delacroix d'après Raphaël,* dans *The Burlington Magazine,* octobre 1971.

1871, l'Année terrible. Corbeil-Essonnes, Archives départementales de l'Essonne, 1971, in-4°, 40 p.

Catalogue de l'exposition présentée aux Archives du 7 décembre 1971 au 15 février 1972.

NOUEL (André), *Répertoire illustré des nouvelles découvertes préhistoriques de 1969 à 1970 pour les départements du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Eure-et-Loir (sud), de la Seine-et-Marne (sud) et de l'Essonne (sud).* Gien, Impr. Jeanne d'Arc, 1971, in-8°, 56 p., fig.

Cite : Abbeville-la-Rivière, Angerville, Boigneville, Boissy-la-Rivière, Boutervilliers, Buno-Bonnevaux, Guillerval, Méréville, Saclas et Saint-Cyr-la-Rivière.

PARE (Ambroise), *Des monstres et prodiges.* Edition critique et commentée par Jean CEARD. Genève, Libr. Droz, 1971, in-4°, 240 p.

Ambroise Paré avait sa maison des champs à La Ville-du-Bois.

PAUL DOITTAU [plaquette sur les établissements Paul Doittau à Corbeil-Essonnes et à Haussimont (Marne) et les utilisations de la fécule de pomme de terre]. S.I., Interprim, s.d. [1971], in-8° carré, n. p.

PETIT (chanoine Joseph), *L'église en Val-de-Marne. Eléments pour l'histoire du nouveau diocèse de Créteil,* fasc. 1. Saint-Maur-des-Fossés, chez l'auteur [4 ter, avenue du Gouverneur général Binger], 1971, in-4°, 153 p.

POISSON (Georges), *La mairie et le musée Dunoyer de Ségonzac* [à Boussy-Saint-Antoine]. Préface par Georges COUBARD. S. l., Impr. M. S. P., s. d. [1971], in-8° oblong, n. p.

RAMBAUD (Mireille), *Documents du minutier central concernant l'histoire de l'art (1700-1750),* t. II. Paris, S. E. V. P. E. N., 1971, in-8°, 1298 p.

Suite du 1er tome paru en 1964. Cite de très nombreux artistes et de nombreux lieux de la région parisienne. Excellente table qui facilite les recherches.

ROBLIN (Michel), *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque.* 2e édition, Paris, A. et J. Picard, 1971, in-8°, 492 p.

Réédition de cet ouvrage indispensable paru en 1951 et devenu introuvable.

Sainte-Geneviève-des-Bois. Ses réalisations, ses projets. N° spécial de « *Votre ville* », mars 1971, in-f°, 72 p.

SAUZET (Robert), *Les visites pastorales dans le diocèse de Chartres pendant la première moitié du 17e siècle, essai de sociologie religieuse.* Thèse de 3e cycle soutenue à la Sorbonne le 25 juin 1970.

SCHMIDER (Béatrice), *Les industries lithiques du paléolithique supérieur en Ile-de-France.* VIe supplément à *Gallia Préhistoire.* Paris, C. N. R. S., 1971, in-4°, 220 p.

Synthèse des fouilles et trouvailles du paléolithique supérieur en Ile-de-France dont les conclusions ne sont, bien entendu, que provisoires, car la recherche est encore archaïque dans cette région. Cite : Ballancourt-sur-Essonne, Boutigny-sur-Essonne, Corbeil-Essonnes (Les Tarterêts), Dannemois, Etréchy et Videlles.

SOULANGE-BODIN (Henry), *Le guide des châteaux d'Ile-de-France.* 115 photographies. Notices par Evelyne ROBERT. Paris, Bibliothèque des Arts, 1971, in-16 carré, 130 p.

VILMORIN (Louise de), *Le lutin sauvage,* conte. Paris, Gallimard, 1971, in-16, 170 p.

WILHEMS (H.), CONAN (J. Y.) et LAMANT (H.), *Armorial français,* de A à CREUX. Dison-Verviers (Belgique), Impr. Lelotte, 14 fasc. in-8°, 1964-1971.

Périodiques

A la suite d'un procès, les restes du peintre Foujita sont transférés de Reims à Villiers-le-Bâcle, dans *Le Monde* du 21 août 1971, p. 8.

ARNAULT-PLESSIS, *Meudon, villégiature hors-série,* dans *Plaisir de France,* 1970, n° 383, p. 48-55.

BREZILLON (Michel), *Les Tarterêts II, site paléolithique de plein air à Corbeil-Essonnes,* dans *Gallia-Préhistoire,* XIV, 1971, fasc. 1, p. 3-40.

Communes (les), dans *Les Cahiers français,* n° 146, janvier-février 1971.

p. 16-23, du bourg rural à la ville moderne : Clamart (Hauts-de-Seine). Document de travail : Etude du plan d'occupation des sols de Clamart.

DEVAMBEZ (P.), *Nouvelles acquisitions du Musée du Louvre. Un don du marquis de Ganay,* dans *La Revue du Louvre et des Musées de France,* 1971, n° 3, p. 181-184.

DOIGNON (Pierre), *Un manuscrit inconnu de Georges Lasserre sur les auvents gravés du Massif de Fontainebleau,* dans *Bulletin de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing,* XLVII, n° 56, mai-juin 1971, p. 61-65.

Sont cités : Boissy-la-Rivière, Boissy-le-Cutté, Bouray-sur-Juine, Boutigny-sur-Essonne, Bouville, Buno-Bonnevaux, D'huison-Longueville, Etampes, Janville-sur-Juine, Lardy, Maisse, Milly-la-Forêt, Moigny, Morigny-Champigny, Oncy, Souzy-la-Briche, Villeneuve-sur-Auvers.

ERLANDE-BRANDENBURG (Alain), *La tête du gisant de Jeanne de Toulouse,* dans *La Revue du Louvre et des Musées de France,* 1971, n° 4-5, p. 237-246.

Tête provenant de l'abbaye de Jarcy, retrouvée grâce aux recherches de M. Lahaye et acquise par le Musée de Cluny.

Félibrige (Le) à Sceaux — Léon Ancely et « l'Institut Florian » de Sceaux, dans *La France Latine,* n° 48, avril-juin 1969.

HESSE (Albert), *Les Tarterêts II, site paléolithique de plein air à Corbeil-Essonnes. Comparaison par le calcul des distributions horizontales des vestiges lithiques,* dans *Gallia Préhistoire,* t. XIV, fasc. 1, 1971, p. 41-46.

MIROT (Albert), [Robert de Courcel], dans *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris,* 1967-1968 (1970), p. 17.

MONCOURIER (Nicole), *La population de Corbeil au 17e siècle* (1543-1670), dans *Bulletin d'information de la Société de démographie historique,* n° 2, janvier 1971, p. 9-14.

Bref résumé d'un mémoire de maîtrise dont nous publions les principaux éléments. Voir p. 9.

PERRON (C.), *Aux confins de la Beauce et du Hurepoix,* dans *Maisons paysannes de France,* 1971, 1, p. 5-11.

Analyse des principaux éléments de l'architecture locale.

PLAS (Solange de), « *La Bâte* », *un rendez-vous de chasse,* dans *Jardin des Arts,* n° 202, septembre 1971, p. 72-73, 3 photos.

Ancienne ferme à Saint-Chéron, près du château de Bâville.

Reportage photographique aérien réalisé sur l'Essonne en 1970 pour le compte des ministères et services publics, dans *Interphotothèque,* n° 7, février 1971, publiée par la Documentation française. Texte de 38 p. accompagné de 131 diapositives.

Roseraie (La) de L'Hay-les-Roses agrandie de 4 ha, dans *La Croix* des 8-9 août 1971.

SERULLAZ (Maurice), *Cabinet des dessins et Musée Delacroix. Nouvelles œuvres de Delacroix,* dans *Revue du Louvre et des Musées de France,* 1971, n° 6, p. 361-368.

SERULLAZ (Maurice), *Delacroix et le fauvisme,* dans *Idem,* 1971, n° 3, p. 217-218.

VERGNET-RUIZ (Jean), *Une inspiration de Delacroix ? La Jeanne Hachette de Lebarbier,* dans *Idem,* 1971, n° 2, p. 81-85.

Vestige du passé sous le parc de la mairie [de Corbeil-Essonnes], dans *Corbeil-Express* du 17 juin 1971.

La Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France a publié à la fin de l'année 1970 un volume comportant les tomes 18 et 19, années 1967 et 1968 de ses *Mémoires.* Deux importantes études intéressent notre région : *La part de la forêt dans les ressources d'un grand seigneur d'Ile-de-France* [*l'abbaye de Saint-Denis*] *à la fin du 13e siècle et au 14e siècle* par Guy FOURQUIN (p. 7-36) et *La Grande Peur en Hurepoix, juillet 1789* par Henri DINE (p. 99-204).

La Société d'études historiques, géographiques et scientifiques de la Région parisienne a distribué, en 1971, 3 numéros de ses *Etudes de la région parisienne.* Dans le n° 29 de janvier, nous avons relevé p. 22-30 : *Documentation bibliographique. L'agglomération parisienne et l'eau : Aperçu sur quelques articles concernant les problèmes actuels* par Roger THORETTE et, dans le n° 30 d'avril, p. 1-10 : *Une société rurale de la Région parisienne à la fin du 15e siècle : Brunoy* (1479-1491) par Vincent TABBAGH et p. 28-38 la suite de la bibliographie de Roger THORETTE. Dans le n° 30 d'avril ont paru la suite des articles de MM. TABBAGH et THORETTE. Dans le n° 31 de juillet se poursuit l'étude de M. TABBAGH.

Parmi les bulletins de la Fédération folklorique d'Ile-de-France sortis cette année, les numéros 10-11 (été-automne 1970), 12 (hiver 1970) et 13 (printemps 1971) nous apportent les articles suivants : p. 227-231, *Les anciennes sociétés de Dourdan,* par Emile AUVRAY ; p. 237, *Compte rendu du XXVIIIe Congrès dans la région de Dourdan ;* p. 242, *Le Filou de Corbeil ;* p. 258, *Le choléra au Val-Saint-Germain,* par Raymond DEVEVEY ; p. 308, *Le conscrit de Corbeil* et p. 310, une note sur les portes des puits, par H. PATRIGEON.

L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne a publié en 1971 quatre de ses *Cahiers.* Les études qui nous intéressent plus particulièrement sont les suivantes : *Prévisions d'implantation de bureaux en Région parisienne* et *Hiérarchie spatiale des activités en banlieue de Paris* dans le vol. 22 de janvier ; *Equipements culturels et socio-éducatifs ; analyse d'exemples français et étrangers* (Centre éducatif et culturel d'Yerres) et *Villes nouvelles et équipements collectifs* (Evry, l'Agora) dans le vol. 23 de mai ; *Tissus urbains et règlements d'urbanisme* (exemples : La Nérac à Boussy-Saint-Antoine, Les Ulis à Bures-Orsay, La Grande-Borne à Grigny) dans le vol. 24 de juillet ; enfin, *Aménagement de la Région parisienne et investissements au cours du 6e plan* dans le vol. 25 d'octobre.

Cet Institut publie également un bulletin d'information. Trois numéros ont déjà été distribués. Le n° 2 était consacré aux transports et le n° 3 aux villes nouvelles.

Parmi les bulletins distribués par la Banque industrielle et commerciale du Sud de Paris intitulés *L'Observateur commercial et financier*, nous avons remarqué cette année : *Etampes et son histoire* dans les n° 2 et 3 (février, mars) et *Choisy-le-Roi* dans les n° 9 et 10 (novembre, décembre).

En 1971 est sorti le n° 15 de *Pays d'Yvelines, de Hurepoix et de Beauce* publié par la Société des Amis de la région de Rambouillet. Il est consacré à la forêt en général et à celle de Rambouillet en particulier. Intéressant article de Pierre de JANTI intitulé *Esquisse historique de l'Yveline*, p. 11 à 18.

La Revue de l'Essonne a cessé de paraître mais un nouveau journal intitulé *Essonne Magazine* a vu le jour en avril. Il est mensuel et fournit une documentation très abondante et très variée sur la vie du département, de ses habitants, de ses artistes, etc.

Le groupe d'archéologie du Centre culturel de la Vallée de la Juine poursuit la distribution de son petit journal intitulé *Les Compagnons du G. A. L.* Les principaux articles parus sont les suivants : *Les roches gravées* (à Lardy et Janville), par Raymond MOURET, dans les n° 5, 6, 8 et 9 ; *Histoire de Louis-Augustin Piat* (suite), par Geneviève PIAT, dans les n° 5 et 6 ; *Histoire de Chamarande* (suite), par Jacques LEBRAUD, dans les n° 5, 6 et 8 ; *Aperçu de l'histoire de Janville* (suite), par M^me^ ELSEN, dans les n° 6 et 9 ; *Une « écriture préhistorique » à Janville-sur-Juine*, par G. BERNAGE, dans le n° 6 ; *A propos des brigands de Torfou*, par G. BERNAGE et A. SUEUR, dans le n° 8.

Le bulletin de la Société historique de Saint-Arnoult, n° 14-15 d'avril-juillet 1971, est tout entier consacré à Rochefort-en-Yvelines et le n° 16-17 d'octobre-décembre à Bullion.

La Société archéologique de l'Essonne a distribué son bulletin n° 3 (2^e^ semestre 1970). Il comprend : p. 5-10, *Chronique du passé d'Evry*, par Jean BROISE ; p. 25-28, *Chefs-d'œuvre en péril... [la chapelle Saint-Jean de Corbeil]*, par M. CINTAS, article mal venu alors que ce monument est en pleine restauration.

La Société des Amis de Meudon a publié ses numéros 119 et 120 (année 1969).

Dans le bulletin intérieur du Cercle d'études savantes, artistiques.. de Villeneuve-le-Roi, 1971, n° 2, un article de Paul CSERY est relatif à la guerre de 1870 ; il donne quelques précisions sur les événements survenus à Villeneuve-le-Roi et à Ablon.

La Société d'histoire et d'archéologie du Val-de-Marne a publié son bulletin n° 5-6 de 1968. Parmi une multitude de notes et d'informations diverses, nous avons relevé p. 83 - 84 la citation d'un texte d'Arago relatif à une expérience pour la mesure de la vitesse du son réalisée entre Montlhéry et Villejuif le 21 juin 1822.

Quant à la Société des Amis du Musée de l'Ile-de-France à Sceaux, elle a distribué deux bulletins. Dans le n° 5 de janvier, nous avons relevé : *Mort d'un Scéen* [*André Lurçat*], par G. POISSON ; *Les derniers grands maîtres de l'artillerie,* par P. G. ; *De Gaulle et l'Ile-de-France,* par G. POISSON et *Au musée de Meudon,* par M. ANTHONIOZ. Le n° 6 est consacré à l'activité du Musée.

De nombreux bulletins municipaux ont réservé plusieurs pages à des articles historiques. Nous citerons les plus originaux : la revue officielle municipale de Boussy-Saint-Antoine a donné la suite de *Un village... une ville* de M. REVEL (n° 13 de juin et 14 de novembre) ; le bulletin officiel municipal de Draveil a présenté les nouvelles armoiries de Draveil (n° 21 de janvier) ; celui d'Etampes a fait le point des restaurations faites aux divers monuments historiques de la ville (n° 12 de décembre, p. 31-33) ; dans celui d'Evry, M. BROISE a donné la signification du lieu dit « Champtier du Coq » (n° 12 de janvier, p. 14) ; dans celui de La Ferté-Alais, M. Maurice JEULIN est l'auteur de *La Ferté-Alais pendant la Révolution de 1789* (n° 3, 1969-1970, p. 5-6). *Le Courrier de Longpont* (n° 4, mars 1971, inscrit par erreur 3, janvier 1971) a publié un article de Georges MALLET sur *Les sources à Longpont.* Dans le bulletin de Mennecy, M. Joseph JUDITH donne de nouvelles précisions sur la fabrique de porcelaines. La revue d'information municipale de Méréville, n° 5, est particulièrement intéressante avec : *Un anniversaire oublié : l'inauguration de la mairie,* par J. CAUSSANEL ; *L'église, son chœur rénové en 1970,* par l'abbé BELLEMENT ; *Les activités de la Société historique et archéologique* et *Les fouilles gallo-romaines de Saclas,* par Michel NOEL. Dans le bulletin municipal d'informations de Quincy-sous-Sénart, M. LAHAYE a poursuivi la publication de *En fouillant dans nos greniers* (n° 22 de janvier à 25 de décembre). Dans le bulletin officiel municipal de Saint-Chéron, nous avons relevé de M. Maurice SAVIGNON : *Résumé de l'histoire de Saint-Chéron* (n° 1, 1966) et *Pages d'histoire de l'église de Saint-Chéron* (n° 2, 1969). La revue d'informations municipales de

Soisy-sur-Seine a poursuivi l'historique de la ville : les seigneurs, le château (n° 4, p. 12-13) ; enfin, dans *Vigneux, notre ville* ont paru *Chronique du temps passé* (n° 1, mai-juin et n° 2, juillet-août) et *Les sablières* (n° 3, octobre-novembre).

La revue *Construire l'église* (n° 26 de juillet) a donné un compte rendu des récentes restaurations de l'église Saint-Etienne et de la chapelle de Saint-Jean-en-l'Ile à Corbeil-Essonnes par M. E. DELAUNAY.

Les bulletins paroissiaux sont également nombreux à s'intéresser au passé : *Le Circuit* de Ballainvilliers, La Ville-du-Bois, etc., publie conjointement : *Fille d'émigré* [Elisabeth - Charlotte - Amable de Ballainvilliers], par G. LENOTRE et l'*Histoire de Marcoussis*, par H. GERMAIN. *En Equipe* de Boussy-Saint-Antoine et Quincy-sous-Sénart a donné plusieurs articles de M. LAHAYE : *Les boiseries du château de Quincy* (fin) ; *Qu'est devenue la tête du gisant de la fondatrice de Jarcy ? ; Les vitraux en provenance de l'abbaye de Jarcy sont-ils au musée de Cluny ? ; Existe-t-il un souterrain à Jarcy ? ; Images du Val d'Yerres* (la ferme de Boussy, la ferme d'Epinay, le château de Quincy, Le Petit-Quincy) ; *La Croix de Villeroy ;* ainsi que *L'ancienne église d'Epinay*, par Philippe CURTAT et *Boussy-Saint-Antoine*, par G. HURE. Dans *Le Messager de Bures-sur-Yvette*, nous avons relevé *Le cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois* et *Restauration de l'église de Bures* (n° 152 de novembre). Dans *Inter-Sénarts*, le docteur GAUTIER a donné plusieurs articles : *La glacière de Brunoy, Talma et la Révolution, Talma et la Restauration* et M. PANCHOUT, une note sur la glacière du château de Concy à Yerres. *Le Trait d'union*, de Dourdan, a publié en 1970 plusieurs notes sur les travaux de restauration de l'église de Saint-Sulpice de Favières et *Une journée historique* [*le 9 mars 1789*] *à Etampes. Cités nouvelles* d'Evry-Corbeil s'est particulièrement intéressé à la souscription pour l'orgue de la cathédrale. Dans *Le Trait d'Union de Gif-sur-Yvette, Saclay...*, nous avons remarqué : *La paroisse de Gif sous Louis-Philippe* (n° 138, janvier). Dans *Chronique d'Orsay*, Jacques VERLIAC a publié *La dernière des grandes favorites dans l'Essonne, le passage de la comtesse du Barry au château de Saint-Vrain* (septembre-décembre 1971). M. GOUJON a poursuivi dans *Grain d'Orge* de Savigny son étude sur *Le domaine de Grandvaux* et J.-N. LAURENCEAU y a donné *Savigny en 1914-1918.*

Pour terminer, voici quelques articles parus dans des revues diverses : M^me^ BAUTRAIT, *Si Chilly m'était conté : La vigne à Chilly* dans *Bulletin des parents d'élèves des écoles publiques de Chilly-*

Mazarin (novembre) ; ANTONAKIS (A.), *L'Année Paul Fort à Montlhéry ;* JOUANEN (A.), *Historique du canton de Montlhéry* [son origine en 1790] ; PAYEN (N.), *Marcoussis ancien* dans *L'Essor du canton de Montlhéry ; journal des élus* (n° 3, décembre) ; enfin, dans *Nouvelles de Verrières, revue de l'association des familles* ont paru : VIGUIE (Jean), *Promenade à travers l'histoire dans les parcs et les jardins qu'arrose la Bièvre* (n° 66, décembre 1969 - janvier 1970 et n° 67, mars-avril 1970) ; HAMELET (Ph.), *Mémoires de mon village* (n° 68, mai 1970 et n° 69, juin-juillet 1970) ; *Les Echos du Clocher,* réédition d'articles parus vers 1900 (n° 69) ; enfin LIPHARD (Charles), *Mémoires de mon village : l'église (1901)* et *Vues de Verrières vers 1900.*

Travaux en cours

BICART - SEE (M^me^), *La collection Aguado* (Mémoire de l'Ecole du Louvre).

BOSETTI (M^me^), *La vente des biens nationaux dans le district d'Etampes* (mémoire de maîtrise).

BRUNET (Ginette), *La propriété et l'exploitation rurales à Chatignonville et aux Granges-le-Roi* (mémoire de maîtrise de géographie).

ETIENNE (Anne-Yvonne), *L'église de Châtenay-Malabry.*

GATOUILLAT (Françoise) et LAUTIER (Claudine), *Saint-Sulpice de Favières* (mémoire de maîtrise).

HORNE (C.), *Biographie d'Ambroise Paré.*

HUNT (Richard), *Michel de l'Hospital de 1560 à 1568* (thèse de doctorat).

JOVICEVICH (Alexandre), *Biographie de Jean-François de La Harpe.*

LADOUCETTE (Evelyne de), *Résidences et collections d'un maréchal d'Empire : Berthier* (mémoire de l'Ecole du Louvre).

LE MOIGNE (Marie-Christiane), *Les grèves ouvrières à Draveil en 1908* (mémoire de maîtrise).

MOLLER PER SOIB (M.), *Malte-Brun* (thèse).

TISSIER (Jacqueline), *Les aménagements faits au château de Meudon pour le Dauphin, fils de Louis XVI* (mémoire de l'Ecole du Louvre).

CHRONIQUE

Les « Amis de Sénart »

Une réunion des *Amis de Sénart* s'est tenue le 4 juillet à l'Ermitage de Sénart qui fut la demeure de Nadar jusqu'en 1910. Madame Hélène Fuchs évoqua le souvenir de Marie Laurencin qui vécut à Champrosay tous les étés de 1929 à 1934, puis elle présenta des livres récents : *Le bonheur des oiseaux* de M. L. de Fonseca, *La victoire de Samothrace* de G. et A. Jacquet-Champoiseau et *Un soir sur l'étang mauve* d'Alice Boutroux.

La retransmission télévisée de cette matinée littéraire fut faite le 6 juillet au cours des actualités de Paris-Ile-de-France.

Archéologie

Notre confrère, l'abbé Verbrugge, nous signale la sortie d'une nouvelle publication, la *Revue archéologique du Nord-Est de l'Oise.* Nous lui souhaitons réussite et longue vie.

Art sacré

Une session régionale des commissions diocésaines d'art sacré aura lieu à Versailles (Ecole des Beaux-Arts) les 5, 6 et 7 octobre 1972. Le thème en sera « les arts au service des communautés ».

Les laïcs y sont conviés aussi bien que les ecclésiastiques. On peut s'inscrire auprès de M. l'abbé Havard, 22, rue du Maréchal-Joffre, 78 - Versailles.

Exposition « 1871 - l'année terrible »

Une exposition sur la guerre de 1870 et plus particulièrement sur l'année 1871 dans l'actuel département de l'Essonne a été présentée aux Archives départementales au mois de décembre. Elle a été inaugurée le 7 décembre par Monsieur le Préfet de l'Essonne, en présence de Monsieur Léo Hamon et de très nombreuses personnalités. Un catalogue comportant l'analyse des 225 documents présentés a été édité (voir ci-dessus Bibliographie, p. 71).

Monuments historiques

La vallée de la Bièvre a été inscrite à l'inventaire des sites par arrêté ministériel du 16 juin 1971. Les communes intéressées sont : Bièvres, Igny, Saclay, Verrières-le-Buisson (en Essonne) et Buc, Jouy-en-Josas, Guyancourt, Les Loges-en-Josas, Montigny-le-Bretonneux, Trappes, Versailles (en Yvelines).

Ont été classés monuments historiques les objets d'art suivants :

Boissy-le-Cutté - église : bas-relief armorié situé au-dessus de la porte d'entrée, pierre, XVII[e] siècle (arrêté du 31 juillet).

Etampes - église Saint-Martin : statue de saint Roch, bois, XVII[e] siècle et statue de saint Maur, bois peint, XVI[e] siècle, toutes deux volées avant même leur classement (arrêtés du 30 juillet).

Gironville-sur-Essonne - église : statue de saint Pierre, bois polychrome, XVII[e] siècle ; statue de saint Fiacre, bois peint, XVI[e] siècle et statue de sainte, bois peint, XVI[e] siècle (arrêtés du 31 juillet).

Saint-Cyr-la-Rivière - église : Christ en croix, bois, XVII[e] siècle (arrêté du 5 novembre).

La Ville-du-Bois - église Saint-Roch : statue bois peint, XVII[e] siècle (arrêté du 30 juillet).

Ont été, en outre, inscrits à l'inventaire supplémentaire, par arrêté préfectoral du 15 décembre, le tabernacle et le retable en bois sculpté et doré de l'église de Morsang-sur-Orge.

Notes d'histoire littéraire et artistique

Bernardin de Saint-Pierre, dans une lettre du 20 juin 1797 écrite d'Essonnes, décrit sa vie à la campagne (Librairie Lolliée, catalogue 56, acquise par les Archives de l'Essonne). Un brouillon de lettre du même auteur adressée à un consul signalant les méfaits du Code civil a été vendu par la même librairie.

Léon Bloy, de Bourg-la-Reine, raconte à son éditeur Crès sa fuite devant les Allemands au début de la guerre, 4 novembre 1914 (Libr. de l'Abbaye, septembre, cat. 202).

Le peintre Eugène Boudin donne à son frère des détails sur le suicide du peintre Léon Bonvin qui était établi cabaretier à Meudon, 11 février 1866 (*idem*, cat. 95 de janvier).

Le peintre Jules Breton écrit de Montgeron à un ami, 22 juin 1882 (*idem*, septembre, cat. 202).

Un manuscrit autographe de Francis Carco intitulé *Les maîtres de demain, A. Planson* a été vendu à la librairie Saffroy (septembre, catalogue 75). Quant à sa bibliothèque, elle a été dispersée à l'Hôtel Drouot les 25 et 26 octobre.

Trois lettres de Jean Cocteau et un manuscrit autographe intitulé *Dessins et desseins* ont été mis en vente par la Librairie de l'Abbaye (cat. 99, 200, 201 et 203 d'avril, mai et juin et octobre). Deux lettres du même écrivain ont été vendues par Noël Charavay (cat. 743 de décembre).

Valentin Conrart écrit d'Athis à M. de La Faisse, le 18 septembre 1665 (Librairie de l'Abbaye, cat. 97 de mars).

Camille Corot, de Montgeron, demande à M. Brame « quelque chose de son compte », 8 mai 1867 (Hôtel Drouot, 26 mars 1971).

Alphonse Daudet et sa femme écrivent à leurs parents une lettre pleine d'enthousiasme sur la mer et le beau temps (Libr. H. Saffroy, septembre, n° 75). Alphonse envoie une lettre affectueuse à l'acteur Porel qui joua dans *Jack* (*ibidem*). Alphonse refuse à Adrien Hébrard, directeur du *Temps*, un article sur le nouveau théâtre mais veut bien en parler à Bourde qui rédigera l'article, 10 janvier 1881 (Libr. Lolliée, mai, n° 56). Dans une lettre à son cousin T. Ambroy, il parle du succès de sa pièce « Le sacrifice » ; il envoie des billets pour une de ses pièces à M^me^ Massenet (Librairie de l'Abbaye, n° 98 et 204 de mars et novembre).

Une correspondance d'Alphonse et de sa femme à M. Pincebourde et à Sully-Prudhomme a été vendue à l'Hôtel Drouot le 8 décembre 1971, ainsi qu'une lettre de Flaubert à M^me^ Daudet la félicitant pour son livre *L'Enfance d'une parisienne.*

Trois lettres de Delacroix ont été vendues par la Librairie H. Saffroy (cat. n° 76 de novembre) et à l'Hôtel Drouot le 8 décembre 1971.

Une exposition intitulée « Delacroix et le fauvisme » a été organisée par la Société des Amis de Delacroix au Musée Delacroix, 6, place Furstenberg, de mai à novembre. Un compte rendu en a été donné dans *Le Monde* du 2 juin 1971, p. 18 et Maurice Serullaz lui a consacré un article (voir Bibliographie, p. 74).

Edouard Drumont recommande ses collaborateurs à un attaché de l'ambassade d'Espagne et à un éditeur (Librairies Saffroy, cat. 76 de novembre et Tausky, cat. 106).

André Dunoyer de Segonzac écrit de Provins à R. Heyd pour le remercier du soin qu'il a mis à présenter ses œuvres, 27 novembre 1948 (Libr. de l'Abbaye, n° 98 de mars).

Une lettre d'André Gide à Paul Fort à propos de son incorporation dans l'armée, datée de 1893, est passée en vente chez H. Saffroy (cat. 76, novembre). Le 23 avril 1917, Paul Fort recommande Fr. Lefèvre à M^lle^ Monnier, célèbre libraire de la rue de l'Odéon (Librairie de l'Abbaye, n° 204, novembre).

Une carte de Paul Fort au docteur Colanéri du 23 novembre 1936 et une longue lettre de Germaine Fort au même datée du 25 février 1941 lui demandant son aide alors que le poète est bien affaibli ont été acquises de la librairie de Sèze par les Archives de l'Essonne. Une lettre et un poème de Paul Fort à Roger Gaillard (22 juillet et décembre 1943) et un texte autographe écrit à Montlhéry le 28 décembre 1943 ont été vendus par la Librairie de l'Abbaye (cat. 97 et 200 de mars et mai).

Nadar écrit à M. Masson en 1858 à propos d'une malheureuse affaire (Libr. H. Saffroy, cat. 73, mars) ; il demande un article à un journaliste en 1894 (Libr. Charavay, cat. 743 de décembre) et il fait son propre éloge dans une lettre à un ami, en 1902 (Libr. de l'Abbaye, n° 204, novembre).

Erik Satie remercie Marguerite Long de ce qu'elle a fait pour une de ses protégées et lui recommande une jeune Norvégienne, Arcueil-Cachan, 7 novembre 1920 (Libr. de l'Abbaye, cat. 97, mars).

Huit lettres et cartes autographes d'Aurélien Scholl ont été vendues par la Librairie de l'Abbaye (cat. 200, mai).

Talma envoie 200 livres à Brunier en 1806 (Libr. Charavay, cat. 743, décembre) et raconte sa vie à Londres en 1817 (Libr. H. Saffroy, cat. 76, novembre).

Jules Vallès envoie à Juliette Adam une partie de son manuscrit de *L'Insurgé* pour qu'elle le publie dans *La Nouvelle Revue* qu'elle avait fondée en 1879. Sept notes autographes de J. Adam, datées de 1882, relatives à cette publication précisent qu'elle a perdu cent abonnés en publiant cette œuvre mais que son talent en valait la peine (Libr. H. Saffroy, cat. 73, mars).

Boussy-Saint-Antoine

Une très intéressante soirée d'histoire locale a été organisée le 24 octobre 1971 à « La Ferme » de Boussy-Saint-Antoine par plusieurs

de nos confrères, historiens de la vallée de l'Yerres : M. Coubard, maire de Boussy, M. Lahaye et le docteur Gautier. On y entendit une conférence de M. Lahaye sur l'abbaye de Jarcy à laquelle il s'intéresse depuis plusieurs années puis on put admirer trois montages photographiques : « l'église Saint-Médard de Brunoy » et « Visiter Brunoy » réalisés par le docteur Gautier avec l'aide du docteur Mongnet, de Gérard Manier et de Jean-Pierre Rivet et « Menhirs et dolmens » de Bretagne et d'Ile-de-France par Georges Coubard.

Corbeil-Essonnes

Pendant toute l'année scolaire, un cours d'histoire de l'art est donné au Conservatoire municipal (à la M. J. C. Fernand Léger) par notre confrère Madame Cavel-Manoncourt.

Un cours élémentaire d'initiation à l'art (de la préhistoire au moyen âge) est donné aux scolaires le mercredi de 18 h à 19 h et aux adultes le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30.

Un cours de 2e année (art roman, art gothique, Renaissance) a lieu le mercredi de 19 h à 20 h. Un cours de 3e année (de la Renaissance au 17e siècle) est donné le jeudi de 20 h 30 à 21 h 30. Un cours de 4e année (Peinture française et étrangère du 16e au 18e siècle) est donné le jeudi de 19 h 30 à 20 h 30. Enfin un cours de 5e année (la peinture des Impressionnistes aux Cubistes) a lieu le mercredi de 20 h à 21 h [1].

Une visite de musée par mois est comprise dans le cours.

*
* *

Les orgues de la cathédrale Saint-Spire dont le buffet du 17e siècle est classé monument historique et pour la réparation desquelles le syndicat d'initiative a lancé en 1970 une souscription ont été démontées au cours du mois de juillet. La souscription a permis de réunir les deux tiers de la dépense fixée à 120 000 F. Elle est encore ouverte et les dons peuvent être envoyés au syndicat d'initiative de Corbeil-Essonnes, place Vaillant-Couturier.

---

1. Ce programme est celui de l'année scolaire 1971-1972 ; il sera légèrement modifié en 1972-1973.

Longpont

Les Assomptionnistes quittent le château de Longpont ; ils ont, cette année, mis en vente leur bibliothèque et dispersé les archives seigneuriales qui étaient conservées au château. Les Archives départementales ont pu racheter à un libraire parisien et à un particulier deux lots de ce chartrier. Un troisième lot se trouve entre les mains d'un de nos confrères.

Moigny-sur-Ecole

Par décret du 4 août 1971, le nom de la commune de Moigny est modifié en Moigny-sur-Ecole.

Montlhéry

En 1972, sera célébré à Montlhéry le centenaire de la naissance du Prince des poètes Paul Fort qui vécut à Argenlieu de 1943 à 1960 et qui y est inhumé.

Palaiseau

Les travaux pour l'implantation de l'Ecole polytechnique sur le plateau de Saclay ont commencé. L'Ecole des Ponts et Chaussées sera également transférée en ce lieu.

Sceaux

Au Musée de l'Ile-de-France a eu lieu comme chaque année une saison musicale d'été dont le concert inaugural a été donné le 29 juin à l'Orangerie du château.

Le 3 novembre y a été inaugurée la Salle Fautrier spécialement aménagée pour recevoir la donation faite par l'artiste qui vécut longtemps à La Vallée aux Loups et particulièrement centrée sur ses œuvres réalisées pendant la guerre, dites *Les Otages*.

Le 13 novembre y a été donné le « coup d'envoi » d'un nouveau sentier de grande randonnée GR II long de 50 km, qui aboutit à Neauphle en passant par le bois des Gonards, les étangs de la Geneste et des sources de la Bièvre et la forêt de Bois d'Arcy.

Un groupe de paroissiens a entrepris de financer la restauration intérieure de l'église (15e, 17e et 18e siècles).

NÉCROLOGIE

M. Armand CAILLET

Les érudits du Hurepoix qui répondirent à notre invitation, le 8 septembre 1943, pour reconstituer la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix, nous quittent les uns après les autres... Monsieur Armand Caillet était du nombre de ceux qui furent présents à la mairie de La Ferté-Alais, sous la présidence du maire, le Docteur Subercazes. Il fut élu le même jour membre du conseil d'administration et il montra toujours un profond attachement à notre association. Il est décédé le 27 décembre 1971, dans sa 95e année.

Toute sa vie, notre regretté collègue s'intéressa à Etampes et à Puiselet-le-Marais, où il possédait une charmante propriété et dont l'église fut l'objet de tous ses soins. Il publia de nombreux articles, tant dans le bulletin de la Commission départementale des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise dont il était membre depuis 1931 que dans le bulletin de notre société.

Citons entre autres :

— *Essai historique sur Puiselet-le-Marais,* dans *B. C. A. A. S. O.,* vol. L, 1943, p. 102-113.
— *Croix armoriée du cimetière désaffecté de Puiselet-le-Marais,* dans *B. S. H. A. C. E. H.,* 1944, p. 125-130.
— *Le vitrail de Saint Clément à l'église Notre-Dame d'Etampes,* dans *idem,* 1947 (1948), p. 15-18.
— *Le château féodal de Puiselet-le-Marais,* dans B.C.A.A.S.O., vol. LII, 1945-1946 (1950), p. 146-164.
— *Les statues anciennes de Puiselet-le-Marais,* dans *idem,* vol. LIV, 1950-1952, p. 38-40.
— *Etampes, préfecture,* dans *B. S. H. A. C. E. H.,* 1961, p. 51-52.
— *La Fronde à Etampes,* dans *B. C. A. A. S. O.,* vol. LVIII, 1962-1964, p. 31-67.

Il réunit toutes ses notes sur Puiselet pour composer une intéressante monographie qui sortit des presses d'Humbert à Largentière en 1951 et fut distribuée aux lieu et place de notre bulletin en 1953.

Dès la fondation de la Fédération des sociétés folkloriques de l'Ile-de-France, par Roger Lecotté, en 1936, Armand Caillet s'intéressa

aux recherches d'art et de traditions populaires. Il donna dans le bulletin de cette Fédération un article sur *Les Métiers étampois de 1858 à 1900* (n° 2, avril-juin 1948).

Après la publication par les frères Seignolle de leur enquête sur les traditions populaires dans le Hurepoix, notre collègue, y ajoutant ses propres recherches, publia : *Un peu de tout et le folklore étampois commun à la Beauce, au Gâtinais et au Hurepoix* (Largentière, Humbert, 1953).

Notre confrère était officier des Palmes académiques.

Les membres de notre société gardent un souvenir ému à la mémoire de ce collègue si affable et si fidèle à toutes nos réunions et présentent leurs condoléances à Madame Caillet.

Emile HOUTH.

*
* *

Monsieur CUSIN-BERCHE.

*
* *

Monsieur Eugène DARRE.

*
* *

Monsieur Alexandre DENIS, maire de D'huison-Longueville, vice-président du Conseil général de l'Essonne, décédé le 14 juillet.

*
* *

Monsieur Edouard IUNG, propriétaire d'une partie du château de Milly-la-Forêt, ancien conseiller municipal, vice-président de la Société des Amis de la chapelle Saint-Blaise, décédé en novembre.

*
* *

Monsieur Georges LETRONE.

Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :

M^me^ P. CAVAILLER,
Secrétaire générale,
Archives départementales de l'Essonne
7, rue La Fayette
91 - Corbeil-Essonnes

M. Jean JACQUART,
Professeur à l'Université de Picardie
Vice-président,
13, rue Ferdinand-Duval
Paris (4^e^)

M^e^ André CROS,
Trésorier,
Notaire à 91 - Corbeil-Essonnes

Cotisation annuelle { membre ordinaire : **15** F
membre bienfaiteur : **25** F minimum

12 F pour MM. les membres du Clergé et de l'Enseignement

C. C. P. de la Société : PARIS 1508 - 40

LISTE DE NOS PUBLICATIONS DISPONIBLES

BULLETINS :

Année 1895 : 1re livraison
Année 1905 : 2e livraison
Année 1907 : 1re livraison
Année 1907 : 2e livraison
Année 1908 : 2e livraison
Année 1909 : 1re livraison
Année 1909 : 2e livraison
Année 1910 : 1re livraison
Année 1910 : 2e livraison
Année 1911 : 1re livraison
Année 1912 : 2e livraison
Année 1913 : 1re livraison
Année 1913 : 2e livraison
Année 1914 : unique livraison

Année 1944
Année 1946
Année 1947 (1948)
Année 1948 (1951)
Année 1954
Année 1955 (1956)
Année 1957 (1958)
Année 1960
Année 1963
Année 1964
Année 1965
Année 1966
Année 1967
Année 1968
Année 1969
Année 1970
Année 1971

Prix : 12 francs chaque livraison;
15 francs chaque bulletin annuel (depuis 1944)

MEMOIRES ET DOCUMENTS :

VI — *Histoire de Saintry,* par E. CREUZET, 1re partie.
VII — *Promenades en Seine-et-Oise,* par MARTIN-SABON.
IX — *Album des objets mobiliers classés de Seine-et-Oise.*
X — *Brunoy,* tome II, par Ch. MOTTHEAU.
Prix : 18 francs le volume.

☆

Nous disposons également d'un important stock de bulletins de la Société d'études historiques et géographiques d'Athis-Mons et de la plaine de Longboyau :

n° 1, octobre 1947,	prix	2,50 F
n° 2, janvier 1948,	prix	2,50 F
n° 3, avril 1948,	prix	2,50 F
n° 4, juillet 1948,	prix	2,50 F
n° 5, décembre 1948,	prix	2,50 F
n° 6, année 1949,	prix	15,00 F
n° 7, année 1950,	prix	15,00 F
Collection complète,	prix	40,00 F

Imprimerie HUMBERT & FILS, 07 - LARGENTIERE